

Retour à la normale

En dépit des conditions difficiles, tout devait redevenir normal dans la grande métropole, aujourd'hui.

Les dirigeants de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal ont annoncé que toutes les écoles devraient être ouvertes. Les dirigeants de la CTCUM annonçaient, pour leur part, que tous les autobus devaient circuler aujourd'hui. On sait qu'hier, seulement 87 des 196 lignes d'autobus étaient en opération et tentaient de donner un semblant de service.

Le métro, qui avait maintenu ses activités durant toute la nuit de dimanche à lundi, s'est arrêté à l'heure habituelle, soit à 1 h. 30 ce matin, même si les lignes d'autobus étaient pour la plupart désertes.

Il faut dire que les usagers étaient

Voir RETOUR, page A 6



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le ministre du Travail, Jean Cournoyer, s'est rendu, la nuit dernière, rencontrer les "cols bleus".

La vie reprend à Montréal

par Rose-Anne GIROUX
et Lucien RIVARD

Face à une menace d'injonction qui pesait de plus en plus lourdement sur la tête de tous les grévistes, les représentants syndicaux des 8.000 cols bleus de la Ville ont convenu, hier soir, de dissiper un peu "l'état d'urgence", en faisant effectuer un déblayage "sommaire" des rues de Montréal, au cours de la nuit.

C'était "ça" ou l'injonction. C'est du moins ce qui est ressorti, en fin de soirée, d'une rencontre impromptue avec le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui se trouvait encore au ministère (boulevard Cré-

mazie), où la conciliation a repris, dans la journée, en présence des représentants des cols bleus et de ceux de la Ville.

De leur côté, les représentants syndicaux ont fait valoir qu'ils avaient accepté, "pour des fins humanitaires", de laisser leurs camarades de la Voirie entreprendre un déblayage sommaire des rues.

Retour partiel et temporaire

Ce retour au travail temporaire ne concerne évidemment que les préposés au déneigement, soit environ 1.000 employés, qui devaient se lancer à l'assaut, au cours de la nuit, des sec-

teurs leurs responsabilités, "de façon à permettre, au moins pour l'instant, à tous les citoyens de la métropole de pouvoir vaquer à leurs occupations habituelles et aux écoliers de reprendre le chemin de l'école".

C'est ce que souligne un communiqué de la section locale 301 du Syndicat canadien de la Fonction publique (affiliation des cols bleus), qui rappelle "qu'au moins 40 p. cent" du territoire est entretenu par l'entreprise privée. Pour le syndicat, c'est une manière de rappeler que les cols bleus cherchent à accroître leur sécurité d'emploi, en exigeant, notamment, une réduction du nombre des contrats

Voir LA VIE REPREND, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, mardi 22 février 1972, 88e année, no 11, 48 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

AUJOURD'HUI

● Chronique de Jacques Duval
— page B 4

hebdo/
économie
& finance

- Canadair: un nouveau contrat de \$100 millions
- Une planification à inventer
- Menace à l'industrie de la chaussure
- L'UCC prise entre Québec et Ottawa
- Un contestataire à la Chambre de Montréal
- Nouvel investissement de l'Alcan

— cahier C

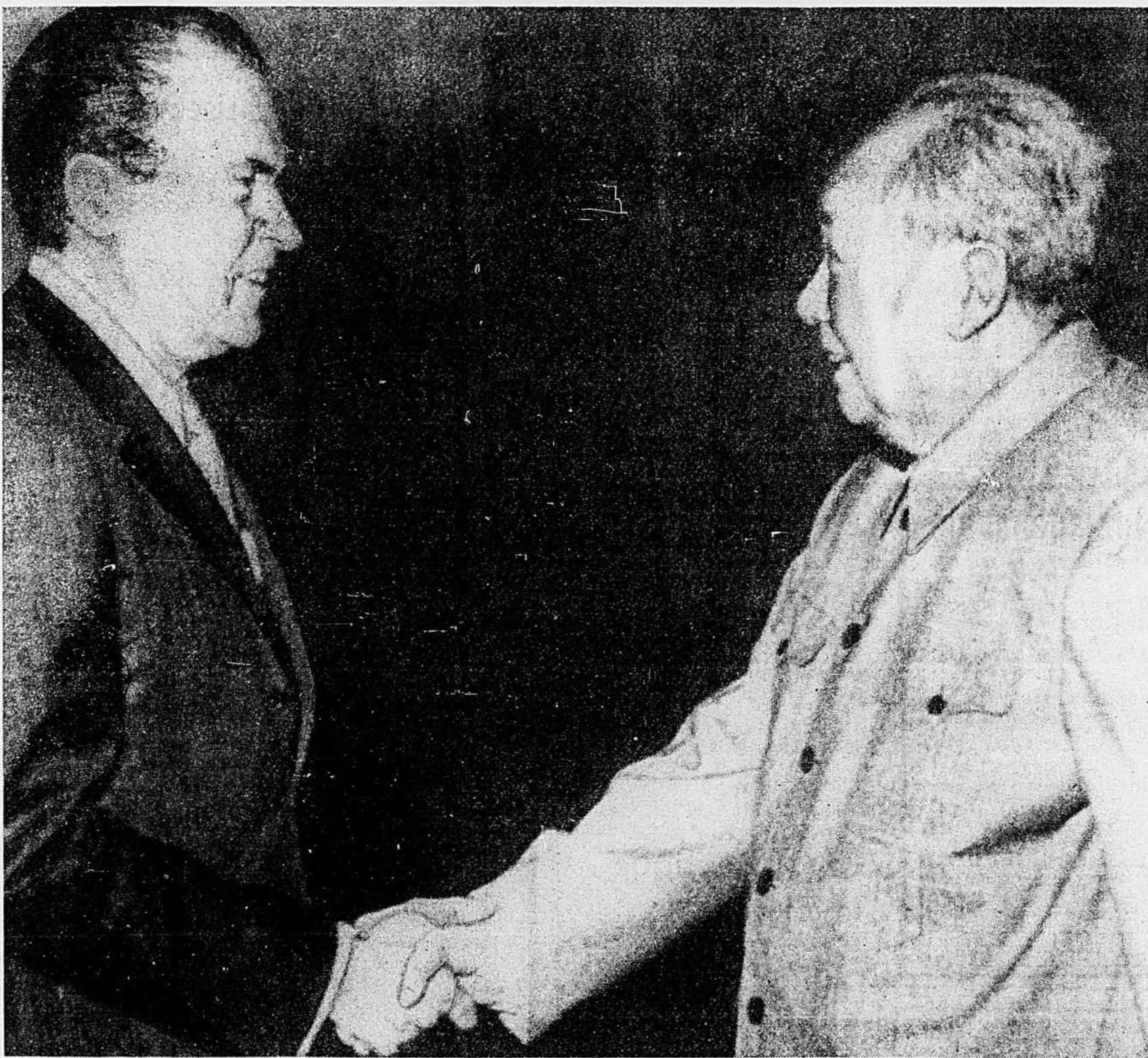
sommaire

Annonces classées: D 4 à D 13
Arts et spectacles: D 2 / D 3
Bandes dessinées: A 12
Cinéma: D 3
Décès, naissances, etc.: D 14
Économie: C 1 à C 6
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: D 7
Horoscope: A 14
Informations étrangères: A 10
Informations nationales: A 2 / C 8
La bonne table: A 13
L'auto: B 4 à B 6
Loisirs et récréation: A 12
"Mot-mystère": D 10
Mots croisés: D 5
Radio et télévision: D 3
Religion: A 7
Sports: B 1 à B 3 / B 7
Vivre aujourd'hui: A 14 / A 15
Votre médecin: A 15

inter-loto '2

PROCHAIN TIRAGE
3 MARS

HATEZ-VOUS!
IL NE RESTE QUE
QUELQUES JOURS
POUR ACHETER
VOS BILLETS



La poignée de main historique (Nixon - Mao)

Le rapprochement entre Pékin et Washington reçoit l'appui de Mao

PEKIN (AFP) — Le deuxième entretien Nixon-Chou En-lai s'est ouvert aujourd'hui à Pékin, sous des auspices apparemment favorables, après la bonne volonté manifestée dans les allocutions prononcées lundi soir par le président Nixon et M. Chou En-lai au cours du grand banquet offert par le premier ministre chinois.

L'atmosphère de la soirée de lundi, beaucoup plus détendue que ne l'est habituellement celle de rencontres semblables, a restauré entre Chinois et Américains un climat de dialogue.

Bonne volonté
Toutefois, si les déclarations du pré-

sident Nixon et du premier ministre Chou En-lai expriment des intentions de bonne volonté, elles n'en diffèrent pas moins profondément dans leur contenu.

Manifestement, les Américains souhaitent discuter demain les problèmes, et notamment ceux concernant l'Asie, alors que les Chinois entendent conserver à la rencontre de Pékin un caractère strictement bilatéral, aussi bien dans son aspect protocolaire que dans sa portée politique.

Après la première nuit passée dans la capitale chinoise, le président Nixon a fait ce matin avec ses colla-

borateurs le point sur la "journée historique" de lundi, qui a vu son arrivée à Pékin suivie immédiatement de sa rencontre inattendue avec le président Mao Tsé-toung.

Le "Quotidien du Peuple" publie ce matin en première page la photographie de l'événement historique de la journée de lundi: le président Nixon serrant la main du président Mao Tsé-toung. Une autre photo montre les deux présidents au cours de l'entretien qui, pendant une heure, les a réunis à la résidence du leader chinois.

L'entretien que le président Mao a accordé au président Nixon quelques

heures seulement après son arrivée à Pékin est une innovation dans les habitudes chinoises. De telles rencontres ont lieu généralement à la fin du séjour des visiteurs étrangers.

Le président américain aura vraisemblablement un nouvel entretien avec le président Mao avant la fin de

Voir LE RAPPROCHEMENT, page A 6

● Autres informations
et photos

— page A 10

Pas d'enquête sur l'affaire Geoffroy

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — A moins d'une découverte inattendue de faits nouveaux, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'instituer une enquête spéciale sur l'affaire Geoffroy.

Aucune irrégularité, ni illégalité n'ont été commises par le personnel relevant du solliciteur général. M. Jean-Pierre Goyer a tout de même reconnu aux Communes dans une longue déclaration qu'il y a eu une erreur de jugement et qu'une enquête plus minutieuse aurait dû être menée avant d'accorder un congé au notaire Yves Geoffroy pour lui permettre de se marier.

Sans reculer sur le principe des congés temporaires pour les détenus, M. Goyer a mentionné cependant que l'on prendra encore plus de précautions à l'avenir avant d'accorder une permission, notamment en tenant compte des effets juridiques que pourrait entraîner le mariage d'un détenu donné. Jusqu'au 28 janvier, on prenait surtout en considération les aspects sociaux, moraux et religieux de la question.

Diverses autres mesures de sécurité ont aussi été prises particulièrement pour les détenus qui subissent une

Voir PAS D'ENQUETE, page A 6

Le fils Kennedy à bord d'un avion détourné

LA NEUVILLE-DELHI (AFP, Reuter) — Trois Arabes ont détourné tôt aujourd'hui un Boeing 747 ouest-allemand à bord duquel avait pris place Joseph P. Kennedy III, le fils de feu le sénateur Robert F. Kennedy.

L'appareil s'est posé huit heures plus tard à Aden, dans le sud-ouest de la péninsule arabique, a annoncé la compagnie Lufthansa.

"Tous les passagers sont sains et saufs, a déclaré un porte-parole.

Il a précisé que l'appareil transportait 172 passagers et 16 membres d'équipages. L'appareil avait quitté Tokyo et avait fait escale à Bangkok en route vers La Nouvelle-Delhi. Il devait se poser à Francfort après une autre escale à Athènes.

Joseph Kennedy est arrivé dans la

Voir LE FILS KENNEDY, page A 6

meteo

Le ciel se dégagera. Venteux.

Demain: ensoleillé et froid.

Max. 15° Min. —5° ● Détails à la page A 6

Samson dénonce le complot qui l'a limogé

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La crise qui existait en sourdine chez les Créditistes du Québec vient d'éclater au grand jour! — Au premier coup de canon lancé par l'exécutif qui l'a forcé de démissionner comme chef du parti, dimanche, M. Camil Samson rétorque par une salve à l'endroit de ceux qui ont organisé le complot pour le faire "sauter" et par un cri de ralliement aux militants pour qu'ils se rangent derrière lui sur le premier front du combat.

C'est par voie d'un communiqué de presse non signé mais reconnu comme authentique par son secrétaire adjoint, tout en devenant invisible pour ne pas se montrer devant les caméras et ne pas répondre aux questions, que M. Samson a réagi publiquement à la décision de l'exécutif de le destituer habilement de son poste en lui refusant le congrès au leadership qu'il réclamait pour les 18 et 19 mars.

Le complot qui a permis de le limoger était formé, selon lui, "de quelques députés qui ont réussi à influencer presque tous les autres".

M. Samson explique qu'il avait sollicité la tenue d'un congrès parce qu'il avait perdu depuis un certain temps auprès des onze députés du Ralliement "l'autorité nécessaire à un chef", que certains d'entre eux lui en-

levaient graduellement "certains prérogatives importantes normalement réservées à un chef de parti" et il avait donc jugé la situation "intenable".

A la toute fin de son communiqué, le chef démissionnaire affirme même clairement: "En définitive, j'ai démissionné parce que j'étais dans l'obligation de le faire n'ayant pas l'appui suffisant des députés".

Des 31 membres de l'exécutif présents à l'importante réunion de dimanche, M. Samson déclare: "Le comportement majoritaire des membres présents m'a placé devant une seule issue, soit remettre ma démission immédiatement". Selon le chef démissionnaire, dix membres de l'exécutif lui avaient assuré leur appui, mais il se serait agi, justement, des dix absents en raison de la tempête.

Demande d'un congrès

Le député de Rouyn-Noranda critique vertement l'attitude de l'exécutif qui a décidé de choisir un chef intérimaire sans consulter les membres et, en conséquence, réclame un congrès au leadership dans les plus brefs délais.

"Après ma démission, j'ai quitté l'exécutif pour apprendre par la suite que, séance tenante, un nouveau chef a été choisi sans l'être par un congrès à la chefferie.

"Même si je n'ai pu obtenir qu'un

tel congrès se tienne aux dates demandées, je continue à réclamer que la date de ce congrès soit maintenant déterminée car il est impensable que l'exécutif impose un chef aux militants sans leur permettre de le mandater eux-mêmes, à une date immédiatement connue par eux."

Puis, au dernier paragraphe de son message, M. Samson laisse clairement entendre que la lutte n'est pas finie et qu'il est bien prêt à reprendre le collier si les militants le désirent comme chef: "Que les Créditistes du Québec se rassurent: je suis au service du Crédit Social et, à leur demande, je servirai en tout temps".

Quelques heures après la démission

Invité à commenter les propos de celui qui est considéré actuellement comme son prédécesseur, le nouveau chef, M. Armand Bois, a tout simplement répondu: "Je ne suis pas au courant de cette histoire. Je n'ai pas de commentaire à faire".

C'est en fin d'après-midi, aujourd'hui, à l'issue d'un caucus de trois heures avec ses députés, que le chef intérimaire doit donner sa première conférence de presse pour annoncer ses premières décisions: choix d'un nouveau leader parlementaire en remplacement de M. Bernard Dumont et choix d'un nouveau whip à l'Assemblée nationale pour le remplacer lui-même.

M. Bois sera sûrement appelé à commenter les nouveaux développements survenus depuis dimanche au sein du Ralliement des créditistes et plus particulièrement l'attitude prise par son collègue Samson.

Dès hier, moins de 18 heures après le remplacement de M. Samson à la tête du parti, M. Bois occupait déjà ses nouveaux locaux de chef tandis que le démissionnaire se retrouvait dans l'ancien bureau du député de Saint-Sauveur. La plaque de M. Samson était déjà affichée à la porte de son nouveau local, hier, dans le milieu de l'après-midi.

Le chef de cabinet et homme de confiance de M. Samson, M. Maurice Ouellette, est lui aussi dérangé. Il partage le bureau du "vrai chef" comme il le dit en parlant du député de Rouyn-Noranda.

La lutte s'intensifiera

M. Bois a fait sa première sortie officielle en tant que chef, hier soir, à l'occasion du lancement de la campagne de souscription de la Croix rouge qui avait lieu au Grand Théâtre de Québec et qui est sous la présidence du premier ministre et ses trois chefs des partis d'opposition.

Il est à prévoir maintenant que la lutte entre le clan Samson et le clan rival deviendra de plus en plus inten-

sive à mesure qu'approchera le congrès d'orientation qui demeure fixé aux 18 et 19 mars à Québec. Ces assises pourraient bien être détournées de leur objectif principal — l'étude de politiques précises du Ralliement créditiste en vue des prochaines élections provinciales — pour être consacrées

à un affrontement majeur entre les forces en présence.

Il est maintenant assuré, par sa déclaration d'hier, que M. Samson ne rentrera pas sagement dans le rang mais qu'il essaiera, au contraire, de retourner les militants contre l'exécutif qui l'a forcé de démissionner.

Qui est Armand Bois?

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — M. Armand Bois, âgé de 52 ans, élu député créditiste de Saint-Sauveur (comté de la ville de Québec) aux élections provin-



Armand Bois

les de 1970 qui ont également permis à onze de ses collègues de faire leur entrée à l'Assemblée nationale, est un courtier d'assurance de métier.

Il connaissait déjà la politique avant de briguer les suffrages à l'échelon provincial, puisqu'il a été maire de la ville Les Saules, en banlieue de Québec, de 1959 à 1963.

Marié et père de neuf enfants, M. Bois a passé plusieurs années de sa vie comme militaire, d'abord comme soldat dans le corps de l'Intendance, lieutenant d'infanterie, capitaine du quartier-maître du camp Valcartier pour ensuite être démobilisé dans la même fonction avec un licenciement honorable six ans plus tard. Demeuré dans l'armée de réserve, il fut vice-président national et président régional de l'Association canadienne des officiers payeurs de l'armée de 1958 à 1960.

C'est en 1965, après des études appropriées, que M. Bois obtenait sa licence comme courtier d'assurance.

Ses passe-temps favoris, selon ses notes biographiques, sont la lecture, la pêche, la natation et la nature.

Assurance-chômage: les syndicats accusent le cabinet Bourassa de faire preuve de "lâcheté"

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa a fait preuve de "lâcheté" en décidant d'abandonner sa lutte en vue de contester la validité du nouveau régime fédéral d'assurance-chômage.

Telle est l'accusation qu'ont lancée hier les présidents des trois grandes centrales syndicales québécoises, M. Louis Laberge (FTQ), M. Marcel Pélipin (CSN) et M. Yvon Charbonneau (CEQ), en commentant la décision du gouvernement touchant la participation des enseignants et des employés d'hôpitaux au nouveau régime fédéral d'assurance-chômage.

On sait qu'au mois de janvier, le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul Allier, avait demandé aux hôpitaux et aux institutions d'enseignement de ne pas verser à la caisse fédérale d'assurance-chômage les cotisations perçues depuis la mise en vigueur du bill C-229 le 1er janvier.

Un point de départ?

Ce geste avait été interprété comme le point de départ d'une nouvelle offensive du Québec en vue de faire exclure du régime fédéral tous les employés des secteurs public et parapublic.

"La nouvelle position du gouvernement n'est qu'un geste de lâcheté, a lancé le président de la FTQ. On nous avait demandé d'appuyer le gouvernement en vue de faire rapatrier au Québec toute la sécurité sociale: on avait répondu oui, et maintenant on ne nous laisse aller le morceau

mais on laisse aller plus que ce que le client demandait."

L'été dernier, le gouvernement de M. Bourassa avait fait adopter par l'Assemblée nationale un projet de loi permettant d'exclure de la juridiction du régime fédéral tous les fonctionnaires provinciaux.

Or, dans un communiqué publié la semaine dernière, le gouvernement a annoncé que le régime fédéral s'appliquera non seulement aux employés des institutions d'enseignement et des hôpitaux mais à tous les fonctionnaires et employés des régies gouvernementales qui en vertu même de la loi fédérale auraient pu être exclus du régime.

Le président de la CSN, M. Marcel Pélipin, s'est dit étonné de cette décision d'autant plus que le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer, avait indiqué l'été dernier qu'il serait possible d'établir un régime de sécurité d'emploi pour tous les fonctionnaires plutôt que de soumettre ceux-ci au régime fédéral.

M. Pélipin a également fait remarquer que M. Cournoyer s'était dit prêt à négocier une entente à ce sujet avec les centrales syndicales.

Yvon Charbonneau, sarcastique

Or, d'après M. Pélipin, non seulement cette entente n'a pas été négociée, mais le ministre du Travail n'a pas donné suite à son projet de rencontrer les dirigeants des centrales syndicales pour leur faire part des intentions du gouvernement sur cette question.

D'après M. Pélipin, la non participation des fonctionnaires provinciaux au régime fédéral aurait pu être le point

de départ d'une caisse provinciale d'assurance-chômage qui se serait éventuellement appliquée au secteur privé.

Quant au président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, c'est de façon sarcastique qu'il a commenté la décision du gouvernement.

"Quand arrive le temps des grandes ententes à l'approche des élections, a dit M. Charbonneau, les ministres qui ont des perspectives sociales deviennent des ministres marginaux."

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a également formulé des remarques ironiques à l'égard du gouvernement. "Trudeau a décidé et Bourassa a dit oui", a lancé M. Laberge.

En s'appuyant sur certains propos tenus il y a deux semaines par M. Cournoyer, M. Laberge a enfin qualifié de fustierie la position du gouvernement.

Il y a deux semaines, M. Cournoyer avait déjà indiqué que le Québec capitulerait probablement sur cette question à cause de la faiblesse de sa position juridique.

M. Cournoyer avait également fait savoir par la même occasion que le gouvernement contesterait devant les tribunaux la constitutionnalité de la loi fédérale quant à ses dispositions relatives aux prestations pour cause de maladie et de maternité.

Manifestation contre Trudeau

On sait que la décision quant à cette contestation a été annoncée la semaine dernière.

Dans un autre ordre d'idée, le président de la CSN ainsi que le président de la CEQ ont fait savoir qu'ils participeront lundi prochain, au Forum, au ralliement de masse organisé par la FTQ contre le chômage. La FTQ se propose à cette occasion de lancer une pétition dans le public contre les politiques de Québec et Ottawa dans le domaine économique. La CSN et la CEQ se proposent également de soumettre à leurs membres une telle pétition.

Quant au président de la FTQ, il a bien indiqué que la manifestation de lundi visera directement le gouvernement Trudeau.

"Le gouvernement Trudeau a délibérément créé le chômage au Québec et on veut que la population en prenne conscience," a dit M. Laberge.

Le CTC critique la loi de l'ass.-chômage

OTTAWA (PC) — Le Congrès du Travail du Canada soutient qu'un travailleur plongé dans le chômage par la réaction en chaîne de licenciements résultant d'un conflit de travail devrait avoir droit à l'assurance-chômage.

Selon un document transmis au ministre de la Main-d'Oeuvre, M. Bryce Mackasey, lundi, à Ottawa, le CTC ajoute par ailleurs qu'un travailleur, membre d'un syndicat impliqué dans une grève à laquelle il ne participe pas personnellement, ne devrait pas, lui aussi, être exclu des prestations gouvernementales.

Le Congrès s'attaque "aux limites grotesques" auxquelles certains fonctionnaires poussent l'interprétation de certaines clauses et refusent les prestations aux personnes dont le manque d'emploi provient d'un arrêt du travail imputable à un conflit industriel.

Selon la centrale syndicale, qui compte quelque 1,700,000 syndiqués, les interprétations données par les fonctionnaires sont presque invariablement tournées contre le bénéficiaire. On soutient en outre que les travailleurs ne devraient pas souffrir du fait d'avoir refusé de franchir une ligne de piquetage.

TRÈS TRÈS BAS PRIX

sur rénovation de maison

SALLE DE JEU

20% MOINS

MAINTENANT EN VIGUEUR CHEZ SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN À DES PRIX QUI VOUS CONVIENT

TOUS TRAVAUX ENTièrement GARANTIS 100%

Estimation gratuite aucune obligation

Aucun compétiteur n'est en mesure de nous surpasser.

GRATIS BELLE CHEMINÉE ÉLECTRIQUE

avec toute salle de jeu

(comportant chauffe-pot 500 watts)

CUISINES

Voici maintenant l'occasion de transformer votre cuisine pour répondre aux besoins de votre famille. Elle vous en sera tellement reconnaissante

de \$500. à \$1500.
maintenant moins 20%

SALLES DE BAINS

Finis l'attente à la porte de la salle de bains le matin! Profitez de cette offre et faites installer une salle de bains supplémentaire pour vous.

de \$700. à \$1700.
maintenant moins 20%

RAJOUT DOMICILIAIRE

Ajoutez les pièces qui vous manquent et épargnez les milliers de dollars qu'il vous en coûte pour emménager dans une maison plus vaste et vous embarquer dans une hypothèque plus grosse et à taux plus élevé. Nos prix incluant finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.

10 x 15 RÉG. \$3,900.
MAINTENANT \$3,100⁰⁰

NOUS FAISONS TOUS LES TRAVAUX

SERVICE de RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

1er PAIEMENT JUIN '72 JUSQU'À 15 ans pour payer

CE PRINTEMPS, QUELLE AMÉLIORATION DÉSIREZ-VOUS? NOUS FAISONS TOUS TRAVAUX

☐ salle de jeu

☐ cuisine

☐ garage

☐ chambre dans grenier

☐ menuiserie

☐ revêtement aluminium

☐ rajout

☐ salle de bains

☐ mansarde

☐ toiture

☐ travaux de béton

☐ fenêtres aluminium

☐ peinture

☐ nettoyage

APPELEZ MAINTENANT 482-0600

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

EXTERNAT MIXTE COURS PRÉUNIVERSITAIRE

1—SCIENCES DE LA SANTÉ

2—SCIENCES PURES

3—SCIENCES HUMAINES

4—SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

5—ARTS ET LETTRES

ADMISSIONS 1972-73

S'ADRESSER AU BUREAU DE L'ADMISSION

1001 est BOUL. CRÉMAZIE, MTL 352 (métro Crémazie)

Tél.: 388-5745 — Du lundi au vendredi de 9 h. 00 à 17 h. 00

AVANT LE 1^{ER} MARS

Témoignage de l'adjoint A. Guay

Après la nomination de Saulnier: des promotions sans consultation

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Poursuivant son témoignage devant la Commission de police du Québec, l'un des directeurs adjoints de la Police de Montréal a déclaré, hier, que depuis la nomination de M. Jacques Saulnier, au poste de directeur de ce corps de police, il n'a été pratiquement jamais consulté lors de promotions ou de mutations.

M. André Guay a expliqué que lors du règne de M. Marcel Saint-Aubin, à la tête de la police de Montréal, un comité de promotion avait été formé et qu'à chaque trois mois environ, lors de promotions, le comité se réunissait pour étudier les candidatures.

Après le 21 mai 1971, soit quelques jours après la nomination de M. Saulnier, M. Guay a souligné que plusieurs promotions, dont celle de l'assistant à l'inspecteur-chef Jean-Paul Picard, ont été faites sans consultation.

"J'ai appris la nomination de M. Picard, qui était sous mes ordres, par le telex."

M. Guay a, par ailleurs, mentionné qu'à la suite du décès tragique du capitaine Jean-Louis Saint-Aubin, il avait suggéré au directeur Saulnier d'envoyer le capitaine Robert Blanchette à la police montée plutôt qu'à la moralité, parce qu'il avait passé la majeure partie de sa carrière à la police montée. "Malgré mes revendications, le capitaine Blanchette a été muté à l'escouade de la moralité."

Le consentement du directeur

Se rapportant à son témoignage

de vendredi dernier, M. Guay a parlé des descentes effectuées le 30 septembre et les 1, 2 et 3 octobre 1971 dans des établissements licenciés.

Lors de ces perquisitions autorisées par M. Guay 20 endroits avaient été visités et des narcotiques avaient été saisies.

A la suite des perquisitions, souligne le témoin, le directeur a révélé qu'il avait reçu cinq plaintes relativement à la manière d'opérer des policiers.

"Par la suite, dit-il, j'avais l'impression que les perquisitions de l'escouade de frappe n'étaient pas dans les vues du directeur. Il a été décidé qu'aucune descente n'aurait lieu sans le consentement du directeur."

La dernière partie du témoignage du directeur adjoint Guay a porté sur de nombreuses statistiques touchant principalement les escouades de la moralité.

Ces statistiques démontrent que les escouades de moralité divisionnaires, fusionnées par le directeur Saulnier, étaient plus efficaces, dans plusieurs cas, que l'escouade de la moralité du quartier général.

Par ailleurs, la reprise de l'enquête de la Commission de police, hier, a été retardée de plusieurs heures, car le directeur Saulnier et son procureur, Me Jean-Louis Léger, étaient "prisonniers" de la neige.

Soulignons que les membres du tribunal d'enquête étaient présents au Palais de Justice dès 9 h. 30, hier matin.



photo René Picard, LA PRESSE

Pour le photographe, l'hiver est un sujet fascinant, aux possibilités illimitées. Le même sujet est cependant beaucoup moins intéressant pour l'automobiliste qui circule à pas de tortue sur une voie rapide enneigée. La neige qui est tombée pendant la nuit est venue compliquer davantage le travail des employés municipaux affectés au déneigement, employés qui ont repris le travail, cette nuit.

Montréal enneigé: un grand théâtre...

par Alain ZOLTY

La ville est un grand théâtre. Et, comme dans un grand théâtre, le spectacle continue, advenant que pourra. Dans les spectacles de la rue, chacun est à la fois acteur et spectateur et, hier, l'œil brillant et le rire facile, milliers étaient ceux qui, dans le centre-ville, avaient refusé de se laisser intimider par quelques arpentis de neige.

Grève ou pas grève des cols bleus, la foule était là, rue Sainte-Catherine ou, hier, il n'y en avait pas. Le pas Marie. La circulation était lente, chaotique, hasardeuse et pénible mais, présente, impatiente et klaxonante.

C'était un lundi comme un autre lundi, sauf que peut-être...

Peut-être, il y avait des sourires là où, hier, il n'y en avait pas. Le pas lent et mal assuré sur la neige glissante, hommes et femmes s'étaient laissés emporter par la douce euphorie de ces rares moments de la vie où l'on a l'impression de sortir du quoti-

dien, du routinier pour plonger dans un monde où chaque geste est neuf et satisfaisant.

C'était un lundi pas tout à fait comme les autres, même si dans le métro on se bousculait un peu, même si dans les grands magasins il y avait du monde, mais pas de vendeuses.

A midi, une queue s'était formée devant un cinéma de la rue Sainte-Catherine où deux films d'horreur étaient à l'affiche. A deux pas de là, un automobiliste immobilisé dans la neige, faisait hurler ses pneus sans qu'un passant ne daigne l'aider.

Dans l'air, l'indice de pollution était tombé à .04 et, en marchant au milieu de la rue plutôt que sur les trottoirs impraticables, on pouvait respirer à pleins poumons, sans arrière-pensée et sans se presser.

Des automobiles et des camions, abandonnés au milieu des artères étaient comme des monuments dressés en souvenir d'une époque ancienne où l'homme permettait que l'on em-

poisonna l'homme au nom de la facilité et du plaisir éphémère.

Ce n'était pas dans la rue que la fièvre montait cette fois, mais dans ces secteurs tertiaires et électroniques que sont les systèmes de communication de masse. La compagnie Bell Téléphone multipliait ses appels à la radio pour que les usagers ne surchargent pas les lignes car, après tout, faire son marché avec les doigts semblait autrement plus difficile que de le faire avec ses pieds.

La radio avec ses messages urgents sur les ordures que l'on ne pouvait enlever, sur les autobus qui ne roulaient pas, sur ces quelques familles isolées à Pointe-aux-Trembles où, semble-t-il, on ne pouvait remplir son frigidaire sans marcher dans la neige jusqu'aux hanches, créait un climat artificiel de tension et d'urgence.

Oui, ce lundi n'était pas tout à fait comme les autres puisque cette fois, il fallait marcher jusqu'au métro dans le froid vif, privé tout à coup de béquilles motorisées qui sont l'apanage des temps modernes.

Peu de voitures, peu d'autobus, peu de taxis faisaient tout à coup que l'on avait le choix, comme jadis, de sortir ou de rester enfermé. Beaucoup auront choisi de sortir car les temps ont changé et ce ne sont plus les raquettes et le traîneau dont nous dépendons, mais du métro et de la ville souterraine.

Peut-être avons nous eu, hier, un avant goût du monde urbain de demain — une ville presque silencieuse, non polluée, où l'homme sera forcé de se ressourcer de son corps et calmer son esprit. La ville est un grand théâtre d'où l'on tire d'innombrables leçons.

Achalandage des magasins réduit à son minimum

Samedi, Dupuis Frères avait annoncé pour lundi une vente surprise "à la pelle". Mais les cols bleus ne l'ont pas prise, la pelle, et les affaires allaient hier très au ralenti. "Nombre de petites rues sont encore ensevelies sous la neige, a déclaré un porte-parole de la maison, et on a invité ceux qui n'avaient rien d'urgent à accomplir dans le quartier des affaires à rester chez eux. Evidemment, les ventes s'en ressentent." Le personnel est arrivé graduellement à son poste, par le métro, à pied ou autrement.

Chez Eaton's, autre vente surprise annoncée, donc impossible de contre-mander. Eaton bénéficie d'une ligne de métro à proximité mais, a-t-on fait remarquer, "les autobus ne circulent pas en surface et la clientèle est plus faible que d'habitude". Au centre commercial de Pointe-Claire, les affaires allaient, paraît-il, comme à l'accoutumée, toutes les routes principales étant déblayées.

Même son de cloche chez Simpson's: peu d'activité commerciale, tout au moins au début de la journée. "Mais la majeure partie du personnel est présente", a souligné le gérant.

A la quincaillerie Pascal, bureau principal, on s'est contenté de déclarer que "c'est tranquille; plusieurs bureaux sont fermés aux alentours."

Le commerce des pelles à neige était lui-même au point mort. "Si le

client n'y a pas pensé plus tôt, a fait remarquer le gérant, il y pense un peu tard à la fin de février!"

Les approvisionnements

Malgré le ralentissement des transports, l'approvisionnement en nourriture ne posait pas de problème hier. Les arrivages habituels de lait ont atteint les grandes sociétés distributrices. Le seul problème se situait au niveau local, les livreurs à domicile ne pouvant desservir certaines rues bloquées.

A La Ferme Saint-Laurent, qui reçoit en moyenne 42,000 à 45,000 gallons de lait par jour, on ne signale aucun problème, les routes de campagne ayant été mieux nettoyées que nos rues montréalaises.

Le marché central métropolitain, boulevard de l'Acadie, a ouvert ses portes comme à l'accoutumée mais l'achalandage, c'est-à-dire la clientèle d'épiciers détaillants, était beaucoup moins nombreux.

Les arrivages ont souffert des retards, la principale difficulté étant le déchargement des wagons et la livraison aux entrepôts. On prévoit, de ce fait, des griefs pour marchandise avariée dans les fruits et légumes périssables.

Dans plusieurs cas, il est difficile de retracer les wagons, mis en attente sur des voies de garage.

Radio-Canada: peut-être le match de hockey, ce soir...

par Pierre VENNAT

Privés de hockey samedi, les téléspectateurs montréalais pourront bénéficier, ce soir, du match Rangers de New York vs Canadiens, si Radio-Canada s'en tient à télédiffuser ce match uniquement au réseau français.

Normalement, de toute façon, ces parties de semaine ne sont retransmises, en effet, qu'au réseau français de Radio-Canada. C'est le réseau CTV qui se charge de la télédiffusion de la partie pour les téléspectateurs anglophones.

Cependant, si pour "combler du temps" à la suite de débrayages ailleurs au pays, Radio-Canada tentait de retransmettre la joute de ce soir ailleurs au pays, il n'y aurait fort probablement pas de match du tout.

Samedi, on le sait, les amateurs de hockey ont été privés des matches disputés à Toronto et à Montréal: à Toronto, c'était à cause d'une décision

de la société d'Etat de procéder au lock-out et de retransmettre plutôt la joute en provenance de Montréal et mettant aux prises les Flyers de Philadelphie et le Canadien; à Montréal, c'est parce qu'on a refusé de jouer au "briseur de grève" et d'alimenter ainsi le reste du pays.

La décision de ne pas présenter le match de samedi soir a été prise à la dernière minute par les techniciens de NABET à Montréal, qui, normalement, ne devaient entreprendre aucune action de contestation samedi.

Irrités cependant par deux "erreurs administratives" de la société d'Etat, à savoir le lock-out contre quelque 50 techniciens de télévision, samedi, à Montréal (le premier dans la région métropolitaine), suivi de la décision de mettre à pied les techniciens de Toronto et de retransmettre au Québec et en Ontario la joute du Forum; les syndiqués décidèrent de boycotter le hockey.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

La circulation "cum (... pas la communauté urbaine) pedibus" était de loin la plus efficace, hier, dans le secteur ouest de la rue Sainte-Catherine. Qui aurait cru qu'en 1972, le piéton pourrait circuler plus rapidement et plus facilement que l'automobile? Et un piéton, ça n'a pas de difficultés à stationner...

Sécurité sur les chantiers de construction: poursuites accélérées contre les entrepreneurs pris en défaut

par Pierre VENNAT

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a décidé d'assigner un procureur spécial qui aura pour tâche d'accélérer les procédures contre les entrepreneurs trouvés coupables d'infraction aux normes de sécurité sur les chantiers de construction.

Le ministre s'est ainsi rendu à la demande du Syndicat de la construction de Montréal, qu'il a reçu en audience hier matin, et qui demandait que soit désigné un procureur de la couronne spécialement sensibilisé à la

"situation scandaleuse" qui existe présentement dans ce domaine, afin de plaider dans les causes en relation avec la Loi des établissements industriels et commerciaux.

M. Choquette qui a déclaré avoir trouvé fort "positif" le mémoire que lui a soumis le SCM hier, a également ordonné une enquête sur les retards dénoncés par le SCM, qui prétend qu'il s'écoule "de longs mois" avant que les causes intentées sous l'empire de cette loi soient entendues et jugées.

Projet d'amendements

Le ministre a par ailleurs demandé à l'avocat Jacques Desmarais, de la CSN, de lui préparer un projet des amendements qui devraient être apportés à la Loi des établissements de circulation. Il y aurait procès uniquement lorsque les prévenus plaideraient non coupables.

Enfin, le SCM a formulé une autre suggestion, à savoir que le ministre, sans s'immiscer dans le travail des juges, suggère au juge-en-chef de demander aux juges sous sa juridiction,

qui entendent les causes en relation avec cette loi, "de considérer ces causes comme très sérieuses et de rendre la justice en conséquence".

M. Choquette a répliqué qu'il verra ce qu'il peut faire.

La "pétition" du SCM

Dans son mémoire, baptisé "pétition", le SCM fait remarquer que la loi ne prévoit pas les sanctions suffisantes pour décourager les contrevenants, et surtout les "récidivistes", quand on songe que leur négligence entraîne souvent mort d'homme.

la presse

M. Loubier et la concurrence

M. Gabriel Loubier, chef d'Unité-Québec, peut estimer légitimement qu'il a réussi son premier grand coup en réclamant une enquête sur les finances des syndicats.

Non pas qu'il soit assuré d'obtenir ladite enquête. Au demeurant, c'est une idée extrêmement discutable, et il n'est même pas certain que M. Loubier tienne mordicus à sa suggestion. Peu importe, l'objectif est atteint. Il en va de l'argent comme de la vertu de la femme de César. Cette auguste personne cesse d'être au-dessus de tout soupçon le jour où elle commence à faire "parler" d'elle.

Démagogie, dira-t-on. Sans doute. Supposons que le chef d'Unité-Québec, non content de citer le chiffre de \$40 millions dans les coffres des centrales syndicales, se soit laissé aller jusqu'à parler de \$300, voire de \$500 millions. Les centrales auraient beau rectifier cette arithmétique, démontrer noir sur blanc que leurs opérations sont au-dessus de tout reproche, établir que leurs activités sont claires comme du cristal, il en resterait encore quelque chose dans les esprits. "Plus un mensonge est gros, plus il a de chances d'être cru", a dit un maître de la propagande moderne.

Il a suffi que M. Loubier demande une enquête pour que le gouvernement réfléchisse, pour qu'il envisage l'introduction d'une loi obligeant les centrales à déposer leurs bilans, pour que, dans l'esprit des syndiqués, qui sont loin de constituer la majorité de la population, une certaine confusion se manifeste. Bref, M. Loubier a fait mouche.

Mais pourquoi "Gaby", comme l'appellent ses intimes, se lance-t-il dans une campagne de "salissage", selon les uns, de salubrité publique, selon les autres ?

Personne n'ignore qu'entre eux les partis politiques ont contracté depuis longtemps l'habitude de se porter ce genre de coups. Duplessis s'était bâti une solide réputation en promettant des enquêtes sur les comptes publics, surveillés trop distraitement, d'après lui, par le gouvernement Taschereau. Puis, quand les libéraux ont repris le pouvoir (gouvernement Lesage), nous avons eu droit à l'enquête Salvas. Quant à l'alimentation des "caisses" des partis, elle fait constamment l'objet de questions suprêmement indiscrettes.

On dirait que tout se passe comme si M. Loubier, après avoir pris acte de la volonté déclarée des centrales de jouer un rôle politique, avait décidé de jouer le jeu à fond et de les traiter comme des partis politiques. Des partis d'opposition, si on veut, mais des concurrents néanmoins.

Qui, en effet, n'a pas remarqué que l'opposition extra-parlementaire, notamment celle des centrales syndicales, a eu, depuis plusieurs mois, un impact beaucoup plus considérable que celui de l'opposition officielle ?

Or, les partis politiques et les parlementaires en général ne goûtent guère ce genre de concurrence. Obligés de suivre la voie étroite du suffrage universel pour conquérir le pouvoir; condamnés à accepter une foule de contraintes pour se faire entendre, assurer leur leadership et maintenir leur clientèle, ils prennent naturellement ombrage de l'action politique de corps intermédiaires échappant aux servitudes communes. Pour gouverner et même pour former l'opposition il faut d'abord se faire élire. Telle est la loi commune.

Vis-à-vis d'attaques qu'elles ressentent vraisemblablement comme autant d'injustices, les centrales se défendent comme elles voudront. On les a rarement vues à court de réponses.

Mais il reste permis de remarquer que ce n'est pas seulement des rangs d'Unité-Québec que sont venues, depuis quelque temps, des questions, voire des critiques relatives à l'action politique des syndicats. De divers horizons (du Parti québécois au Parti libéral) fusent les interrogations.

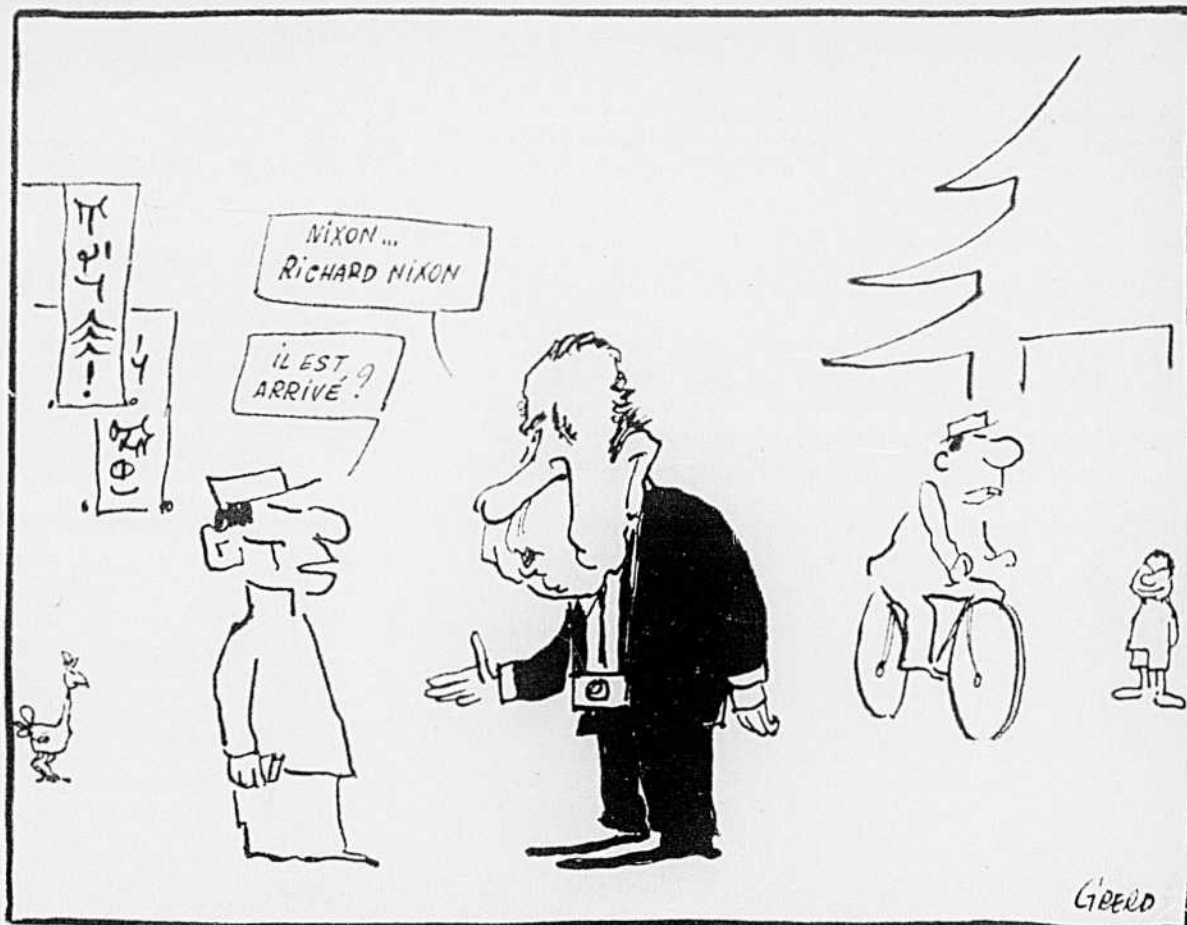
En butte à l'opposition systématique du clergé, Laurier, exaspéré, avait fini par lancer aux évêques: "Vous avez le droit de vous opposer à moi, mais faites-vous d'abord élire!" (Il luttait de la sorte contre ce qu'on a appelé "l'influence indue.")

Cela se passait à une autre époque. Cependant, aujourd'hui comme hier, la critique des partis et des institutions ne peut pas dépasser certaines bornes sans que l'opposition, surtout si elle est extra-parlementaire, ne se voie sommer d'aller se chercher un mandat clair auprès de la population, c'est-à-dire, en régime démocratique, dans des élections.

Les centrales raisonnent souvent comme si toutes les institutions, y compris les partis politiques, étaient à l'extrême droite et tout le pays à gauche. C'est peut-être vrai. Mais c'est peut-être aussi absolument faux. C'est le peuple souverain qui tranchera ce débat.

En ce qui le concerne, M. Loubier, chef de l'opposition parlementaire, dont les couleurs sont connues de tous, a voulu, semble-t-il, rappeler qu'il est toujours dans la course et qu'il entend le démontrer en temps et lieu. Il était temps, on allait oublier qu'il existe...

Guy CORMIER



Droits réservés

Après l'Angleterre, Montréal

La grève a naturellement pour but de faire pression, mais certaines grèves font plus pression que d'autres. Une grève des services municipaux de Ville Saint-Laurent, par exemple, ne dérangerait que les citoyens de cet endroit. Mais la grève des employés manuels de la Ville de Montréal dérange les citoyens de toutes les municipalités de l'île et des environs.

Une grève dans l'entreprise privée ne dérange, en général, que le propriétaire de l'entreprise. Mais une grève dans les services publics dérange tout le monde. On a constaté, hier, que la grève des cols bleus de Montréal a rendu dangereuses les rues de la ville. On a enregistré plus d'accidents sérieux et plus de hold-up. De plus, la grève contribue à gêner grandement le va-et-vient des autobus, et par conséquent, a empêché plusieurs citoyens de se rendre à leur travail. Plusieurs petites entreprises durent même fermer leurs portes, et des travailleurs se trouvent ainsi menacés de perdre une journée de salaire, et peut-être davantage.

On peut dire aussi que c'est parce que les grandes voies

d'accès de la métropole n'ont pas été suffisamment déblayées que les écoles durent fermer leurs portes. Que dire, enfin, de toutes ces petites rues où ni autos, ni autobus et ni ambulances ne peuvent s'aventurer. En conséquence, on peut craindre que des gens ont souffert, et ont même perdu la vie, du fait que les ambulances n'ont pu pénétrer dans telle ou telle rue. On a signalé, incidemment, des cas de femmes enceintes qu'il fallut transporter à l'hôpital en motoneige.

Imaginons maintenant un incendie se déclarant en un endroit inaccessible aux sapeurs. Il faudrait commencer par déneiger durant quoi, l'incendie pourrait dégénérer en conflagration.

Des actes de sabotage rendent encore plus complète la désolation. Des bulletins radiophoniques signalaient, hier matin, que des individus avaient ouvert des bornes-fontaines pour inonder et rendre impraticables des rues qui avaient été déblayées.

Des questions graves viennent à l'esprit. Cette grève ne constitue-t-elle pas une menace

à la sécurité publique? N'empêche-t-elle pas un peu beaucoup sur la liberté et les droits de la collectivité? Car enfin, de quoi s'agit-il, sinon de huit mille citoyens qui se dressent contre deux millions de leurs semblables pour leur dire: nos droits passent avant les vôtres. Payez, ou nous vous abandonnons à votre sort. En somme, il nous arrive, mais à une échelle plus modeste, ce qu'il vient d'arriver à l'Angleterre.

On l'entend de plus en plus dire: les grèves du secteur public équivalent, ni plus ni moins, à des hold-up. On sait la population désorganisée et sans défense, et on la fait chanter. La loi condamne le hold-up individuel. Il lui reste à trouver un moyen d'interdire le hold-up collectif.

Le droit de grève a un aspect discriminant: instrument de pression irresistible pour les uns, il s'avère dérisoire pour d'autres. C'est injuste. Il faut trouver un équilibre, sinon les pouvoirs publics n'auront plus qu'à céder sans cesse au chantage.

Jean PELLERIN

Le poids des taxes foncières

par Emile BOUVIER

Les Québécois payent, sous toutes sortes de formes, au moins 50 p. cent de leurs revenus en impôts. L'impôt, on le sait, est un prélèvement pécuniaire que le gouvernement opère, par voie de contrainte ou de législation, sur les ressources des particuliers. Les contribuables subviennent ainsi aux besoins publics à raison de leurs capacités contributives sans que l'Etat leur fournisse en échange de prestation déterminée.

Les payeurs de taxes comprennent la responsabilité d'un Etat à financer les dépenses publiques et à viser à une meilleure distribution du revenu national. Les problèmes que pose la fiscalité ne sont pas uniquement d'ordre économique, ils sont avant tout de justice et d'équité.

Or, selon des études récentes, il s'avère que le fardeau fiscal est plus élevé au Québec qu'en Ontario, plus élevé à Montréal qu'à Toronto. En me référant à son éditorial du 12 février, M. Claude Ryan citant l'étude de M. Perry de la Fondation Canadienne de Taxation écrivait: "Une famille de quatre personnes ayant un revenu annuel de \$5,200 versait, au premier janvier 1969, \$1,686 en taxes de toutes sortes au Québec, et \$1,594 en Ontario. Le revenu moyen de l'Ontarien était supérieur de quelque 20 p. cent à celui du Québécois. Nonobstant cette différence, chaque dollar gagné au Québec était taxé à 6 p. cent de plus qu'en Ontario."

"Au plan municipal, en ce qui touche la taxation foncière, le contribuable montréalais s'y découvrirait plus lourdement taxé que son concitoyen torontois... Perry estimait ainsi les taxes foncières payées par les résidents des deux métropoles: avec un revenu annuel de \$5,200, une famille de quatre personnes payait \$375 en taxes foncières à Montréal, contre \$271 à Toronto; avec un revenu annuel de \$10,400, une famille de quatre personnes payait \$750 en taxes à Montréal, contre \$598 à Toronto."

A ce dossier de Perry, j'ajoute l'étude du spécialiste Eric Hardy sur l'étude comparative des charges fiscales à Montréal et à Toronto transmise à la Ville le 13 janvier 1972. Selon cette étude, continue M. Ryan, "La propriété résidentielle est beaucoup plus lourdement taxée à Montréal qu'à Toronto, tandis qu'au contraire, cer-

tains types de propriétés commerciales sont plus fortement taxés à Toronto qu'à Montréal."

"Sur une résidence unifamiliale de \$15,000, les taxes totales sont de \$478 à Montréal, contre seulement \$164 à Toronto, à Sherbrooke \$361 et avec la taxe d'amélioration \$623. Sur une résidence unifamiliale de \$50,000 les taxes totales sont de \$1,678 à Montréal contre \$1,200 à Toronto et \$1,422 à Sherbrooke. Cela fait un taux comparatif de 290 p. cent dans le cas des propriétés de valeur modeste et de 165 p. cent dans le cas des propriétés plus confortables."

"Si l'on examine, par contre l'immeuble à bureaux qui a été choisi pour les fins de l'étude, et qui sert à des activités financières et bancaires, on constate qu'une propriété d'une valeur marchande d'un million est taxée à \$100,406 à Toronto, contre seulement \$65,095 à Montréal."

"Pour six édifices commerciaux d'une valeur marchande totale de \$4,6 millions, Toronto retire en taxes \$331,943. Pour six édifices commerciaux de même valeur, Montréal ne touche que \$297,888. Pour trois immeubles résidentiels d'une valeur marchande de \$1,06 million, Montréal touche en taxes \$41,604, alors que Toronto ne retire que \$31,226 et à Sherbrooke pour un édifice de \$500,000, la ville touche une taxe d'environ \$11,500."

"Il semble qu'à Montréal, le fardeau imposé aux entreprises qu'abritent les grands édifices à bureaux soit trop bas en comparaison avec celui que doivent porter les immeubles résidentiels et avec les taxes similaires prévalant à Toronto."

Ici, se pose le problème du soulagement fiscal du petit propriétaire. Les taxes montent à un point que la petite propriété est en train de s'écarter. Il est urgent qu'on y voie. A quoi sert d'une part d'encourager à bâtir sa maison, à développer un foyer sain et d'autre part, à l'écraser par des taxes municipales, scolaires; à l'empêcher de vivre avec la stabilité d'un foyer à lui. On prend toutes sortes de mesures sociales pour le chômage mais aucune pour encourager un petit propriétaire à garder sa maison. Il faudrait établir un barème provincial que toute maison dont la valeur ne dépasse pas \$20,000 ne paye pas plus que \$200 d'impôts fonciers, ou encore comme à To-

ce que pense LE LECTEUR

Le conflit chez les agents de la paix

En ce qui a trait à la grève des agents de la paix, la question litigieuse de ce conflit est d'ordre monétaire. Les agents de la paix demandent une équivalence par rapport à leurs confrères du fédéral, ce qui implique un rattrapage d'environ \$2,000, et d'après le gouvernement, ceci est quasi insurmontable d'après sa politique salariale; en plus, le syndicat demande un ajustement des échelons de salaire, et qu'ils soient portés à 5 et non 8, ce qui semble plus juste et équitable. Mais si nous revenons un peu en arrière, n'est-il pas vrai que nos députés et dirigeants politiques se sont votés un rattrapage de salaire d'environ \$4,000, ce qui n'est pas du tout dans l'ordre de la politique salariale gouvernementale. Pendant la discussion de cette augmentation, nous n'avons vu aucun politicien faire la grève ou du piquetage pour protester contre cette augmentation.

Nous savons tous que la maxime "à travail égal, salaire égal", a été prônée par plusieurs groupements et syndicats. Ici, ce que le syndicat demande est non pas la parité mais une équivalence, c'est-à-dire 95 % du salaire des gardiens des institutions pénales fédérales. Ça, ce sont les demandes du syndicat que le gouvernement a naturellement refusées, mais cela ne veut pas dire nécessairement que le gouvernement doit rester sur ses positions sans y apporter d'autres changements et surtout fermer la porte à toutes négociations. Il ne faut surtout pas lancer la pierre toujours du même côté de la barrière. Le syndicat en invitant ses membres à Drummondville et en demandant à ses membres d'appuyer les décisions de leur représentant n'était pas conscient, ou du moins laissait voir qu'il ne l'était pas, que ce conflit durerait aussi longtemps. Tous croyaient qu'ils se seraient terminés en quelques jours, mais tel ne fut pas le cas.

ronto à exempter d'impôts les propriétés à valeur modeste. C'est une erreur grave de faire payer certaines dépenses publiques par des taxes foncières sur les maisons unifamiliales. D'immenses édifices devraient porter une part proportionnelle. Ce serait une façon originale d'instaurer une société juste. "C'est mon opinion"

TELE 7, Sherbrooke

Le PQ de Labelle écrit au député de Labelle

Le PQ de Labelle écrit au député de Labelle

M. Fernand Lafontaine, Député du comté de Labelle.

Cher M. Lafontaine,

Vous vous dites surpris de ce qui se passe dans le comté; ça ne nous étonne nullement car vous n'y êtes jamais dans le comté. Vous n'avez même pas eu le courage de vous déplacer pour appuyer les gars de Sogefor. Vous n'avez pas fini d'être surpris car votre comté n'est et ne sera plus jamais comme par les années passées.

Vous dites aussi qu'il n'est pas nécessaire "d'importer des chômeurs dans le comté de Labelle qui est l'un des plus atteints par le chômage" mais vous ne vous demandez pas qui est responsable du taux de chômage? Quel était votre rôle dans le comté? Nous vous demandons à vous: "Qu'avez-vous pensé à long terme?" Quelles industries nous avez-vous données? Imaginez donc qu'on commence à se poser la question dans notre comté.

Vous semblez vous inquiéter des enfants, comme c'est triste, vous devriez aussi vous inquiéter du fermier et du gérant de la caisse populaire.

Quant à votre peur de voir se fonder des groupements péquistes dans votre comté vous êtes en retard dans les nouvelles car des groupements péquistes, il y en a déjà; c'est comme la peste c'est l'affaire là. Nous avons même un système d'information qui fonctionne depuis le Jour de l'An. Si jamais vous venez à Mont-Laurier, signalez 623-4848 et à L'Annonciation 275-3651 et vous entendrez alors un message enregistré donnant des informations sur des problèmes d'actualité surtout régionale. N'oubliez pas les 20% des votes obtenus à la dernière campagne. Des groupements péquistes, il y en a et surtout ils travaillent et ce bénévolement c'est un mot qui vous affole aussi je suppose.

Pourquoi ne criez-vous pas un peu pour la fermeture de la Base de la Macaza? Pourquoi ne criez-vous pas très très fort pour les chômeurs et les futurs chômeurs de la C.I.P.? Pourquoi n'avez-vous jamais empêché la "drave" sur nos rivières et obligé la C.I.P. à transformer notre bois chez nous? Ça n'en valait pas la peine, hein? et aujourd'hui, pour un événement beaucoup moins important que

l'histoire de la C.I.P., vous vous mettez à crier parce que vous croyez que ça c'est bon politiquement?

Alors, M. le Député, occupez-vous donc de nous obtenir des industries, c'est ça qu'il nous faut.

Au revoir, M. le Député.

Comité d'information, Parti Québécois du comté de Labelle.

Les colonialistes de Québécois

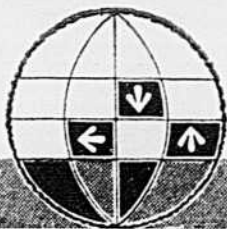
Ainsi il a fallu, une fois encore, que les Québécois viennent s'occuper de nous. Au lieu de nous laisser prendre en mains nos problèmes, des cinéastes québécois sont venus chez nous, en Acadie, et ont cru bon de faire un film L'Acadie, L'Acadie, qui a créé le plus vif malaise dans les provinces maritimes.

Amis québécois, on vous aime bien, mais occupez-vous de vos affaires. En réalité, vous avez une terrible mentalité colonialiste, néo-colonialiste, missionnaire, etc. Dès que vous avez l'occasion (rarement, heureusement), vous colonisez sans vous rendre compte que vous faites exactement comme les peuples européens ou américains. Aujourd'hui, c'est L'Acadie. Hier, c'était les Esquimaux à qui vous avez imposé votre manière de vivre. Avant-hier, c'était les Indiens que vous avez parqués dans des réserves. Avant-hier, aussi, c'était vos missionnaires qui, inconsciemment, faisaient du nationalisme (voir dans le Devoir: lettre d'un missionnaire). Demain, ce sera l'Afrique, où sous prétexte de servir de conseillers culturels à tel ou tel roi nègre, vous ferez du colonialisme subtil mais réel. J'ai souvent pensé que si vous le pouviez, vous seriez de terribles impérialistes.

Roger Laflamme, étudiant Université de Moncton

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulièrement à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement" numéro 1400. Prix de retour garanti. Service du tirage - Téléphone: 874-4911.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Une tempête et une grève soulignent toute la fragilité du milieu urbain



Rose-Anne
GIROUX

RIEN n'est plus fragile que l'équilibre d'une ville coulée dans le béton, le verre et l'as-

phalte: la grève des cols bleus le démontre trop bien!

C'est connu: plus une machine est compliquée, plus vite elle se détraque. Et dans une grande ville comme Montréal, il y a des rouages, administratifs ou autres, qui s'enrayent chaque jour, à l'insu d'un peu tout le monde. Mais, advenne un "4 mars" ou une grève spectaculaire comme celle des cols bleus: tout le monde se met à pester ou à réfléchir.

Et plus l'on se penche sur le sort de la métropole, plus l'on se rend compte, finalement, qu'au fond, l'on vit encore un peu comme au temps d'Astérix!

Plus vite à cheval...

Le Montréalais vit bien, mange bien, dépense bien: avec la grève des cols bleus, que fera-t-on des milliers de tonnes d'ordures nées de sa consommation? des 4,000 tonnes de dé-

chets solides qui s'accumulent, chaque semaine, à Montréal?

Les boueurs, ça a toujours existé. Le Montréalais a généralement son automobile. Mais cela irait sûrement plus vite à cheval ou à dos d'âne, par les temps qui courent. Et même si les cols bleus avaient travaillé, en fin de semaine, la neige aurait quand même eu le dessus: le Montréalais aurait attendu chez lui la fin de la tempête, tout comme les pionniers du siècle dernier. Une différence: les pionniers savaient

marcher, les citadins d'aujourd'hui en ont perdu l'habitude.

Etre piéton, cela change

Tout comme la tempête du 4 mars dernier, la grève des cols bleus a au moins "cela de bon" qu'elle nous fait repenser aux mérites de la marche et du transport en commun, qu'on présente un peu partout comme la solution d'avenir au problème de la congestion et de la pollution des villes. Les urbanistes et certains administrateurs municipaux parlent même de bannir les automobilistes des centres-villes et de redonner une place aux piétons.

En se promenant rue Guy, hier à près-midi, on pouvait facilement avoir l'impression d'être sur la lune, tant c'était calme par rapport au va-et-vient vrombrissant et klaxonnant habituel. En prenant le métro, on pouvait même découvrir des Montréalais qui ne l'avaient pas essayé depuis 1967: "Bélanger, c'est par là où... par là?"

Finalement, les Montréalais qui ont marché, fait du pouce ou pris le métro ont sûrement sensiblement modifié les statistiques habituelles du transport et ce, dans le sens souhaité, en temps normal, par nos administrateurs municipaux.

L'on se rappellera, par exemple, qu'en voulant inciter les Montréalais à prendre le métro et/ou l'autobus plutôt que leur automobile, l'administration municipale a déjà souligné qu'une auto ne transporte, en moyenne, que 1,2 personne, alors qu'une seule ligne de métro peut transporter jusqu'à 60.000 passagers à l'heure.

Et puis, quand tout était paralysé, hier encore, le métro d'ailleurs bondé, conservait toujours sa vitesse maximale de 50 milles à l'heure: 20 minutes au plus pour se rendre dans le centre-ville.

En temps normal, 500.000 voitures ou presque convergent, chaque jour,

sur Montréal. Hier, on pouvait presque les compter!

Encore d'autres problèmes urbains que les événements des derniers jours n'ont fait qu'accentuer: stationnement, ravitaillement, circulation des banlieusards, etc...

Des soufflées et des hommes

Par ailleurs, la grève des cols bleus et "leur" tempête (ils l'ont sûrement souhaitée!) nous rappelle aussi une autre réalité: c'est qu'en dépit de tous les projets technologiques, de toutes les machines, de toutes les charnières et de toutes les soufflées, de tous les balais mécaniques et de tous les camions-tasseurs cela prend encore des hommes pour ramasser la neige et, les ordures, faire le ménage, etc...

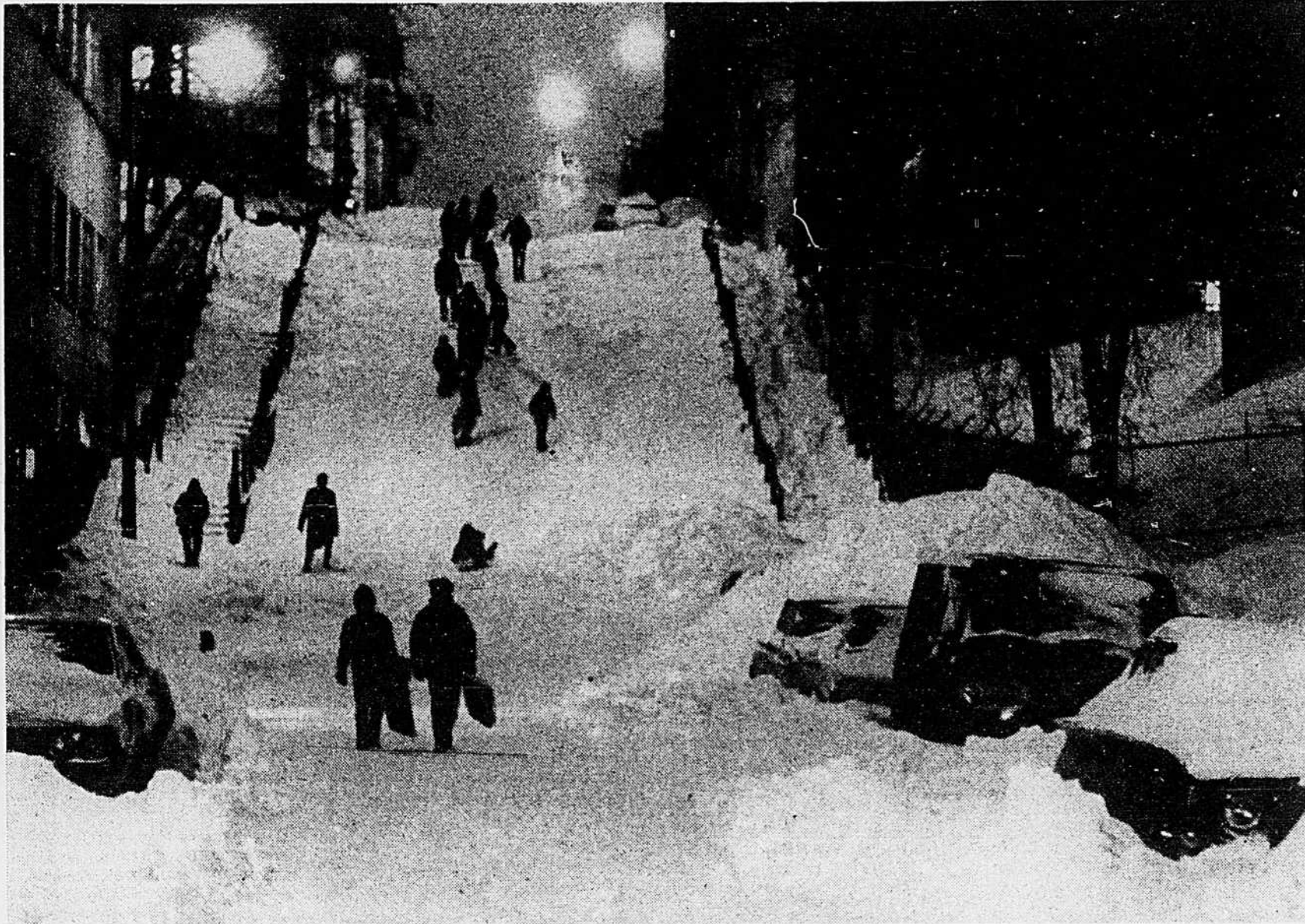
Comme au temps d'Astérix, vraiment!

Dans un monde bâti par des architectes et des ingénieurs, des techniciens "en ci" et des techniciens "en ça", cela fait un "peu dépassé" que d'être employé manuel. L'on s'est tellement habitué à parler en termes "20e siècle", en termes de progrès, de sciences, d'économie planétaire qu'on reste un peu ahuris, somme toute, devant une grève qui nous ramène en arrière, en nous faisant voir, finalement, ce que nous sommes toujours: des hommes à la merci de la nature et de leurs techniques.

Et puis, la comparaison n'est vraiment pas de taille (en effet!), mais la grève des cols bleus nous rappelle un peu... celles des mineurs, en Grande-Bretagne: "Est-ce possible, en 1972: toute une économie qui reste encore fondée sur le charbon?" (réflexion ayant fait son chemin depuis le début de cette grève).

Du charbon? A l'heure de l'énergie nucléaire et autres "bébêtes" du genre!

Pour revenir à "Montréal 1972", il reste à savoir si le conciliateur saura inventer une "potion magique".



Un vieux rêve d'urbaniste: la ville est redonnée aux piétons...

Photo René Picard, LA PRESSE

La preuve d'une situation d'urgence revient seule à la ville de Montréal

par Florian BERNARD

Des milliers de Montréalais se sont demandés, depuis samedi soir, pourquoi l'administration de Montréal tardait autant à demander une injonction obligeant les équipes municipales de déneigement à réintégrer le travail.

Dans le cas d'une grève légale — comme c'est actuellement le cas — seuls des motifs d'urgence peuvent justifier l'émission d'une injonction. Or, avant de procéder à cette demande d'injonction, l'administration de Montréal devait tout d'abord prouver que la situation présentait de réels dangers pour la sécurité du public en général.

De plus, puisque la grève des cols bleus est légale, le lieutenant-gouverneur en conseil doit faire enquête sur le bien-fondé de la situation d'urgence décrite par l'administration municipale. Une fois cette enquête terminée, le lieutenant-gouverneur en conseil demande lui-même, au nom de Montréal, l'injonction sollicitée, conformément à l'article 99 du Code du Travail.

De plus, l'injonction ne peut être accordée que si le lieutenant-gouverneur en conseil juge que la situation d'urgence décrite par Montréal ne peut être corrigée que par le retour

au travail des employés légalement en grève. L'administration municipale a donc le fardeau d'une preuve à établir, à savoir que les équipes privées de déneigement ne suffisent pas à éliminer la situation d'urgence.

Diverses injonctions

Les seules injonctions traditionnelles accordées lors de grèves légales — dans l'entreprise publique ou privée — concernent habituellement des cas de piquetage, de violence ou d'obstruction systématique dans le voisinage d'immeubles ou de secteurs. Ces injonctions ne visent pas à faire cesser la grève, mais obligent simplement les grévistes à ne pas commettre un geste précis ou une action qui brimerait le droit inné de l'employeur.

Les injonctions ordonnant un retour au travail ne sont accordées que dans le cas de grèves illégales ou lorsque la vie des gens est réellement menacée. C'est sur ce dernier point que l'administration de Montréal a basé son argumentation en faveur de l'injonction. Et c'est précisément ce qui explique la lenteur des procédures et les longs délais entre la demande et l'acceptation d'une mesure coercitive brisant, à toutes fins utiles, une grève légale.

Les Américains s'inventent encore une Chine codée sur ordinateurs

Collaboration spéciale

Louis
Wiznitzer



LES correspondants et commentateurs des media audiovisuels américains qui assurent la couverture du séjour de M. Nixon en Chine ne cherchent pas à dissimuler leur désappointement. L'attitude de M. Chou-En-Lai et des hauts dignitaires qui accueillirent les "nixonistes" à l'aéroport de Pékin fut certes correcte. Mais elle était visiblement dénuée de chaleur et si M. Nixon espérait prendre des bains de foule dans la capitale chinoise il dut vite déchanter.

Les masses brillèrent par leur absence le long du parcours menant de l'aérodrome au centre de la ville et la comparaison avec les manifestations enthousiastes et les effusions bruyantes qui marquèrent l'arrivée en Chine du Négus ou de M. Ceausescu ne pouvait que décevoir les téléspectateurs américains. Cependant une nuée de sinologues mobilisés pour l'occasion s'empresèrent de rassurer leurs concitoyens sur le petit écran et de leur expliquer qu'une brouille de vingt années ne pouvait s'effacer en quelques heures, d'autant plus que des troupes américaines sont encore stationnées en territoire chinois (Formose).

Un héros

Ces experts arrachés à leurs universités pour la durée de la semaine historique se divisent en gros et petits boutiens. Pour les premiers, qui passent pour des coupeurs de cheveux en quatre, le voyage du président Nixon ne peut être interprété par les dirigeants chinois, dans le contexte des traditions de Chine que comme un carrosse. Comme tant d'autres chefs d'état, depuis quatre mille ans, il a dû se résoudre à aller faire sa courbette dans la capitale chinoise.

Ils rappellent que M. Nixon s'est lui-même invité en Chine et que c'est à lui par conséquent de faire amende honorable. Pour les autres au contraire M. Nixon se trouve à Pékin en tant que touriste prospère, c'est-à-dire dans un rôle qui dans la mythologie américaine équivaut à celui du héros. Sa présence à elle seule constitue un cadeau à la Chine.

Toutefois ils s'accordent pour penser que la réserve, voire la réticence marquée par le Chinois à l'égard de leurs hôtes ne réduit en rien l'importance qu'ils attachent aux entretiens qui vont se dérouler à huis clos. Et le fait que Mao Tsé-Tung ait reçu M. Nixon dans sa résidence personnelle trois heures seulement après l'arrivée du président américain à Pékin démontre, selon eux, que si les Chinois sont moins vœux que les Américains à l'aspect son-et-lumière de la visite de M. Nixon ils n'en prennent pas moins au sérieux sa raison d'être profonde et les conséquences qui pourraient en découler.

Alunissage diplomatique

La discrétion la plus totale est maintenue sur les discussions que M. Nixon a eues jusqu'ici avec Mao Tsé Tung et Chu En Lai, encore que de bonne source on apprend que 1) à la surprise des Américains le problème coréen figurerait au sommet des préoccupations chinoises et que 2) le problème vietnamien fut abordé longuement et franchement. Du discours prononcé par M. Chu En Lai à l'occasion du banquet qui fut offert à M. et Mme Nixon et que les observateurs les plus chevronnés ont jugé optimiste — on peut déduire que les relations entre les deux pays seront normalisées sinon institutionnalisées à l'issue du voyage de M. Nixon. En attendant d'en savoir plus long sur les résultats concrets d'un voyage que M. Nixon définit lui-même d'"alunissage diplomatique", les Américains sentent un frisson à la vue des drapeaux américain et chinois hissés côte à côte dans le grand Hall des peuples, et lorsqu'ils entendent jouer l'hymne américain pour la première fois depuis 22 ans en terre chinoise. Et sans doute du côté chinois, dût-on éprouver quelque satisfaction lorsque M. Nixon

serra avec empressement et insistance les mains de M. Chu En Lai que Foster Dulles, en 1954, lorsque M. Nixon était vice-président des Etats-Unis, avait refusé de serrer.

Nouvel engouement

Si les sinologues auscultés jour et nuit à la télévision comme autant d'augures sont partagés sur l'utilité du voyage de M. Nixon (les uns soutiennent que M. Nixon tire une traite sur l'avenir et joue les apprentis sorciers tandis que les autres voient dans ce périple la percée psychologique indispensable à la mise en pratique d'une révision déclinante de la politique chinoise de l'Amérique), ils s'accordent pour exprimer leur inquiétude à propos du nouvel engouement des Américains pour la Chine. Ils rappellent que la politique chinoise des USA se caractérisa toujours par son manque de réalisme.

Depuis plus d'un siècle elle n'a cessé d'osciller entre un amour qu'elle eu le tort de croire partagé et une haine sans proportion avec l'objet qui la provoquait. La Chine parut tour à tour aux Américains comme peuplée de sages, d'êtres simples et purs, comme dans les romans de Pearl Buck, que les missionnaires auraient tôt fait de sauver, c'est-à-dire d'américaniser, tantôt comme un pays peuplé d'êtres sauvages, cruels et perfides. C'est pour sauver une Chine édulcorée que Roosevelt s'engagea en 1941 sur une voie qui mena à Pearl Harbour. C'est pour brimer et endiguer une Chine inventée à partir d'un bestiaire démoniaque que l'Amérique s'embourba au Vietnam. Et c'est peut-être une image encore déformée de la Chine qui incite le gouvernement américain à fonder sa politique étrangère sur de nouveaux équilibres. Pendant vingt ans, Washington prêtait aux dirigeants chinois de noirs desseins sur la foi de réactions purement émotives. Il tend aujourd'hui à s'exagérer la portée de l'indéniable concordance d'intérêts qui a permis le dégel entre les deux pays et à chercher dans les retrouvailles sino-américaines une panacée universelle.

En réalité l'Amérique n'a jamais cessé d'être fascinée par la Chine

qu'elle ne comprit jamais. La psychanalyse de l'"amour" que les Américains portèrent si longtemps au peuple chinois permettrait de trouver dans la psyché américaine des périples peu reluisantes. Au cœur de l'intérêt porté par l'Amérique à la Chine on trouve les deux faces du racisme.

Une immense scène

L'une, "bénévole", découlant du sentiment de supériorité morale mais "généreuse" et vouée au salut matériel et spirituel des "bons" Chinois. L'autre méprisante et brutale, déclenchant les sanglants pogroms des conies chinoises de Los Angeles, de San Francisco, de Portland, brandissant l'épouvantail du péril jaune, évoquant le spectre des gardes rouges, et de l'expansionnisme chinois. En fait, nous dit John Fairbanks, "roi" des sinologues américains, la Chine fut l'immense scène sur laquelle l'Amérique incarnera la vision altruiste et paternelle qu'elle avait d'elle-même.

Un confrère écrivait l'autre jour que la sinologie américaine était la mieux dotée et la "meilleure" du monde. Force nous est de nous inscrire en faux contre cette affirmation. En dépit de ses vastes ressources, elle reste livresque au possible et abstraite. Dans ses jugements elle se trompe trois fois sur quatre sur les véritables mobiles, sur les vraies aspirations d'un peuple qu'elle croit pouvoir saisir à force de chiffres.

Une image déformée

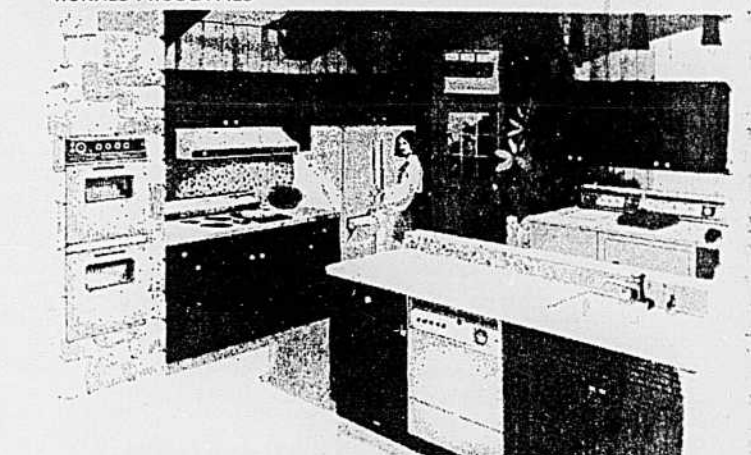
Les ordinateurs lui livrent de la Chine une image aussi déformée que celle qu'ils lui donnèrent longtemps du Vietnam. La Chine qu'ils s'inventent une nouvelle fois risque de les décevoir. Voilà pour ce que James Reston appelle les "considérations philosophiques". Dans l'immédiat, le sommet chinois sera-t-il autre chose qu'un marche-pied vers le sommet soviétique? Chu En-Lai aidera-t-il Nixon à se déprendre des ornières indochinoises? La première visite d'un président américain en Chine inaugure-t-elle vraiment l'ère tripartite ou quinquartipartite? Voilà ce que nous ne saurons qu'à la fin de la semaine.

20 ANS D'EXPÉRIENCE EN AMÉLIORATIONS DE MAISONS



RONALD PROULX FILS

Ronald Proulx, expert en planification qui était à votre service à la T.V., est maintenant à votre service à domicile.



OFFRE SPÉCIALE POUR FÉVRIER

CUISINE: à partir de \$500.00
SALLE DE JEUX: 12 x 20 à partir de \$1295.00

• RAJOUT • TOUTES RENOVATIONS DE MAISONS EXTERIEUR ET INTERIEUR • GARAGE ETC.

GARANTIE
Les Renovations Proulx & Fils Enr. garantissent tous les travaux et main-d'œuvre pour une période d'un an.

• FACILITE DE PaiEMENT
• ESTIMATION GRATUITE
• A DOMICILE SANS OBLIGATION

LES RENOVATIONS PROULX & FILS ENR.
10950 PARC GEORGES
MONTREAL

324-0331

la MÈTÈO

Quand, M. le Maire?

Miami, le 22 février 1972

M. Jean Drapeau,
Maire de Montréal

Je prends la liberté de vous écrire, M. le Maire, pour vous demander quand vous allez faire une déclaration au sujet de la fin de l'hiver.

Je viens de téléphoner à Montréal et il paraît que c'est le fouillis. On m'a dit que le système circulaire est spasmodique et qu'au lieu d'une salubre transfusion de beaux temps, on a presque tué le moribond en lui infusant une nouvelle dose de neige.

Ici, le ciel est partiellement nuageux mais le thermomètre se maintient aux environs de 70 degrés. C'est très agréable mais je commence à m'ennuyer. Ayant une sainte horreur de la neige, j'attends, pour revenir, que vous disiez quand l'hiver va finir. Je vous ai écouté, l'année dernière, et cela m'a permis de revenir trois semaines plus tôt.

Signé: "soleil d'hiver" (pseudo).
P.S. — Pourriez-vous voir à ce que tout fonctionne normalement à l'aéroport, afin que je n'aie pas de problème à revenir dès la fin de l'hiver?

RETOUR

SUITE DE LA PAGE A 1

fort peu nombreux en soirée, le centre-ville s'étant vidé plus tôt qu'à l'accoutumée grâce à la bienveillante attention de patrons conciliants qui ont permis à leurs employés de quitter plus tôt.

L'apparition des charnues dans les rues de la ville contribuera peut-être à faire oublier le cauchemar d'hier, mais ce n'est certes pas avant plusieurs jours que la vie et la circulation reprendront leur cours normal.

Des boîtes de sardines

Les transports publics, même s'ils offraient des services au ralenti, n'en ont pas moins fait des affaires d'or, hier. Le métro a connu une journée rappelant les meilleurs moments d'Expo 67, pendant que les trains de banlieues tentaient de faire la preuve que les banlieusards n'ont pas besoin de leur auto pour se rendre à leur travail.

Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a révélé que les trains desservant Val-Royal, Carterville et Deux-Montagnes ont été bondés et que de nombreux wagons ont été ajoutés. Le service a été maintenu avec un retard maximum de 10 à 15 minutes.

Du côté du Canadien Pacifique, desservant le Lakeshore, Dorion, Rigaud et Vaudreuil, on a rapporté une affluence record.

Un porte-parole a signalé qu'en temps normal un convoi ne transportait pas plus de 400 passagers. Or, hier, le plus petit convoi a voyagé avec 833 passagers à son bord. Un train a même accueilli jusqu'à 2,200 personnes.

"Les voyageurs étaient entassés comme des sardines", a révélé le porte-parole en précisant que l'on ne s'attendait pas à une telle affluence.

Pour ce matin, on ne prévoyait aucun autre service spécial du côté des trains.

Pour ce qui est des autobus allant vers l'extérieur de Montréal, tous les services étaient maintenus, sauf qu'il fallait compter un retard pour entrer et sortir de la ville.

Un porte-parole de la compagnie Voyageur a révélé que les autobus mettaient une heure et demie seulement pour entrer ou sortir de la ville.

Policiers et pompiers

Les policiers qui, comme tout le monde, devaient circuler dans la neige, ont eu la tâche relativement facile, hier.

En effet, durant toute la journée, les policiers n'ont répondu qu'à 119 appels pour des accidents et, seulement quatre de ces collisions ont fait des blessés.

Il n'y eut qu'un seul vol à main armée et 21 vols par effraction, ce qui se situe bien en deça de la moyenne pour une journée normale.

Les pompiers, pour leur part, se sont rendus sur les lieux de cinq incendies. Outre l'alerte générale d'hier matin, au 10,370 Terrasse Fleury, les autres incendies étaient de peu d'importance.

LA VIE REPREND

SUITE DE LA PAGE A 1

donnés à l'entreprise privée, non seulement en ce qui concerne le déneigement, mais aussi dans le cas de l'enlèvement des ordures ménagères sur lequel ils réclament maintenant entière juridiction.

Depuis hier midi, il ne s'était rien fait, côté déneigement, les entrepreneurs privés ayant décidé, eux aussi, d'arrêter de travailler. A cause, semble-t-il, des menaces et des attaques dont ils auraient été victimes. Hier matin, à l'angle des rues Sauvé et Clark un groupe de déneigeurs a même été menacé d'une carabine par des individus qui lui ont clairement indiqué qu'il devait cesser de travailler.

Un porte-parole des relations publiques de la police de Montréal a révélé qu'il y a eu 34 plaintes du genre, depuis la tempête. Par ailleurs, même les grévistes qui ont repris le travail, cette nuit, étaient escortés: soit par des policiers, soit par des camarades grévistes.

Pour revenir à la possibilité d'une injonction, disons que le premier ministre Robert Bourassa a plein mandat, maintenant, pour en donner le signal. C'est ce qu'a précisé, hier soir, le ministre Cournoyer, après avoir déclaré que le Cabinet avait décidé, hier après-midi, lors d'une réunion spéciale, "de prendre les mesures pour que le Code du travail soit respecté".

L'injonction:
"une arme ultime"

M. Cournoyer faisait plus particulièrement allusion, alors, à l'article 99 du Code du travail, qui prévoit le recours à l'injonction, lorsque la sécurité ou l'hygiène publique est menacée.

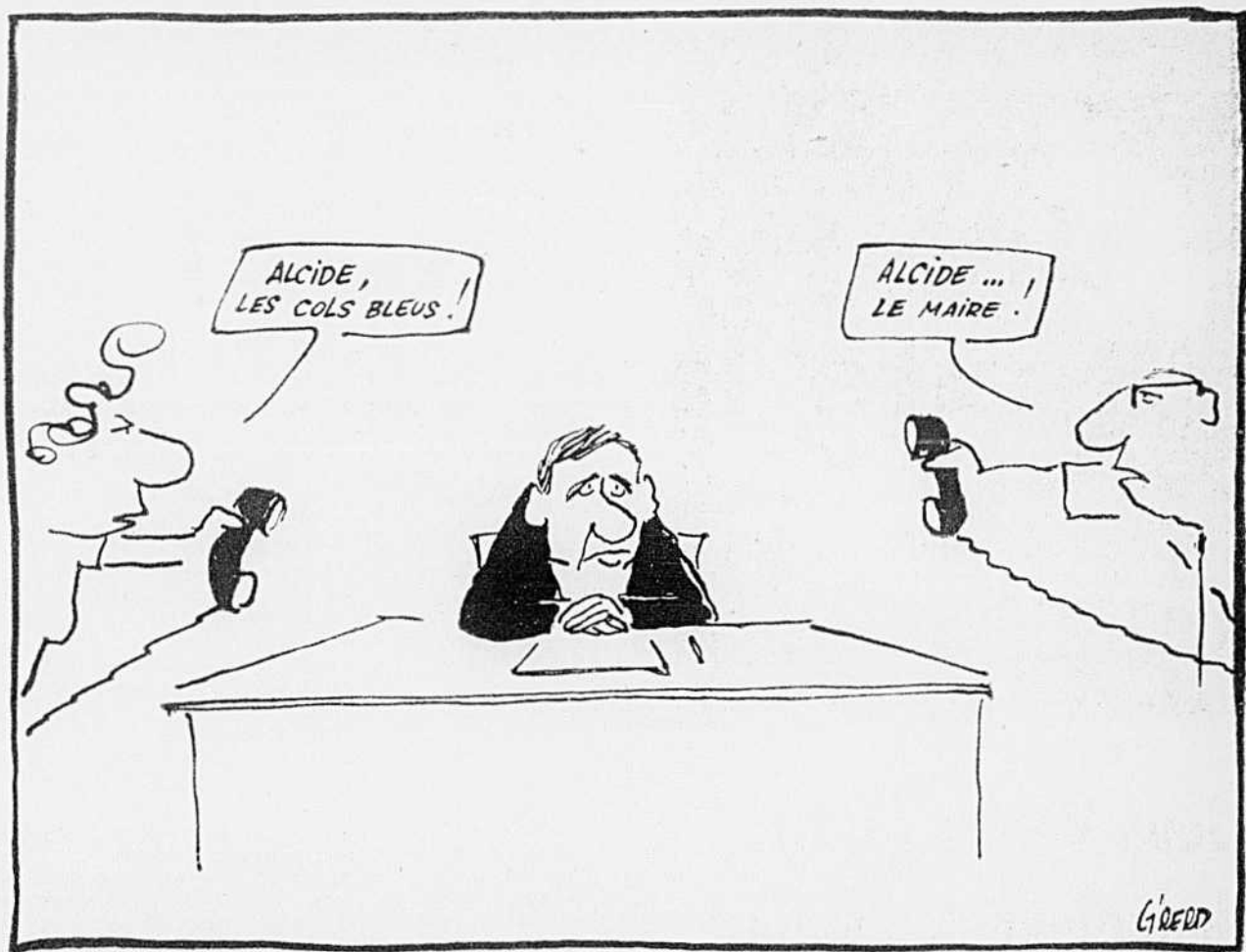
M. Cournoyer, quant à lui, a clairement indiqué ses réticences vis-à-vis d'une injonction qu'il considère comme "une arme ultime, devant être utilisée quand tous les recours normaux de la négociation sont épuisés", surtout dans le cas d'une grève légale: après tout, a-t-il souligné, les fonctionnaires bénéficient d'un droit de grève qui leur a été légalement reconnu.

Finalement, c'est l'intervention du ministre Cournoyer qui a permis un certain débloquage. Il aurait convaincu les dirigeants syndicaux des cols bleus que la Ville est maintenant disposée à négocier sur les points les plus litigieux du conflit, tout en les amenant à poser un geste de "bonne foi" (celui de déblayer) avant d'être libérés par les pirates de l'air.

Les citoyens pourront circuler, les grévistes vont disparaître, dans l'imédiat, la menace d'une injonction et d'un retour au travail forcé, tandis que le gouvernement, lui, n'a pas été obligé d'agir d'une façon draconienne.

Par ailleurs, suite, semble-t-il, aux événements d'hier soir, la section locale 301 a annulé une conférence de nouvelles qu'elle devait donner ce matin, au sujet du conflit en cours.

Enfin, selon M. Cournoyer, l'on aura une idée de la bonne foi des cols bleus "s'il n'y avait plus de neige dans les rues, ce matin".



Droits réservés

Claude Morin quitte son poste de conseiller du gouvernement

QUEBEC (PC) — L'ancien sous-ministre aux Affaires inter-gouvernementales, M. Claude Morin, a confirmé la nouvelle annoncée hier par le quotidien de la capitale provinciale selon laquelle avait démissionné de son poste de conseiller auprès du gouvernement provincial.

Pressé de questions par son auditoire, lors d'une causerie prononcée hier soir dans le cadre des conférences du Comité d'action politique et culturelle de Québec, M. Morin a répondu qu'il aurait des décisions à prendre mais il a refusé d'en indiquer le moment ou l'orientation.

Il a cependant confirmé la nouvelle de sa démission comme conseiller du gouvernement, précisant que sa décision avait été motivée par des "raisons importantes".

Rappelons que M. Morin, qui enseigne actuellement à l'Ecole nationale d'administration publique, était demeuré conseiller du gouvernement en matière de relations fédérales-provinciales après sa démission comme sous-ministre aux Affaires inter-gouvernementales, en octobre dernier.

Deux solutions

Tout en refusant d'indiquer ses options personnelles, M. Morin a déclaré, dans sa conférence, que le Québec n'avait plus que deux solutions

s'il voulait éviter de devenir un gouvernement régional soumis aux volontés d'Ottawa: Reprendre la révision constitutionnelle ou faire l'indépendance.

L'ancien sous-ministre, qui fut pendant 10 ans, le premier fonctionnaire responsable de la négociation fédérale-provinciale, a toutefois ajouté que la révision constitutionnelle lui semblait difficile à entreprendre après l'échec de la conférence de Victoria.

Il a expliqué que par la force des choses, les gouvernements d'Ottawa et de Québec en étaient venus graduellement à entreprendre une série d'actions dans les mêmes champs d'activités et que ceci avait inévitablement produit des conflits.

Ces conflits ne peuvent pas être résolus, a-t-il souligné d'une part parce que la constitution actuelle ne prévoit pas quel gouvernement a le pouvoir de faire telle ou telle chose et d'autre part, parce que chacun de ces deux paliers d'autorité se sent une responsabilité particulière dans ces champs d'action.

Conflits

Selon M. Morin, Ottawa profite de sa situation de ses ressources, des zones grises de la constitution et de l'appui implicite des autres provinces qui le considèrent comme leur vrai gouvernement pour faire de plus en

plus de choses et gruger ainsi le domaine québécois.

C'est ainsi, a-t-il précisé, que le gouvernement fédéral s'est occupé du secteur des communications, de celui des affaires urbaines, de celui de la pollution et rien ne nous assure que demain, il ne voudra pas s'occuper du secteur de l'éducation ou de celui du bien-être.

Face aux conflits de plus en plus nombreux et de plus en plus importants, l'un des deux gouvernements devra céder et je doute fort que ce soit Ottawa qui le fasse, a-t-il dit.

M. Morin a d'autre part souligné qu'on se leurrerait en pensant que les Québécois qui oeuvrent au gouvernement central peuvent agir en fonction des intérêts du gouvernement du Québec.

Ceux-ci, même avec les meilleures intentions du monde, travaillent dans un système dont la tendance est de faire du gouvernement central le vrai gouvernement de tous les Canadiens, a-t-il précisé.

Les citoyens des autres provinces peuvent accepter cela mais, historiquement, les Québécois ne l'ont jamais accepté parce que pour eux, leur seul outil collectif est leur gouvernement et il est impensable que ce ne soit pas ce gouvernement qui maîtrise leur destin, a conclu M. Morin.

PAS D'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE A 1

peine d'emprisonnement à vie, aux criminels d'habitude, aux délinquants sexuels et aux prisonniers connus pour leur liaison avec le crime organisé.

Enfin, le solliciteur général s'est élevé avec véhémence contre certains rumeurs laissant entendre qu'il était lui-même un ami ou un ex-camarade de classe d'Yves Geoffroy. Il a nié catégoriquement avoir subi des pressions directes ou indirectes.

Une enquête est nécessaire

L'opposition qui avait demandé une déclaration ministérielle sur l'affaire Geoffroy n'a pas du tout été convaincue par les arguments et les assurances données par M. Goyer.

Dans des termes à peu près identiques, les porte-parole conservateur et néo-démocrate, MM. Eldon Woolliams et Andrew Brewin, ont déclaré que si le cas n'était pas aussi tragique, ce serait une véritable comédie.

Selon M. Woolliams, une enquête juridique est "absolument nécessaire".

Il a souligné qu'une personne condamnée à l'emprisonnement à vie ne doit pas être mise en liberté, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une accusation de meurtre comme dans le cas de Me Geoffroy, qui fut trouvé coupable par le tribunal d'avoir tué sa femme.

M. Woolliams a fait valoir que le congé accordé au notaire a dû être approuvé d'abord par le cabinet et que par conséquent le solliciteur général était nécessairement au courant de la requête.

Pourquoi ne pas avoir offert de récompense pour la capture de Geoffroy, s'est demandé le porte-parole conservateur, avant d'ajouter que ce sont là des points qu'une enquête judiciaire pourrait éclaircir.

Il a rappelé enfin qu'une telle enquête avait apporté des éléments nouveaux dans le cas de Raymond Denis, qui avait été accusé d'avoir offert un pot-de-vin. M. Denis est devenu depuis l'avocat de Geoffroy, du moins jusqu'au moment de sa disparition en décembre dernier.

Pour sa part, M. Brewin a dit que si le gouvernement n'est pas d'accord pour une enquête judiciaire, alors tout au moins faudrait-il donner l'occasion au comité parlementaire de la justice de se pencher sur cette affaire.

C'est le 28 juin 1971 que M. Geoffroy a demandé l'autorisation d'épouser Mlle Carmen Parent, avec laquelle, semble-t-il, il avait entretenu une liaison continue. Ce mariage, disait-il, permettrait de trouver une mère à ses enfants, qui étaient alors

confiés à des membres de sa famille, en fait deux frères que les autorités impliquées ont considérés en mauvaise santé et ce qui aurait eu pour effet de mettre en danger la bonne garde de ses enfants.

Cette partie du rapport de l'agence sociale sur l'état de santé des deux frères ne reposait que sur du oui-dire, a confessé le ministre. "Il est évident qu'une enquête plus minutieuse aurait dû être faite", a-t-il ajouté.

A part ce point particulier du dossier, M. Goyer a fait valoir que toutes les procédures régulières ont été respectées, soit un rapport complet de l'aumônier de l'institution, M. l'abbé L. Dupuis. La chancellerie du diocèse de Montréal a donné son assentiment également au mariage, tout en précisant la date et l'endroit de la cérémonie, soit l'église paroissiale de Saint-Vincent-de-Paul, le 24 décembre dernier, par le père Ninkeri, en présence de Mme Laurence Geoffroy-Amyot, sœur et témoin de M. Geoffroy et de Me Raymond Denis, témoin de Mlle Parent.

Comme le veut le règlement, il y eut aussi un rapport d'une travailleuse sociale, en l'occurrence, Mlle Micheline Cornélius, de la société d'orientation et de réhabilitation sociale. Ce rapport favorisait également le mariage à cause notamment des enfants et de la santé des oncles Geoffroy.

Un troisième rapport, celui de M. March Gosselin, agent de classification au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, qui reprend la situation des enfants comme argument majeur en faveur du mariage du détenu Geoffroy avec Mlle Parent.

Le 20 octobre 1971, M. Gérard Brennan, directeur du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, a transmis les trois rapports ainsi que sa recommandation en faveur du mariage. Le 3 novembre, il a reçu du révérend J.A. Nickels, chef des services d'aumônerie, une autorisation finale du mariage.

En conclusion, M. Goyer a soutenu qu'on n'a trouvé ni irrégularité, ni illégalité et que sauf l'adoption de mesures de précaution plus grandes, comme celle de consulter le procureur général de la province pour connaître toutes les implications juridiques d'un mariage éventuel, il n'y a pas lieu d'abandonner le programme de congés temporaires.

54,000 congés

Depuis trois ans et demi qu'existe ce programme, on a accordé 54,000 congés à des détenus. Le ministre a précisé que moins de 1 p. 100 des détenus ne sont pas revenus à la prison comme convenu. Il estime qu'il s'agit d'un succès, puisque la très grande majorité respecte la consigne.

Néanmoins, M. Goyer pense qu'il

faudra attendre encore quelques années avant de pouvoir tirer des conclusions sur les effets réels que ce programme a sur le taux de récidive.

Mais les indices actuels laissent le ministre optimiste: ces congés, a-t-il expliqué, font diminuer la tension à l'intérieur des prisons et ils font comprendre aux détenus que la réhabilitation n'est pas une farce et que s'ils veulent eux-mêmes s'aider, on peut les aider.

LE RAPPROCHEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

sa visite en Chine. Le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, l'a laissé entendre lundi soir.

Caution suprême

Les observateurs occidentaux dans la capitale chinoise donnent à la rapidité de la rencontre de lundi une signification politique importante. Ils voient en effet dans ce geste la volonté du président Mao Tsé-toung de donner, dès l'arrivée du président des Etats-Unis, une consécration solennelle et une caution suprême à la politique de rapprochement avec les Etats-Unis.

Cette politique de rapprochement a été d'autre part évoquée par M. Chou En-lai, dans le discours qu'il a prononcé au cours du banquet offert lundi soir au président américain et à sa suite. Le premier ministre chinois a en effet exprimé l'espoir de voir les relations entre les deux pays se normaliser sur la base des "cinq principes de la coexistence pacifique", en dépit "des grandes divergences existant entre les deux gouvernements".

"Si nous pouvons trouver un terrain d'entente, a déclaré de son côté le président Nixon, les chances de la paix mondiale sont grandes.

"Ce que nous disons ne durera pas longtemps mais ce que nous faisons peut changer le monde", a-t-il souligné. Mme Nixon

Pendant que son époux, le président des Etats-Unis, préparait avec ses conseillers sa prochaine entrevue avec le premier ministre chinois, Mme Nixon est allée visiter les cuisines de l'hôtel de Pékin.

Celui-ci est situé juste en face de la Porte de la Paix céleste, rue de la Paix éternelle: un des plus vieux et des plus célèbres hôtels de la capitale, il est en grande partie réservé aux visiteurs étrangers.

La première dame des Etats-Unis, visiblement ravie de sa promenade, a pu voir se préparer de la cuisine chinoise authentique et elle a complimenté les chefs de cuisine. Elle a été étonnée par la gentillesse et l'amabilité chinoise et elle espère bien pouvoir aller "faire les magasins" pendant son séjour.

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	30	Chicago	33	48	New Orleans	46	73
Washington	19	—	San Francisco	45	61	Miami	44	70
Boston	—	—	Los Angeles	51	63			

Vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Paris	39	39	Moscou	20	30	Hong Kong	39	63
Londres	39	39	Stockholm	34	34	Lisbonne	54	59
Rome	50	57	Tokyo	37	39	Sydney	64	66
Berlin	37	43	Athènes	54	55	Tunis	48	59
Amsterdam	37	37	Casablanca	55	63	Vienne	39	39
Bruxelles	38	41	Genève	32	46	Varsovie	32	45
Madrid	39	48	Le Caire	—	70			

Vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	68	82	Bermudes	51	57	Nassau	63	68
México	37	75	Barbades	70	82	Rio de Janeiro	75	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Option air pur

Gaz Métropolitain, inc.



LE FILS KENNEDY

SUITE DE LA PAGE A 1

capitale indienne mercredi dernier après avoir séjourné au Bangla Deth avec sa tante. De source diplomatique américaine, on indiquait qu'ils avaient voyagé séparément.

Annulation

Les autorités de l'aéroport de La Nouvelle-Delhi ont précisé que le jeune Kennedy, qui est âgé de 19 ans, avait retenu un siège à bord de l'appareil mais qu'on l'avait ensuite annulé, présumément pour éviter d'attirer l'attention sur sa présence.

Sur dernier moment, ont ajouté les sources, il s'est présenté à l'aéroport. Pour préserver leur intimité, les détails du voyage de Joseph et de sa tante n'ont pas été divulgués par la presse.

A McLean, en Virginie, le sénateur Kennedy a déclaré que bien que la famille soit inquiète, "nous avons appris que tout le monde est calme à bord de l'appareil et qu'il n'y a aucune raison de croire qu'il puisse être en danger à l'heure actuelle".

Le sénateur s'est rendu avec la mère de Joseph, Ethel Kennedy, au domicile familial près de Washington, pour répondre aux questions des journalistes. Le sénateur avait ramené de l'aéroport Mme Kennedy et un groupe composé de ses enfants. Ils revenaient d'une partie de ski dans le New Hampshire. Mme Kennedy n'a fait aucun commentaire.

Les pirates ont détourné l'appareil une heure environ après le départ de La Nouvelle-Delhi.

Le porte-parole de la Lufthansa dans la capitale indienne a indiqué que trois ressortissants libanais et trois passagers originaires de l'Etat d'Oman, dans le golfe Persique, étaient montés à bord, à l'escale de La Nouvelle-Delhi. Mais il n'a pu préciser qui avait détourné l'avion.

Un porte-parole de la compagnie a confirmé que trois passagers avaient été identifiés sur la liste des occupants et qu'il s'agissait effectivement d'Arabes munis de passeports d'Oman.

Les autorités de l'aéroport de Bombay ont indiqué par ailleurs qu'elles avaient reçu le message suivant de l'appareil: "Appelez-nous Jidda la victorieuse. Si vous nous appelez Luf,

thansa, nous ne vous répondrons pas".

Présumément, les pirates faisaient allusion à la ville de Jidda en Arabie Saoudite, port d'entrée de La Mecque, la ville sainte de la religion musulmane.

Atterrissage

L'appareil s'est posé à Aden, à 2,500 miles de La Nouvelle-Delhi, à 22 h. 30 hne, a indiqué la Lufthansa.

Les autorités avaient d'abord annoncé que les pirates voulaient se rendre à Amman, capitale de la Jordanie.

C'est sur une piste déserte près d'Amman que les guerilleros palestiniens avaient réussi à faire poser deux appareils à réaction lors d'un détournement en septembre 1971. Un porte-parole de l'organisation avait demandé la libération de l'assassin du sénateur Robert Kennedy, Sirhan Bishara Sirhan, en échange des passagers de l'avion. Le commandement de la guérilla avait répudié cette déclaration plus tard.

Sirhan, un jeune Arabe palestinien, avait déclaré qu'il avait abattu le sénateur Kennedy le 5 juin 1968 parce que celui-ci appuyait la politique israélienne.

On a révélé, ce matin, à Londres, que le gouvernement des Etats-Unis, qui n'entretient pas de relations diplomatiques directes avec la République démocratique populaire du Yémen, a demandé au gouvernement britannique de câbler à son ambassadeur à Aden pour qu'il obtienne la libération de Joseph P. Kennedy III, ainsi que de tous les autres passagers.

M. Rolf Bepper, directeur du trafic de la Lufthansa à Francfort, a annoncé ce matin qu'il avait reçu un appel téléphonique du bureau de cette société à Addis-Abeba disant que les femmes et les enfants qui se trouvaient à bord du Boeing avaient été libérés par les pirates de l'air.

Les passagers ont d'abord été emmenés au restaurant de l'aéroport d'Aden, puis vont être répartis dans des hôtels de la ville.

D'autre part, "pour prévenir toute surprise, les Fedayine ont placé des explosifs à l'intérieur du "Boeing 747", signale l'agence irakienne d'information.

Acquisant aux demandes des auteurs du détournement, la direction de l'aéroport d'Aden a accepté de ravitailler l'avion en carburant et les passagers en vivre, ajoute l'agence.



Jean Vanier l'apôtre des handicapés.

Jean Vanier défend la logique de l'amour

par Jean-Guy DUBUC

"Quand on refuse d'entendre le point de vue de l'autre, quand on refuse de l'écouter, quand on refuse de comprendre, on élève des barrières et on bâtit l'agressivité. Il ne faut pas être surpris, quand un anglophone de chez-nous refuse d'apprendre le français, qu'un jour, vienne l'explosion." Et alors il est trop tard.

C'est au collège Loyola que Jean Vanier adressait hier ces paroles, à un public principalement composé d'étudiants anglophones. Et c'est pour démontrer la nécessité d'une logique d'amour chez les hommes d'aujourd'hui qu'il montrait les échecs d'une logique d'agressivité.

Pour Jean Vanier, qui consacre sa vie au service des handicapés mentaux, il faut arrêter au plus tôt le mouvement actuel d'agressivité pour installer la paix, l'union et l'amour. C'est ce que lui vit dans le monde de ceux qu'il appelle "des blessés".

Sa technique est toute simple.

"Il faut d'abord s'arrêter devant quelqu'un, dit-il. Puis, savoir le regarder, avec tout ce qu'il est. Et il faut l'écouter, lui poser des questions pour le comprendre. A ce moment, on pourra le toucher et le rejoindre. Pas avant, ni autrement."

Les normaux et les anormaux

Jean Vanier passe sa vie avec les gens que la société appelle des "anormaux". Et il s'identifie tellement à eux qu'il parle des autres comme étant "ceux qui se disent normaux". Il dira ainsi: "Les gens normaux sont étranges... Avez-vous l'occasion d'en rencontrer? On ne peut définir leurs caractéristiques parce qu'il est impos-

sible de faire des tests sur eux..."

Avec un grand sourire, il raconte ensuite cette visite que lui font des gens "normaux" alors qu'il est avec Jean-Claude, handicapé mental. On lui dit: "Comme c'est dommage d'être comme ce Jean-Claude." Alors que, lui, trouve que c'est merveilleux d'avoir, comme Jean-Claude, le sens de la joie, du sourire, de la paix.

Un film témoin

Il est, en fait, facile de croire et de comprendre Jean Vanier après avoir vu le film de son pèlerinage à Lourdes, en avril dernier. Ils étaient 5,000 handicapés mentaux à répondre, de partout dans le monde, à son appel.

A Lourdes, ils ont prié. Mais ils ont surtout chanté, dansé, bavardé et ri. Certains d'entre eux sortaient de leur institution pour la première fois depuis 50 ans. D'autres n'avaient pas 20 ans et ne connaissaient rien du monde extérieur. Ils se sont rencontrés et ont vécu une vie "normale". Le film dure une heure et reflète une joie peu commune.

Jean Vanier est le fondateur et directeur de l'Arche, maison de "blessés", en France. Il a fondé d'autres maisons, filles de cette première, en Angleterre, en Inde et au Canada. Auparavant, il a été officier de marine; il a fait un doctorat en philosophie, il a vécu à Fatima et en Inde. Il a les qualités de l'homme universel.

En terminant sa conférence, le fils de l'ancien gouverneur général du Canada a lu un poème de Tagore: "Le mendiant". Jean Vanier apparaît alors, à ce moment, comme celui qui a tout donné.

Réquisitoire au procès du père Philip Berrigan

HARRISBURG, Pennsylvanie (AFP) — Après quatre longues semaines passées à la constitution d'un jury composé de neuf femmes, trois hommes et six suppléants, le ministère public a pu, hier, rappeler devant le tribunal d'Harrisburg, en Pennsylvanie, les faits reprochés au

Père Philip Berrigan et les six autres personnes accusées avec lui d'avoir notamment monté un complot visant à enlever M. Henry Kissinger, le principal conseiller du président Nixon.

Le procureur William Lynch a tout de suite tenu à insister sur la gravité de ces faits qui, selon lui, ne visaient rien de moins qu'à "une série d'actions illégales et destructrices" dont le maître d'oeuvre était le Père Philip Berrigan, prêtre catholique déjà emprisonné en raison de ses activités contre l'engagement américain au Vietnam.

Le procureur a annoncé qu'il appellerait à la barre quelque 80 témoins à charge dont les dépositions s'établiraient sur environ un mois. Le principal de ces témoins à charge sera l'indicateur du F.B.I. (sûreté fédérale) Boyd Douglas, emprisonné en même temps que le Père Berrigan, à Lewisburg, et qui lui servait de "courrier" avec l'extérieur.

C'est par Douglas que la police américaine obtint copie des 24 lettres, principales pièces à conviction du ministère public, échangées entre le Père Berrigan et ses coaccusés.

Investigations

L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E., Mtl., Tél. 271-4684

Division de
L'Agence de Sécurité Phillips Inc.

Bruno Quesnel, O.D.

Optométriste

bureau chez

PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

Redoutant les nazis, le pape Pie XII dissimulait tous ses dossiers secrets

CITE DU VATICAN (Reuter) — Pendant la Deuxième guerre mondiale, le pape Pie XII appréhendait tellement son enlèvement par les nazis, qu'il cachait ses documents secrets dans les recoins les plus inattendus du Vatican, particulièrement dans la vaste bibliothèque du Vatican et sous de faux planchers.

C'est ce qui ressort d'un article paru cette semaine dans l'hebdomadaire jésuite "Civiltà Cattolica" sous la signature du père Robert Graham, historien jésuite américain affecté à la publication des archives vaticanes du temps de guerre.

L'article relate que, dès 1941, il était venu à l'oreille de Pie XII que Joachim von Ribbentrop, ministre allemand des Affaires étrangères, avait dit à son homologue italien, le comte Galeazzo Ciano, que l'Italie devrait persuader le pape de quitter Rome "car il n'y aurait pas de place pour la papauté dans la nouvelle Europe".

Mussolini, dont le comte Ciano était le gendre, devait par la suite s'inscrire en faux contre ce renseignement; mais ce démenti n'apaisa en rien l'angoisse du Saint-Père.

En 1942, un renseignement non moins rassurant parvenait à Pie XII. Il s'agissait d'une réflexion du prince Otto von Bismark, ministre à l'ambassade d'Allemagne en Italie.

"Oh, aurait-il dit, le Vatican? Mais, c'est un musée qui sera ouvert aux visiteurs dans quelques années."

En 1942 Ludwig Wemmer devenait le numéro deux de l'ambassade allemande auprès du Saint-Siège. Wemmer était alors lieutenant de Martin Bormann, l'un des chefs du parti nazi qui pourrait son anti-catholicisme jusqu'au fanatisme.

C'est peu après la désignation de Wemmer, déclare le révérend père Graham, que Pie XII commença à dissimuler ses dossiers secrets.

Mort du cardinal Eugène Tisserant

ALBANO (AFP) — Le cardinal Eugène Tisserant est décédé, hier soir, à la clinique "Regina Apostolorum", à Albano, à une dizaine de miles au sud-est de Rome. Il allait avoir 88 ans le 24 mars.

Lorrain d'origine, de haute stature, le doyen du Sacré-Collège avait manifesté une santé et une vigueur florissantes jusqu'en juillet dernier. Il a dû alors entrer en clinique, à la suite d'une brusque maladie cardiaque. Depuis, sa santé s'était améliorée et a pu célébrer de nouveau la messe et rédiger quelques lettres.

Une nouvelle crise subite, dans la nuit de dimanche à lundi, l'a terrassé. Après une forte fièvre, il sombra pendant de longs moments dans l'inconscience, mais pouvait recevoir la visite du cardinal secrétaire d'Etat, Jean Villot, qui lui apportait la bénédiction apostolique, puis celle de l'ambassadeur de France près le Saint-Siège et de sa femme, Mme René Brouillet, et de plusieurs cardinaux et prélats. Le cardinal a été assisté jusqu'à la fin par sa nièce, Mme Hennequin, et ses plus proches collabora-

teurs, dont Mgr Georges Roche.

Informé de la nouvelle par le secrétaire d'Etat, Paul VI s'est aussitôt retiré dans sa chapelle.

Orientaliste réputé

Eugène-Gabriel-Gervais-Laurent Tisserant est né à Nancy, le 24 mars 1884, d'une famille de vétérinaires. Après des études au Collège Saint-Sigisbert et au Grand Séminaire de Nancy, il a été ordonné prêtre en 1907. Conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque vaticane et professeur d'assyrien à l'Université de l'Apollinaire, le cardinal Tisserant était un des meilleurs orientalistes. Il dirigea, durant de longues années, la Congrégation pour les Eglises orientales, la Commission biblique et surtout la bibliothèque et les archives du Vatican.

Mobilisé le 1er août 1914 comme soldat de première classe, il termina la guerre comme lieutenant de trail-

leurs algériens. De retour à Rome en décembre 1919, il est nommé assistant de Mgr Giovanni Mercanti, prêtre de la bibliothèque vaticane.

Il parlait 15 langues

Créé cardinal au Consistoire du 15 juin 1936 et nommé secrétaire de la Sacré Congrégation pour l'Eglise orientale, il assume jusqu'en novembre 1959 la direction spirituelle de dix millions de catholiques maronites et arméniens.

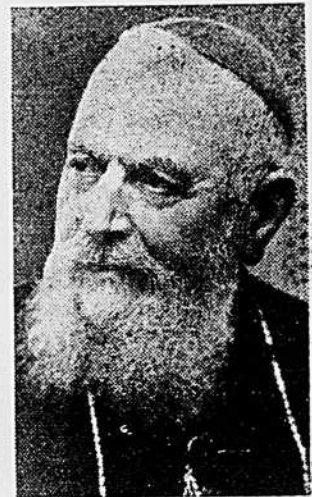
Grande Croix de la Légion d'honneur, le cardinal Tisserant fut fait docteur Honoris Causa de nombreuses universités étrangères. Il parlait une quinzaine de langues, dont près de dix langues orientales, anciennes et modernes.

Membre de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres depuis 1938, il avait été élu le 15 juin 1961 à l'Académie française.

A la mort de Pie XII, on parla de lui comme d'un éventuel successeur, mais ce

fut Mgr Roncalli qui a été élu sous le nom de Jean XXIII.

La clarté et la concision furent les qualités de celui que le cardinal Spellman appelait "le cardinal de combat".



Le cardinal
EUGÈNE TISSERANT

Un prêt? D'accord



...s'il s'agit de vous rendre service

banque provinciale
l'innovatrice... pour vous

Investir... Ça nous connaît!

\$45,000,000

d'actifs

25,000

participants

100

représentants licenciés au Québec

4

fonds mutuels

Pour plus de renseignements:

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
152 est. rue Notre-Dame, Montréal 127.
(514) 861-4721

SPÉCIAL

CHEZ A & W
du 21 février
au 27 février

CHUBBY DINNER

99¢



Investigations

L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E., Mtl., Tél. 271-4684

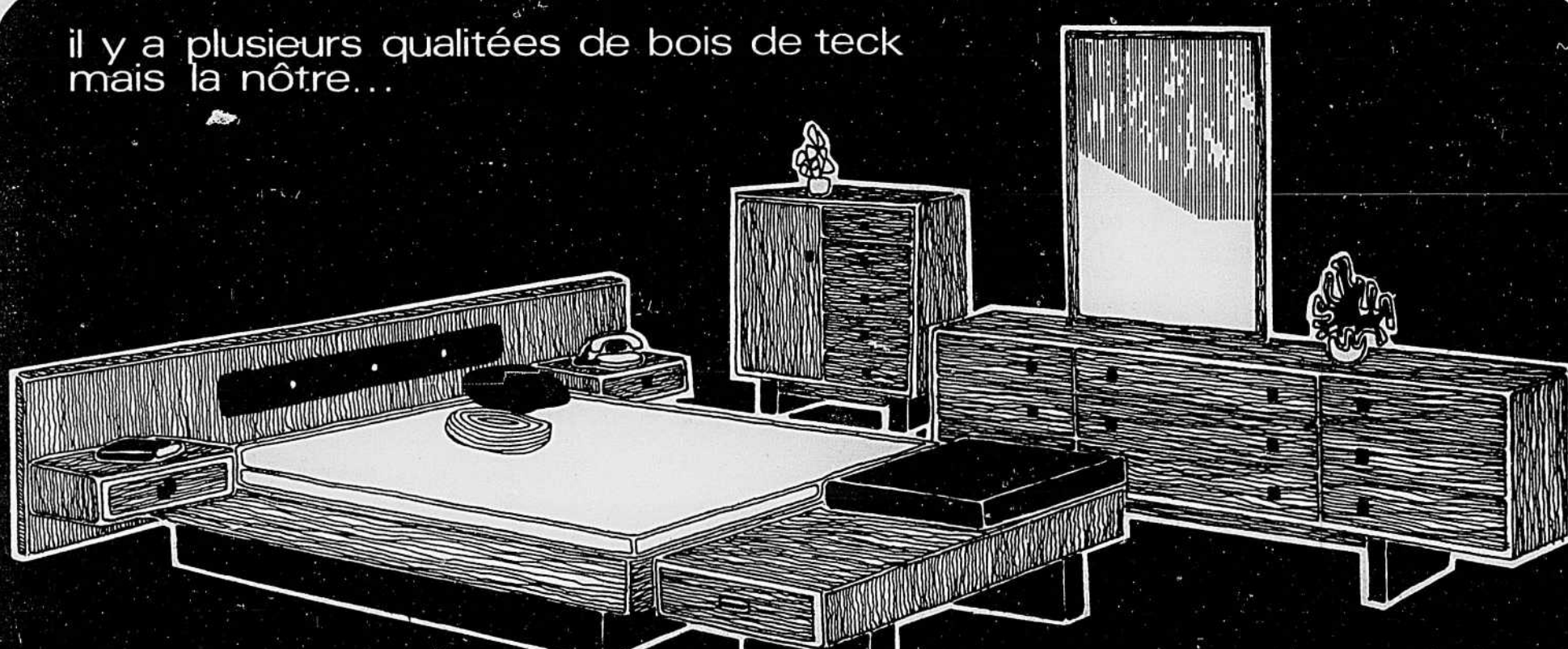
Division de
L'Agence de Sécurité Phillips Inc.



Château d'aujourd'hui

6375 rue st-hubert, montréal
277 4143

il y a plusieurs qualités de bois de teck
mais la nôtre...



\$750.00 tel qu'illustré

Montréalais en excursion en Jamaïque

Air Canada tente de rejoindre le président de Air Montréal pour se faire rembourser 300 billets

Air Canada tente présentement de rejoindre un promoteur d'excursions qui a omis de lui payer les billets de quelque 300 Montréalais partis en Jamaïque pour des vacances d'hiver à prix modique.

Un porte-parole d'Air Canada a en effet annoncé en fin de semaine que l'agence

Air Montréal Inc. n'avait pas payé le voyage et que la compagnie aérienne ne parvenait pas à contacter le président de l'agence, M. Raymond Groleau.

Le voyage complet, comprenant le billet d'avion et la chambre d'hôtel, devait coûter environ \$300 pour une se-

maine et \$400 pour deux semaines.

La compagnie aérienne avait avisé les agents de voyage locaux, la semaine dernière, de demander à leurs clients de rester chez eux, mais une cinquantaine d'entre eux se sont néanmoins présentés samedi soir à Dorval, au beau milieu

d'une tempête de neige; ils n'ont pas pu partir.

"Il nous aurait été difficile de les conduire en Jamaïque et de les laisser là, a précisé le porte-parole, car nous croyons savoir que les chambres qui leur avaient été réservées par Air Montréal n'ont pas été payées non plus."

Un autre groupe de 300 touristes canadiens, la plupart de Montréal, se trouvaient en Jamaïque, dimanche, par l'intermédiaire de l'agence Air Montréal; mais Air Canada a cependant consenti à les ramener par avion comme prévu.

Le porte-parole a ajouté que M. Groleau avait promis à Air Canada de prendre contact par téléphone mais qu'il n'en avait rien fait.

Par ailleurs, un porte-parole du bureau local de la Société américaine des agents de voyage, groupe représentant les agents de voyage dans toute l'Amérique du Nord, a déclaré que la société enquêtait sur cette affaire.

Un représentant d'Air Canada, au bureau des réservations a déclaré, hier soir, que pour le moment le "malentendu" semble réglé pour ce qui regarde les vols d'aujourd'hui et de demain. Il ajoute que les passagers emprunteront un vol régulier.

Quant aux prochains départs, il semble qu'il faudra attendre jusqu'à demain pour connaître exactement la position des deux parties en cause pour les confirmer.

Il a toutefois tenu à préciser que M. Groleau était un promoteur d'excursions et non un agent de voyage.

Le gouvernement des Bahamas était prêt à collaborer avec le grand jury américain et, sachant que plusieurs des personnes travaillant pour Hughes n'avaient pas de permis de travail, il espérait

NEW YORK (Reuter) — Selon l'hebdomadaire américain Time, la vraie raison qui a poussé le milliardaire américain Howard Hughes à quitter subitement Nassau pour le Nicaragua était qu'il voulait échapper à une convocation à comparaître devant un Grand jury américain.

Time dit que les enquêteurs chargés de l'affaire Hughes-Irving avaient l'intention d'entendre Hughes à Porto Rico ou dans une autre île avoisinant Nassau, mais que Hughes, qui a plusieurs procès en cours aux Etats-Unis, veut à tout prix éviter de paraître devant un tribunal.

Le gouvernement des Bahamas était prêt à collaborer avec le grand jury américain et, sachant que plusieurs des personnes travaillant pour Hughes n'avaient pas de permis de travail, il espérait

qu'en ordonnant l'expulsion de quelques-unes d'entre elles, il s'en suivrait une certaine confusion dont il pourrait profiter pour remettre au milliardaire le mandat à comparaître.

La-dessus, Hughes n'hésita pas à quitter Nassau avec sa suite.

Clifford Irving

D'autre part, Time dit qu'à New York, le procureur de district a préparé un arrangement avec les Irving, selon lequel l'auteur plaiderait coupable pour parjure, et que sa femme Edith avouerait sa complicité. Irving s'engageait en outre à rembourser à la maison d'édition les \$650,000 que celle-ci avait versés au pseudo Hughes.

"L'arrangement pourrait convenir aux Irving, ajoute Time, l'aveu de culpabilité

empêcherait Mme Irving d'être extradée" en Suisse.

Irving pourrait garder secret de nombreux détails de sa supercherie, poursuit l'hebdomadaire newyorkais. Puis, pendant qu'il purgerait sa peine de prison, il écrirait son histoire. Cela pourrait lui rapporter plus d'argent que le livre sur Hughes ne l'aurait jamais fait."

Le président du Nicaragua, le général Anastasio Somoza, a révélé, dimanche, l'existence d'un projet de fusion entre la compagnie aérienne nicaraguayenne "Lanica" et la firme "Air-West" appartenant à M. Howard Hughes, en ce qui concerne les vols à destination de la Californie.

M. Somoza a néanmoins surpris les journalistes en leur déclarant qu'il "n'était pas assuré de rencontrer personnellement le célèbre milliardaire nord-américain".

Air Montréal: M. J.-G. Groleau reconnaît que sa compagnie a "certaines difficultés"

"Il est vrai qu'Air Montréal a connu certaines difficultés, mais ces mêmes difficultés n'ont jamais eu l'ampleur qu'on leur a prêtée dans les journaux locaux de Montréal."

Cette mise au point a été faite, hier soir, par M. Jacques-Gérard Groleau, président de "Air Montréal".

Dans un communiqué transmis aux organes d'information, M. Groleau déplore le fait que l'on ait profité "d'une faiblesse temporaire d'une compagnie qui n'a pas encore un an existence et qu'on ait monté tout un roman autour de problèmes internes".

M. Groleau soutient encore que 95 p. cent des affirmations énoncées sont "soit fausses, non fondées, contraire aux faits, soit encore amplifiées et voire, le fruit de l'imagination de l'auteur".

D'ailleurs, M. Groleau précise qu'en temps et lieu, son agence dénonçait dans un autre communiqué "ces déclarations erronées".

Départ de 115 passagers ce matin

Le président d'Air Montréal, assure par ailleurs que ce matin, à 8 h. 25, 115 passagers d'Air Montréal pourront se rendre à Montego Bay, en Jamaïque, par le vol 652 d'Air Canada. Il ajoute également que ce groupe sera accompagné par M. Michel Bégin, représentant

d'Air Montréal à la Jamaïque.

Quant aux autres passagers, ils quitteront Montréal le 23 février par le même vol 652 et à la même heure. M. Groleau rappelle à tous les passagers détenant une réservation d'entrer en communication avec Air Montréal pour la reconfirmation. Il précise encore qu'"aucun passager ne sera lésé ou ne perdra quelque chose de ce soit".

M. Groleau rappelle également qu'Air Montréal a déjà

transporté plus de 3,000 passagers qui, affirme-t-il, sont "en très grande majorité revenus satisfaits de vacances qui leur avaient été rendues possibles à des conditions vraiment économiques".

Depuis, fait remarquer que les passagers étaient déjà arrivés à destination en Jamaïque et que les hôteliers les avaient accueillis "chaleureusement, puisqu'ils étaient des passagers d'Air Montréal" et que leur séjour était déjà prévu à Montego Bay.

Un représentant d'Air Canada, au bureau des réservations a déclaré, hier soir, que pour le moment le "malentendu" semble réglé pour ce qui regarde les vols d'aujourd'hui et de demain. Il ajoute que les passagers emprunteront un vol régulier.

Quant aux prochains départs, il semble qu'il faudra attendre jusqu'à demain pour connaître exactement la position des deux parties en cause pour les confirmer.

Le conflit des agents de la paix Roy Fournier: la situation faite aux détenus est presque normale

La situation faite aux détenus des prisons provinciales du Québec serait actuellement à peu près normale, en dépit de la grève des quelque 1,400 gardiens de prison, membres du Syndicat des agents de la paix, qui ont débrayé pour appuyer leur demande de parité salariale avec les gardiens des pénitenciers, dont la juridiction est fédérale.

Dans un télégramme constituant une réponse aux doléances du président de la ligne des droits de l'homme, Me Pierre Jasnin, le Solliciteur général du Québec, Me

Roy Fournier, a assuré que toutes les dispositions étaient prises pour sauvegarder les droits des détenus, en dépit des circonstances particulières.

Voici d'ailleurs le contenu du télégramme de Me Fournier:

"Suite à votre télégramme du 18 février 1972, reçu le 21, la Ligue des droits de l'homme comprendra qu'une situation spéciale est créée par le refus de retourner au travail des 1,400 surveillants agents de la paix.

"Malgré les difficultés, nous avons rétabli presque

entièrement les activités régulières des prévenus et des détenus.

"Nous considérons essentiels les items soulignés par vous se rapportant aux prévenus, à savoir: rencontres avec avocats, comparutions, admission en caution et imposition de sentences.

"Nous avons déjà, en grande partie, régularisé cette situation dans la majorité des établissements, et nous prenons toutes les dispositions appropriées qui sont en notre pouvoir pour sauvegarder les droits des détenus".

MAGASIN DEMANDE

situé dans le quadrilatère boulevard Métropolitain et Henri-Bourassa, Iberville et Saint-Laurent.

Demandons 5,000 pieds carrés avec vitrines, facilités de stationnement, rue achalandée, pour commerce détail en expansion. Possession immédiate.

Michel Paquet
321-2017

IL Y A PLUS DE 70,000 portes tout acier RUSCO à Montréal... Plusieurs ont été installées depuis 15 ou 20 ans. Quelle championne d'endurance, n'est-ce pas?

Rusco Home Specialties (1962) INC.

9095 boul. Saint-Laurent
Montréal 381-2511

Alliance mutuelle-vie

ASSURANCES EN VIGUEUR • \$1 MILLIARD 609 MILLIONS (\$1,609,129,039)

SOMMES VERSÉES AUX ASSURÉS

OU À LEURS BÉNÉFICIAIRES • \$10 MILLIONS (\$10,068,306)

REVENU TOTAL • \$27 MILLIONS (\$27,469,730)

ACTIF DE LA COMPAGNIE • \$105 MILLIONS (\$105,219,796)

RENDEMENT NET SUR PLACEMENTS • 7.34%

RAPPORT 1971

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel. Toute autre personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au siège social de la Compagnie.

de bien belles choses les Cantons

AVEC christine chartrand jacques michel roland chenail

TEXTE raymond taillefer

MUSIQUE georges tremblay

DIMANCHE 27 FÉVRIER, 8 HEURES 30

Emission spéciale d'une heure (troisième d'une série de quatre)

UN COISEAU de toutes les COULEURS 10 CFTM-TV

JPB PRODUCTIONS

CLOVIS LTÉE

ENSEMBLE DE TABLES DE MARBRE, LAMPES ET CENDRIERS

Ensemble 6 morceaux
Valeur \$425
PRIX CLOVIS \$325

Ensemble 3 morceaux
Valeur \$164
PRIX CLOVIS \$110

L'ensemble six morceaux comprend une table à café ovale 48" à dessus de marbre, deux tables de bout à dessus de marbre, deux lampes de table et un cendrier. L'ensemble trois morceaux comprend une table de bout, une lampe de table et un cendrier.

CLOVIS LTÉE

6924, rue ST-HUBERT 276-2621 | 1126 est. MT-ROYAL 527-1261

5001, rue WELLINGTON 766-4333

MOR-POWER

toujours prête à PARTIR

CANADIAN TIRE

POWER SEALED
best in Winter
and Summer

ÉNERGIE SCÉLÉE
supérieure...
Hiver comme Été

dual-duty 75

MOR-POWER
POWER SEALED - ÉNERGIE SCÉLÉE
SUPER-SERVICE

INSTALLATION 75⁺
Voir le catalogue pour les
détails de la garantie Mor-Power

DUAL DUTY de MOR-POWER
12 volts — Groupe 24
pour Chevrolet et Pontiac
1957-70 (la plupart);
Dodge et Plymouth 1956-
71 (la plupart)

20.89
avec
échange

Même les températures les plus froides ne l'empêcheront pas de faire démarrer votre voiture. Bac très solide de polypropylène Co-Polymer à paroi mince qui en fait une meilleure batterie sans qu'elle soit plus grosse. Très grande résistance plus très grande capacité pour recevoir davantage de matériel produisant de l'énergie. Dual-Duty, c'est la batterie toujours prête, hiver comme été.

SUPER-SERVICE MOR-POWER
12 volts — Groupe 24: pour
Chev. et Pont. 1957-70 (la
plupart); Dodge et Plymouth
1956-71 (la plupart)

17.75
avec
échange

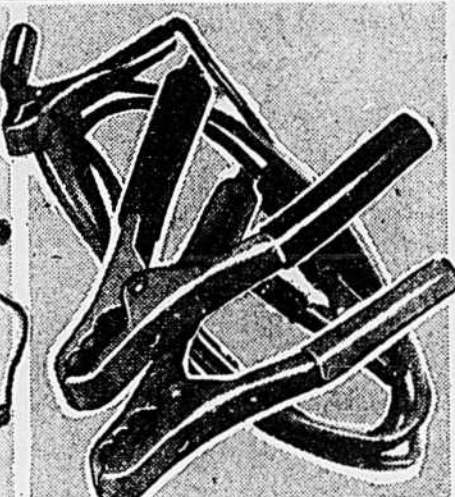
Une batterie qui allie une performance éprouvée à l'économie et à la durabilité. Son remplissage d'électrolyte sous vide lui garde toute son énergie jusqu'au moment où vous vous en servez. Du super-service!

REMÈDES CANADIAN TIRE CONTRE LE FROID



5 ampères
Chargeur 12 volts
13.98

Redresseur au sélénium à double effet. Protecteur de surcharge. Polarimètre lumineux. 115 volts, fil et fiche.



8 pieds — 75 amp.
Câbles de renfort
1.59 la paire

Lorsque vous êtes en panne, des câbles de renfort vous tireront du mauvais pas. Fil aluminium calibre 6, 75 amp. Pincettes isolées.



Speeder de 12 volts
Dégivreur
2.69

L'air chaud est renvoyé par ventilateur et fait fondre neige et glace. Utilisez prise de brique de 12 volts. Fil de 9 1/2 pieds avec grattoir.



A. ANTIGEL DE PARE-BRISE
Protège jusqu'à 35 degrés sous zéro lorsque mélange à partie égale avec de l'eau. Bouteille de plastique transparente graduée de 40 onces.
.69

B. DÉGIVREUR DE PARE-BRISE EN AÉROSOL
Fait fondre la glace chimiquement, rapidement sans abîmer la peinture. Aérosol de 14 onces.
.59

C. DÉGÈLE-SERRURE MOTO-MASTER
Voici la solution pour dégeler la serrure de votre portière. Insérez le bec et pressez et la glace fond. Aérosol de 3 onces.
.44



D. ANTIGEL TUYAUTERIE D'ESSENCE "GAS FLOW"
A ajouter à l'essence du réservoir pour prévenir le gel de la tuyauterie, de la pompe à essence et du carburateur. Botte de 4 onces
.19

E. PULVÉRISATION IMPERMÉABILISANTE D'ALLUMAGE
Forme un solide enduit plastique qui supprime les ennuis dus à l'humidité. Bombe aérosol de 6 onces
.69

F. DÉPART ÉCLAIR
A vaporiser dans le carburateur pour démarrage rapide. Contient lubrifiant de hauts de cylindre. Bombe aérosol 15 onces.
.85

EXTRA!
coupons
boni
payez et emportez



Utilisez votre carte- crédit CANADIAN TIRE

ILE PERROT 87, boulevard Grand	453-4211	CHOMEDEY 1205, boulevard Labelle	681-2503	ST-LEONARD 7655, rue Vau	376-5100	Ste-Agathe	326-3360	St-Hyacinthe	773-2531
ST-EUSTACHE 413, boulevard Arthur Sauvé	473-4761	PONT-VIAU 1000, boulevard des Laurentides	669-3503	MONTREAL NORD 5500 est, boulevard Henri Bourassa	325-6010	Joliette	753-7493	Drummondville	478-1471
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3339, Montée Des Sources	684-9750	VERDUN 3180, rue Wellington	766-8561	CHATEAUGUAY 77, boulevard D'Amoy	691-4160	Sorel	743-5515	Granby	378-5383
VILLE ST-LAURENT 1755, Grenet (face à Canadian)	747-4741	MONTREAL 1465 est, rue Jean-Talon	729-1861	GREENFIELD PARK 820, boulevard Taschereau	676-1818	Beloeil	467-0235	Cowansville	263-4232
VILLE LASALLE 8778, boulevard Newman	365-8880	ROSEMONT 5665, rue 416e	526-5905	Lachute	562-8536	St-Jean	348-3851		

la presse

Informations étrangères



Le premier ministre chinois propose à Nixon la normalisation des relations Chine-USA

PEKIN, (AFP) — Le premier ministre de la République populaire de Chine s'est prononcé, hier soir, en faveur d'une normalisation des relations sino-américaines, dans le discours qu'il a prononcé au cours du banquet

offert en l'honneur du président Nixon: discours qui est apparu aux observateurs comme une déclaration de paix aux Etats-Unis.

Reconnaissant que la Chine et les Etats-Unis ont des systèmes sociaux

fondièrement différents et qu'il existe d'énormes divergences entre les gouvernements chinois et américain, M. Chou En-Lai a souligné que "ces divergences ne doivent pas empêcher les deux pays d'établir des relations

normales entre les deux Etats, sur la base des cinq principes. Elles ne doivent pas mener à la guerre", a-t-il dit.

Ces déclarations du premier ministre montrent que la Chine est disposée, non seulement à se montrer amicale envers le peuple américain, mais, encore, comme l'a dit M. Chou En-Lai, à agir de manière constructive dans la recherche d'une normalisation des relations sino-américaines.

600 convives

Le discours de M. Chou En-Lai a produit une forte impression sur les 600 convives, pour la plupart Américains. Certains d'entre eux estimaient qu'après de telles déclarations le succès de la visite était assuré.

Les observateurs ont noté, dans ce discours, à la fois la volonté chinoise de normaliser les relations, mais aussi le rejet indirect sur les Etats-Unis de la responsabilité des mauvaises relations qui ont existé pendant les vingt dernières années.

Le premier ministre a en effet rappelé que dès 1955 le gouvernement chinois avait déclaré que le peuple chinois ne voulait pas la guerre avec les Etats-Unis et que "le gouvernement chinois était disposé à entamer des négociations avec le gouvernement américain".

M. Chou En-Lai faisait ainsi allusion aux conversations sino-américaines au niveau des ambassadeurs qui se sont poursuivies pendant quinze ans, d'abord à Genève, ensuite à Varsovie, sans jamais permettre de normaliser les relations entre les deux pays.

Ces conversations ont eu néanmoins mis, en 1965, de fixer tacitement certaines limites à l'escalade de la guerre du Vietnam lorsque les Etats-Unis commencèrent à bombarder le Nord-Vietnam.

Les observateurs ont encore relevé, dans les propos du premier ministre, l'absence de référence directe à Formose, ce qui semble indiquer que cette question sera l'un des principaux sujets de discussion au cours des entretiens.

Déclarations "modérées"

Dans la mesure où les déclarations du chef du gouvernement reflètent les positions de la Chine sur les conditions d'un règlement sino-américain, elles ont été interprétées comme modérées. Elles donnent à penser que la seule vraie condition pour la normalisation est la conclusion d'un accord sur la coexistence pacifique qui, par le biais, réglerait la question de Formose, puisque l'un des cinq principes concerne l'intégrité territoriale. Les déclarations antérieures faisaient tou-

jours explicitement mention du retrait des forces américaines de Formose et du détroit de Formose. Certains observateurs n'écartent pas la possibilité qu'une entente tacite ait pu être trouvée sur ce dernier point.

2e entretien Nixon-Mao?

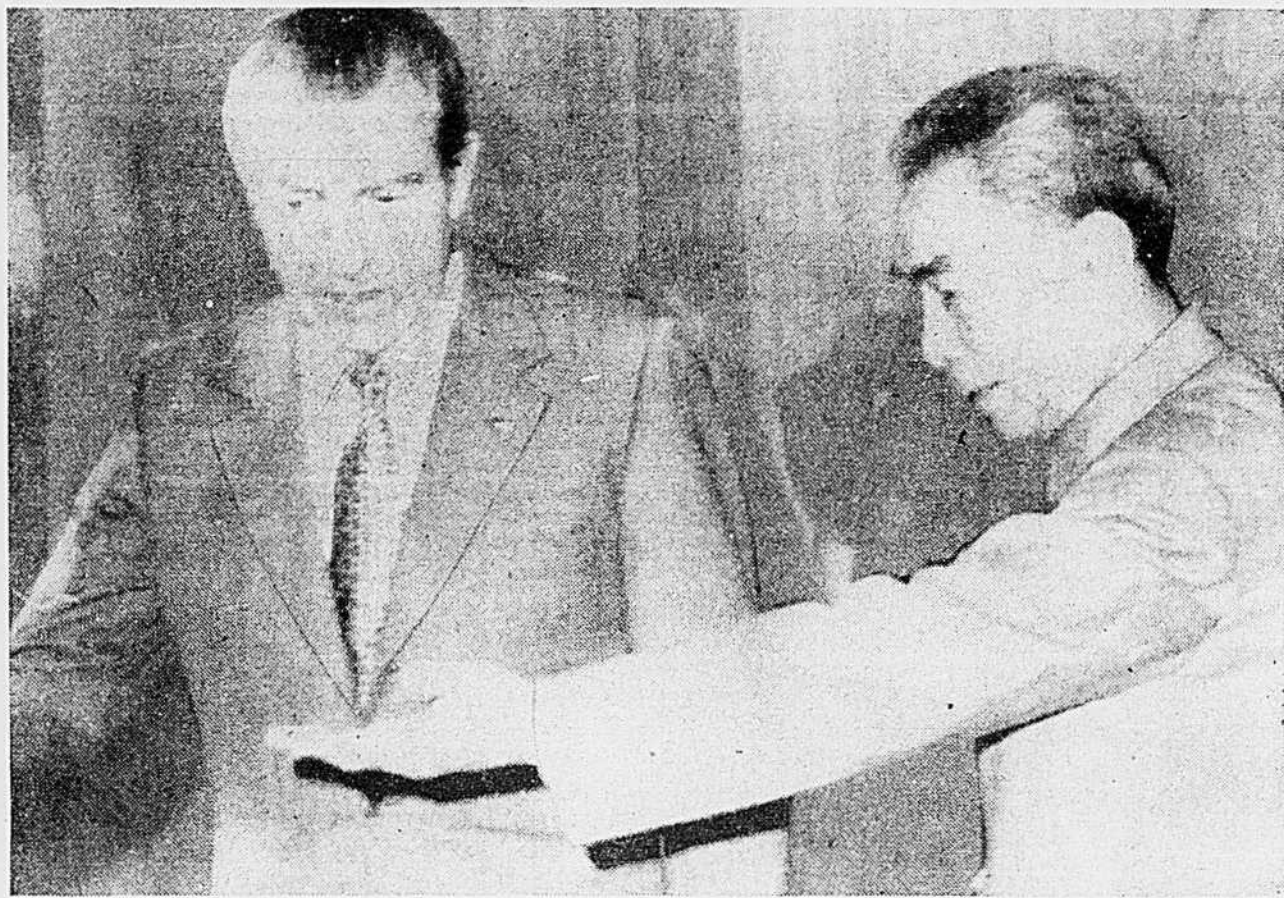
Le président Nixon aura vraisemblablement un nouvel entretien avec le président Mao Tsé-Toung avant la fin de sa visite en Chine.

M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse de la Maison Blanche, l'a laissé entendre lorsqu'il a donné quelques détails sur l'entretien de lundi

après midi entre les deux hommes d'Etat.

Interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle rencontre des présidents Nixon et Mao Tsé-Toung, M. Ziegler a indiqué qu'elle n'avait pas été décidée, mais a laissé entendre qu'il en était néanmoins question.

L'entretien Nixon-Mao Tsé-Toung de lundi après midi, quelques heures seulement après l'arrivée à Pékin du président des Etats-Unis, a constitué la surprise de cette première journée. Il s'agit là d'une innovation dans les habitudes chinoises. De telles rencontres ont lieu généralement à la fin du séjour des visiteurs étrangers.



téléphoto PA

Le geste de la détente et du dialogue

L'on voit ici le premier ministre chinois invitant le président Nixon à s'asseoir, alors que les deux hommes d'Etat se rencontrent au Palais du peuple, à Pékin, où ils eurent un long entretien.

Le "Quotidien du peuple" publie les photos de Nixon et de Mao

HONG-KONG (AFP) — Le "Quotidien du peuple" de Pékin a publié ce matin en première page la photographie historique montrant le président Nixon serrant la main du président Mao Tsé-toung, annonce la radio de Pékin. Dans le même journal, ajoute la radio, une autre photo montre les deux présidents au cours de leur conversation.

D'autre part, l'agence "Chine Nouvelle" de même que la radio de Pékin

ont reproduit l'allocution du président Nixon dans laquelle celui-ci, en citant Mao Tsé-toung, a souligné l'urgence pour les deux nations de rechercher ensemble à établir la paix.

Chanson favorite de Roosevelt

Par ailleurs une chanson américaine, que l'on dit avoir été la chanson favorite de Roosevelt: "Home, Home on the

Range", a été jouée au cours du banquet offert hier soir par M. Chou En-Lai en l'honneur du président Nixon.

Toutes la soirée, alors que se succédaient les plats d'un dîner chinois, l'orchestre a interprété alternativement des chants chinois et des chansons américaines.

Après le discours du président Nixon, l'orchestre a joué "America the Beautiful". A la fin du banquet, le président et Mme Nixon sont allés féliciter le chef d'orchestre et les musiciens.

CHILI: Salvador Allende en conflit avec le Parlement

SANTIAGO-DU-CHILI (AFP) — Le président Salvador Allende a annoncé, hier, qu'il demandera "la suppression de toutes les dispositions" de la réforme constitutionnelle proposée par l'opposition et approuvée par le Congrès samedi dernier "au mépris des attributions du pouvoir exécutif". Dans le cas où le Parlement s'y refuserait, a ajouté le président, "j'aurai recours une fois de plus au tribunal constitutionnel pour obtenir l'application correcte par le Congrès des normes de notre charte fondamentale."

Le Congrès avait approuvé, samedi dernier, en séance plénière, par 100 voix contre 33 (sur 200 sénateurs et députés), une réforme constitutionnelle aux termes de laquelle aucune entreprise ne pourra être expropriée, totalement ou partiellement, sans l'approbation d'une loi par les deux Chambres du Congrès. Cette réforme constitutionnelle, qui est stipulée avec effet rétroactif à partir du 31 octobre 1971,

aurait pour résultat non seulement d'interdire pratiquement au gouvernement toute action d'étatisation, expropriation, contrôle, etc... sur les entreprises, mais aboutirait même à annuler ce qui a déjà été fait en ce domaine. C'est ainsi que les entreprises déjà nationalisées devraient être rendues à leurs propriétaires.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le président Allende a déclaré que le Congrès "a posé un problème extrêmement grave pour les travailleurs et pour des milliers d'actionnaires petits et moyens", qui devront rendre les sommes qu'ils ont touchées lors de l'achat de leurs actions par l'Etat. Et le président a conclu en annonçant que, "conformément à la faculté qui lui est reconnue par la Constitution", il demandera au Congrès la suppression des dispositions de la réforme qui vont à l'encontre des attributions reconnues jusqu'à présent au pouvoir exécutif.

EQUATEUR: éclatement du régime issu du coup d'Etat

QUITO. (AFP) — Le général de l'air Julio Espinosa Pineda et le contre-amiral Reinaldo Valleja Vivas, commandants en chef de l'armée de l'air et de la marine et membres du conseil de gouvernement équatorien issu du coup d'Etat militaire du 16 février, ont demandé, hier, leur mise en disponibilité.

Le général Guillermo Rodríguez Lara, président de la République, a répondu favorablement à leur demande.

On ignore les causes qui ont motivé ces décisions et on attend un communiqué officiel du palais du gouvernement.

Le conseil de gouvernement, formé vendredi dernier, était composé des chefs des trois armes. Seul le colonel Mario Lopez Serrano, commandant en chef de l'armée de terre, reste en poste.



téléphoto UPI

Les dynamiteurs dynamités

Un officier de l'armée britannique et un policier inspectent ce qui reste d'une automobile à la suite d'une explosion, qui a eu lieu dans un quartier méridional de Belfast. Un porte-parole de l'armée a indiqué que les quatre occupants pulvérisés étaient des membres de l'IRA (armée clandestine).

Pékin participera à la conférence sur l'environnement

PARIS (AFP) — La Chine populaire a d'ores et déjà fait savoir qu'elle participera à la conférence des Nations unies sur l'environnement, qui se tiendra à Stockholm du 5 au 16 juin. C'est ce qu'a déclaré, hier soir, au cours d'une conférence de presse M. Maurice Strong, chargé du secrétariat général de la conférence.

En revanche, il semble que l'URSS et les pays socialistes européens ne participeront pas à cette grande première internationale sur l'environnement. Ces pays ont en effet, jusqu'à présent, refusé de participer aux réunions préparatoires de la conférence, a dit M. Strong, précisant que les invitations formelles aux 133 pays membres de l'ONU seront adressées le mois prochain.

L'un des grands objectifs de la conférence sera l'adoption d'une déclaration que M. Strong a qualifiée d'historique, définissant les principes qui régiront les rapports entre nations dans le domaine de l'environnement. L'un des principes fondamentaux de cette déclaration — dont un premier texte a déjà été mis au point lors de la réunion préparatoire de janvier dernier à New York — établira la responsabilité des pays qui sont à l'origine de pollutions à l'égard d'autres pays ou de l'environnement commun (océans, air, aliments).

La conférence établira également des programmes d'action dans chacune des branches de la lutte pour l'environnement et proposera des priorités. Mais l'objectif essentiel de la conférence, a souligné M. Strong, sera d'amener une prise de conscience générale de l'interdépendance de toutes les nations devant la menace commune contre l'environnement et de dégager une volonté d'action globale.

Dans cette optique, la conférence étudiera la possibilité de créer au sein des Nations-Unies une "unité" internationale qui servira de forum et d'agent de coopération non seulement aux organismes gouvernementaux, mais aux nombreuses organisations et groupements privés intéressés par la protection de l'environnement.

La proposition faite par le président Nixon pour la création d'un fonds international de lutte pour l'environnement sera sans aucun doute étudiée. M. Strong a d'autre part insisté sur la nécessité du dialogue avec les savants, les syndicats, les enseignants, et surtout les industriels et entreprises privées. "L'industrie, a-t-il remarqué,

est à la source de bien des pollutions, mais c'est seulement grâce à la technique, donc à l'industrie, que l'on pourra triompher des pollutions."

Dans le cadre des nombreux dialogues établis en vue de la préparation de la conférence, M. Strong a participé à une réunion groupant, sous l'égide de la Chambre de commerce internationale et de l'Institut international pour les questions d'environnement (américain), quelque 150 chefs d'entreprises ou de sociétés nationales ou internationales privées venus de vingt-cinq pays de tous les continents. Cette réunion a proposé de confier au comité de l'environnement de la Chambre de commerce internationale nouvellement créée la tâche de se faire le porte-parole des entreprises à la conférence de Stockholm.

est à la source de bien des pollutions, mais c'est seulement grâce à la technique, donc à l'industrie, que l'on pourra triompher des pollutions."

BOLIVIE: L'affaire Altmann est close

LA PAZ, (AFP) — Il n'y a pas lieu à l'extradition du Klaus Altmann, que la France considère être Klaus Barbie, a déclaré hier soir à l'envoyé spécial de l'AFP le ministre-secrétaire de la présidence de la République, M. Alfredo Arce.

Le ministre a ajouté que le président de la Bolivie, le colonel Hugo Banzer, avait répondu à la lettre que M. Pompidou, président de la République française, lui avait fait parvenir pour souligner l'intérêt qu'il portait à l'affaire. Dans sa réponse, le président Banzer déclare notamment qu'il a obtenu suffisamment d'éléments juridiques pour considérer le problème comme réglé.

est à la source de bien des pollutions, mais c'est seulement grâce à la technique, donc à l'industrie, que l'on pourra triompher des pollutions."

les efforts de ses adversaires politiques pour mobiliser l'opinion publique américaine à la veille des premières élections primaires.

Sans le séjour de M. Nixon à Pékin, la grande affaire de la vie publique américaine serait ces jours-ci la campagne pour les "primaires" du New Hampshire et de Floride qui ont lieu le 7 et le 14 mars.

Aujourd'hui, les joutes oratoires, auxquelles se livrent une douzaine de candidats démocrates et deux "challengers" républicains du président, pâlisent à côté de l'histoire aventure chinoise. Elles sont reléguées aux pages intérieures des journaux et sont à peine mentionnées par les chaînes nationales de télévision.

La Maison Blanche a toujours affirmé que M. Nixon n'avait pas fixé la date de son voyage en Chine en fonction du calendrier politique intérieur américain. Mais il n'est certainement pas mécontent d'arracher la vedette à ses rivaux au moment où ils ont le plus besoin de publicité.

Un voyage pour de l'effet

Le jeune représentant républicain de Californie, Paul McCloskey, qui défie le président Nixon dans l'élection primaire du New Hampshire, affirme qu'il a volontairement fait coïncider son voyage à Pékin avec l'ouverture de la campagne électorale. "C'est d'avantage un voyage conçu pour faire de l'effet ici, aux Etats-Unis, que pour amener réellement des changements dans l'équilibre des puissances dans le monde", a-t-il déclaré dimanche au cours d'une réunion électorale dans le New Hampshire. "C'est un coup de maître politicien à la veille des élections."

Le président Nixon n'a pas grand-chose à craindre du représentant McCloskey ni du représentant conservateur John Ashbrook qui aspire lui aussi à l'investiture du parti républicain. Le dernier sondage effectué dans le New Hampshire donne 69 pour cent des voix républicaines au président, douze pour cent à Paul McCloskey et 5 pour cent à John Ashbrook.

Les candidats de l'opposition démocrate n'ont pratiquement pas mentionné jusqu'ici le voyage en Chine dans leur campagne pour les élections primaires. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus occupés à se disputer entre eux qu'à s'attaquer au président Nixon.

Dans le New Hampshire, le sénateur Edmund Muskie, de l'Etat voisin, le Maine, est pratiquement assuré d'être choisi par les électeurs démocrates. Sa victoire fait si peu de doute que le sénateur George McGovern est le seul des candidats sérieux qui soit venu se mesurer à lui.

Aux derniers sondages, McGovern profitait du fait que Muskie soit obligé de négliger un peu le New Hampshire pour aller défendre sa position de favori dans une douzaine d'autres Etats. La cote de Muskie est tombée de 64 à 56 p. cent des voix démocrates en un mois et celle de McGovern est remontée de 15 à 19 p. cent.

\$60,000

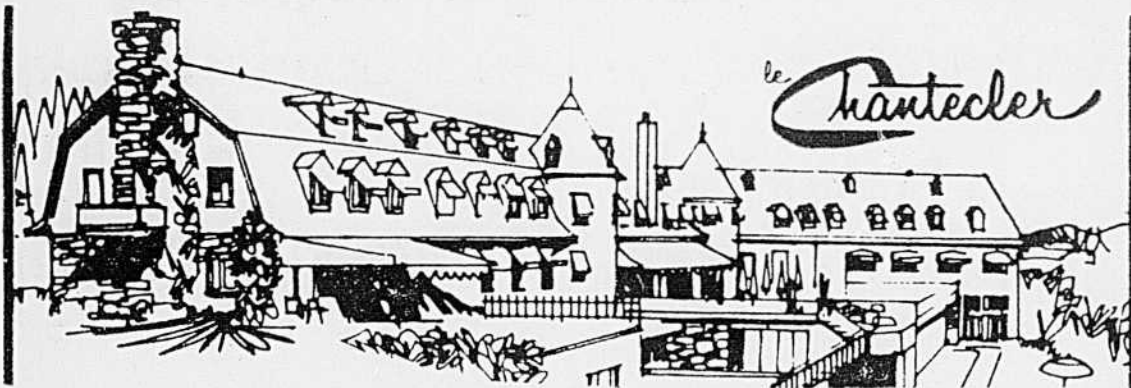
DE PRIX

PLUS DE

la presse



10 FORD "GRAN TORINO" 1972 (UNE PAR SEMAINE DURANT 10 SEMAINES)
BONI! Chaque gagnant d'une "GRAN TORINO" 1972 gagnera aussi une grosse télécouleur "ELECTROHOME" (d'une valeur de \$1,069.50) s'il est un abonné par porteur de LA PRESSE (six jours par semaine)



ELECTROHOME



LAVE-VAISSELLE ROY



BILLETS DE SAISON
ALOUETTES



STAGES À L'ÉCOLE DE HOCKEY
de JEAN-CLAUDE TREMBLAY

10 VACANCES FAMILIALES D'UNE SEMAINE AU "CHANTECLER"
10 MAGNIFIQUES LAVE-VAISSELLE DE LUXE "ROY"
10 PAIRES DE BILLETS DE SAISON DES "ALOUETTES" DE MONTRÉAL
10 STAGES D'UNE SEMAINE À L'ÉCOLE DE HOCKEY DE J.-C. TREMBLAY

GROS LOT!

LE GAGNANT DE LA DIXIÈME GRAN TORINO, dont le tirage aura lieu le jeudi 27 avril 1972, GAGNERA, qu'il soit abonné ou non, UN GROS LOT comportant: une télécouleur ELECTROHOME, modèle Cavendish; un lave-vaisselle ROY de luxe; une paire de billets pour la saison 1972 des ALOUETTES; une semaine à l'ÉCOLE DE HOCKEY DE JEAN-CLAUDE TREMBLAY; une semaine de vacances familiales au CHANTECLER durant l'été 1972.

IMPORTANT: Si vous ne gagnez pas cette semaine, ne vous en faites pas! LA PRESSE accumulera toutes vos lettres, sans les décacheter, jusqu'à la fin du concours. Alors augmentez vos chances de gagner le gros lot ou les autres prix qui seront tirés le 27 avril: PARTICIPEZ TOUTES LES SEMAINES.

RÈGLEMENTS ARCHIFACILES À LIRE ATTENTIVEMENT:

1. Découper les coupons qui paraissent tous les jours dans LA PRESSE. Seuls les envois comportant la série complète des six coupons seront recevables.
2. Vous pouvez nous envoyer autant de séries de six coupons que vous voulez, mais il vous faut alors poster chaque série dans une enveloppe séparée. Plus vous envoyez de séries, plus vous avez de chances de gagner.
3. Faites parvenir votre envoi à CONCOURS \$60,000, CASE POSTALE 4,100, STATION PLACE D'ARMES, MONTRÉAL 126.
4. La Presse accumulera toutes vos lettres, sans les décacheter, jusqu'à la fin du concours. Si vous n'êtes pas gagnant la première semaine, vous pourriez l'être l'une des semaines suivantes.
5. Les tirages au sort se feront tous les jeudis. Le premier aura lieu le 24 février 1972 et le dernier, le 27 avril 1972.
6. Un gagnant ne pourra obtenir plus d'un prix, sauf s'il s'agit du gagnant d'une GRAN TORINO qui est abonné par porteur de LA PRESSE. Il gagne alors aussi une télécouleur ELECTROHOME.

7. DE PLUS, LE GAGNANT DE LA DIXIÈME GRAN TORINO, dont le tirage aura lieu le jeudi 27 avril 1972, GAGNERA, qu'il soit abonné ou non, UN GROS LOT comportant: une télécouleur ELECTROHOME, modèle Cavendish; un lave-vaisselle ROY de luxe; une paire de billets pour la saison 1972 des ALOUETTES; une semaine à l'ÉCOLE DE HOCKEY DE J.-C. TREMBLAY; une semaine de vacances familiales au CHANTECLER durant l'été 1972
8. C'est également le jeudi 27 avril 1972 que seront tirés au sort les gagnants des vacances au CHANTECLER, des lave-vaisselle ROY, des billets des ALOUETTES et des semaines d'ÉCOLE DE HOCKEY, ainsi que des télécouleurs ELECTROHOME qui n'auraient pas encore été gagnées.
9. Les gagnants devront accepter les prix comme ils sont décrits dans les annonces du "Concours \$60,000" de LA PRESSE.
10. Le gagnant du gros lot aura la priorité quant au choix de la semaine de vacances au CHANTECLER. Les autres gagnants pourront choisir selon l'ordre du tirage de leur nom.
11. On posera aux participants une question de qualification.
12. Les employés de LA PRESSE, de ses agences de publicité et leur famille ne sont pas admissibles.
13. Pour avoir une description complète des prix du "Concours \$60,000", suivez LA PRESSE tous les jours.

BONNE CHANCE À TOUS!

POUR VOUS ABONNER, téléphonez à 874-6911

DÉCOUPEZ

COUPON No 2

Concours \$60,000

la presse

Conservez précieusement ce coupon. Dès que vous avez la série complète de 6 coupons, faites-la parvenir à l'adresse indiquée ci-contre.

Si vous ne gagnez pas cette semaine, ne vous en faites pas: toutes vos lettres seront conservées jusqu'au 27 avril 1972, alors que seront tirés au sort le GROS LOT ainsi que les vacances au CHANTECLER, les lave-vaisselle ROY, les billets pour les ALOUETTES et les écoles de HOCKEY.

Ce coupon n'est pas valable sans les 5 autres coupons de la série. Seuls les envois comportant les coupons no 1, 2, 3, 4, 5 et 6 seront recevables.

Remise des
cours au SLM

A cause des difficultés actuelles de transport à Montréal, l'ouverture des cours qui devait se faire demain soir, au siège social du Service régional des Loisirs de Montréal (SLM), a été contremandée.

Le responsable de cette activité, M. Gilles Larocque, nous signale que la nouvelle série des cours du mercredi soir, destinée aux dirigeants et membres des conseils d'administration d'organismes de loisirs, débutera le 1er mars, à 7 h. 30, au 1207, rue St-André, sud de Ste-Catherine. Pour renseignements: 844-8473.

Aux Loisirs de
Saint-Ferdinand

Un cours d'art culinaire chinois sera offert demain soir, à 8 h. 30, par les Loisirs St-Ferdinand de Fabreville. Il se tiendra à l'école Pepin, 3220, rue Esther; il y aura goûter et plus de 50 prix de présence. Pour renseignements: 622-2517 ou 622-0903.

En outre, le même service de loisirs communautaires présentera un récital avec le populaire Gilles Vigneault, le samedi 26 février, à 8 h. 30 du soir, à la même école. Pour renseignements: 622-0554 ou 625-5722.

Partie de cartes

Une partie de cartes s'organise au profit de la Fabrique St-Roch. Elle aura lieu dimanche 27 février, à 1 h. de l'après-midi, au sous-sol de l'église, angle Champagnon et St-Roch, au Parc Extension.

En bref...

Il existe en Belgique une association appelée "les Amis de la Nature", groupant des jeunes intéressés aux sciences naturelles. Au domaine de Blankart, s'étendant sur 100 hectares de plaine, de bosquet, d'étang et de marécage, on a installé un centre d'étude de la Nature, ouvert toute l'année et offrant aux jeunes des stages de 4 à 15 jours, sous la direction d'animateurs compétents. L'étude et le baguage des oiseaux sont la spécialité de ce centre.

Loisirs et
récréation

par Dollard Morin

Illusion ou réalité?

Tel est le thème de la Semaine guide qui se déroule présentement, jusqu'au 26 février. Car aujourd'hui même, 22 février, plus de 13.000 membres de l'Association des guides catholiques du Canada

celebreront l'anniversaire de Baden-Powell, le fondateur du scoutisme et du guidisme. Ce dernier mouvement de jeunesse pour les jeunes filles est actif dans pas moins de 87 pays; il regroupe 6.000.000 de membres. C'est en 1928 que fut fondée à Québec la première compagnie de guides catholiques de langue française au Canada.

Aujourd'hui, parmi leurs 13.000 membres, les Guides comptent à travers le Canada, 1.626 chefs au service des jeunes; 5.993 jeannettes (8 à 12 ans), 5.023 guides (12-14), 332 Kamsok (15-17), 50 guides aînées (18 ans et plus), ainsi que 450 aumôniers, 270 commissaires et autres adultes, qui aiment la vie guide aux différents niveaux: diocésains, régional et national.

Des questions
"Illusion ou réalité?" est une interrogation que se posent les Guides, cette semaine. Car elles sont conscientes que pour répondre aux exigences du temps présent, leur mouvement doit se renouveler sans cesse. Dans ce monde de drogue, d'amour libre, de fusées, de vitesse et de pollution que devient le Guidisme? C'est l'une des questions de base qui seront étudiées cette semaine, dans les groupements guides, à travers le pays.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat des Guides catholiques, 3827, rue St-Hubert (527-0308), à Montréal.

OU SE
RECREER?

CE SOIR — à 8 h., danse pour les personnes âgées au centre l'âge d'Or "Maison-neuve", 1875, boul. Morgan, près Ontario, et "St-HENRI", 530, rue du Couvent, près St-Jacques.

— Carnaval des Loisirs St-Anselme, 2741, rue Rouen, tournoi de tir à l'arc, pour les jeunes, à 4 h. 30, et pour les adultes, à 7 h. 30.

— A 8 h. 30, séance de ciné-participation au cinéma de l'ONF, 550 ouest, rue Sherbrooke (entrée libre), avec le long métrage "La nuit de la poésie" et rencontre avec les cinéastes.

— A 8 h. 30, à "l'Accord", 2015, rue de la Montagne, suite 602, soirée de ciné-rencontre (entrée libre, pour Canadiens et Néo-Canadiens).

Fête bavaroise

Une soirée bavaroise est organisée au profit de la Fabrique Ste-Bibiane. Elle se tiendra le samedi 26 février, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, angle Dandurand et boul. St-Michel, avec l'orchestre bavarois de l'Expo 67. Pour renseignements: 728-6850.

TARZAN



PHILOMÈNE



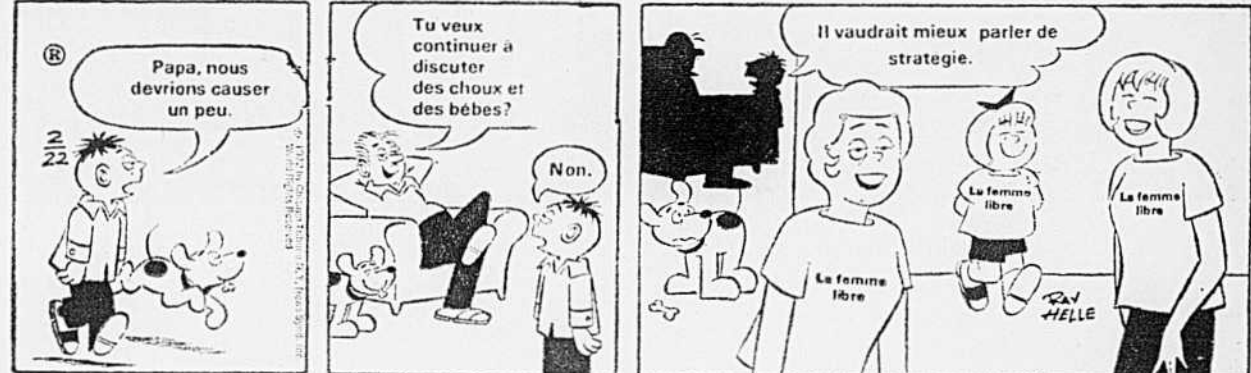
LE PAPA DE LILI



BOZO



LES LATULIPE



LA RUE DES FAINEANTS



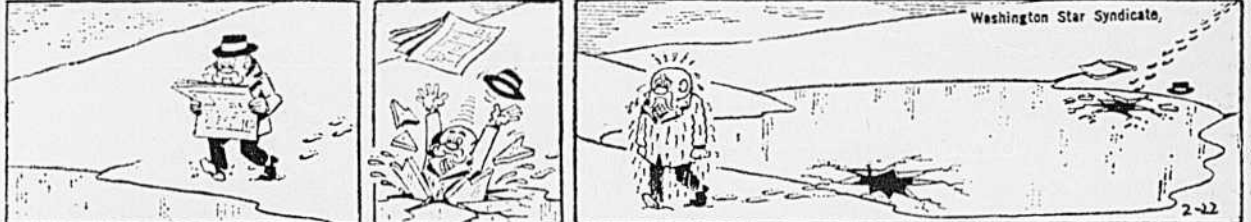
FERDINAND



PEANUTS



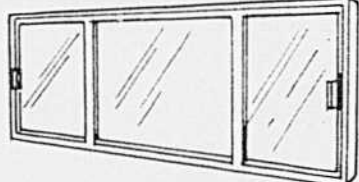
MON ONCLE



BATMAN ET ROBIN

Commandez dès aujourd'hui
et profitez de nos BAS PRIX

- PORTES 2" d'épaisseur
- FENÊTRES
- AUVENTS
- REVÊTEMENT EN ALUMINIUM



• Estimation gratuite à domicile

• Garantie écrite de 5 ans

ALUMIMART INC.

6670 rue Bombardier,
Saint-Leonard, Montréal 458

325-0993

Des problèmes de machines à copier?
SCM répondra sans détours à vos questions.

Ces jours-ci, certaines réponses au sujet des machines à copier ne vous sont fournies qu'une fois que ces appareils sont installés. Autant dire... quand c'est trop tard.

Par exemple, une hausse de prix... à court terme.

Rien ne peut déséquilibrer votre budget de machine à copier comme une anicroche du genre. Et ainsi de suite.

Une de nos politiques, chez SCM, est de répondre honnêtement à vos questions.

1. Quel genre de sécurité m'est assurée dans le cas d'une hausse subite des prix?

SCM prend soin de garantir vos prix pour une année entière. Que la quantité de votre usage soit élevée ou faible, ceci importe peu. N'oubliez pas ce fait quand vous vous rendez compte que certains concurrents peuvent élever leurs prix à court terme. SCM vous promet une garantie d'un an et SCM vous la donne.

2. La qualité des copies SCM est-elle continuellement bonne?

Oui! En fait, SCM fabrique ses propres machines, son papier et ses fournitures, d'après de strictes normes de qualité. Aussi, afin de maintenir un équilibre perfectionné et complet des produits, les machines et le papier de marque SCM sont constamment soumis à un contrôle de la qualité pour vous assurer, sans ennui, des copies claires et nettes. Essayez le procédé de reproduction de SCM sur les demi-teintes et constatez la différence pour vous-même. Des copies distinctement claires à chaque fois, voilà

l'assurance que vous procure le service SCM. "Service", avons-nous dit...

3. Le service des réparations SCM est-il rapide?

Aussi rapide qu'un appel téléphonique. Cependant, le service d'entretien planifié pour machines à copier SCM est conçu de façon à vous éviter cet appel téléphonique. Vos besoins requièrent une durée maximale du temps utile... une durée minimale d'immobilisation et un rythme rapide de réponse.

4. Que comprend le programme SCM pour machines à copier?

Tout; Toutes les fournitures, le service SCM, le papier, une option d'annulation, le service d'entretien planifié SCM, une garantie de prix pour une durée d'un an, la machine (aucun investissement de votre part n'est exigé). Voilà le programme SCM pour machines à copier qui vous est offert par un représentant expert dans la confection de programmes adaptés aux besoins de votre compagnie.

5. Toutes les machines à copier SCM me permettent-elles de copier des livres?

Oui, définitivement! Et notez particulièrement l'efficacité de notre machine à copier, modèle de table 144, qui reproduit également les livres en donnant des copies grandeur véritable jusqu'à la reliure. Enfin, aucune ombre grise ne transparaît sur la copie et aucun dommage n'est encouru par la reliure.

Si vous avez une question à laquelle nous n'avons pas répondu, faites-nous parvenir le coupon ci-dessous et nous vous enverrons une réponse sans détours, par le retour du courrier.

Le Directeur,
SCM (Canada) Limitée,
1725, Voie de Service Nord,
Route Trans-Canada,
DORVAL, Qué.

J'aimerais savoir:

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Zone _____ Prov. _____



SMITH-CORDINA MARCHANT
Produits de la M.C. Marchant, Limited
1725 Voie de Service Nord,
Route Trans-Canada, Dorval,
Québec H9P 1K1, Canada
Téléphone: (514) 771-1111

Les produits SCM pour l'office et l'entreprise—machines à copier, papier, encre, à additionner, machines à écrire, presse à lettres et machines à écrire de style compact pour bureaux.

la bonne table

entre la poire & le fromage

AVEC
FRANÇOISE
KAYLER

Nos chefs, à Francfort, en octobre

Une équipe canadienne ira défendre ses couleurs au mois d'octobre, à Francfort. Ses partisans ne portent pas de macarons à la boutonnière, ne vendent pas de posters, ne collectionnent les étiquettes d'aucune marque de chocolat. Et pourtant, cette équipe comme toutes les autres, a besoin d'argent pour aller au feu.

Au feu des fourneaux, car il s'agit d'une équipe de cuisiniers. La Fédération des chefs de cuisine du Canada participera cette année, pour la deuxième fois, au concours mondial qui, tous les quatre ans, met en lice les cuisiniers du monde entier. Vingt-deux pays étaient représentés en 1968 et le Canada avait décroché cinq médailles d'or en plus de médailles d'argent attribuées à plusieurs de ses ouvriers.

Le capitaine de l'équipe cette année sera Pierre Demers de l'hôtel Ritz-Carlton; il sera entouré de trois chefs venant de Toronto, Calgary et Vancouver. A ce groupe de quatre, il faut des arrières et l'idéal serait que douze personnes soient déléguées à Francfort. Le Québec voudrait être représenté par au moins quatre cuisiniers. Et c'est pour cela, qu'à Montréal les chefs ont imaginé de donner des soupers pour recueillir les fonds nécessaires. Il faut, en moyenne, \$2.000 pour assurer la participation d'une toque blanche.

Le 1er repas sera donné le 3 mars au Ritz: grâce à la direction de l'hôtel et à la collaboration des fournisseurs, tous les bénéfices de cette soirée seront versés à l'équipe canadienne. Cent cinquante personnes sont attendues et le menu est un menu "Prosper Montagné".

Un deuxième dîner sera donné au mois de mai, au Windsor. La préparation sera assurée par le nouveau chef des cuisines de cet hôtel, Carlo Dell'Olio qui compte se joindre à l'équipe de soutien.

Le groupe devra être constitué pour pouvoir se rencontrer et mettre les préparatifs au point, au cours du prochain congrès de la Fédération des Chefs qui se tiendra à Windsor au mois d'avril. Des produits et des mets peu connus à l'étranger seront mis au menu de l'équipe canadienne: le riz sauvage de l'Ouest, le saumon frais de Colombie-Britannique, les têtes de violon du Nouveau-Brunswick, le crabe de l'Atlantique, le faisandé et les ris de veau du Québec, la dinde (qui a étonné en 68) sont quelques-uns des produits qui seront utilisés à Francfort.

Les membres de l'équipe ne perdent pas de vue qu'ils joueront là un véritable rôle d'ambassadeurs pour les produits eux-mêmes et pour le prestige de la cuisine. La compétition se déroule sur une semaine pendant laquelle chaque pays doit présenter trois jours de cuisine chaude (à raison de 200 repas par jour) et trois jours de cuisine froide (ou 40 plats sont obligatoires pour le buffet-exposition).

Le grand public est admis à cette exposition où un restaurant de 500 places est alimenté par les équipes concurrentes. Il faut également noter que les cuisiniers travaillent, non pas dans des pièces fermées mais dans des cuisines entièrement vitrées, où ils sont constamment surveillés par le jury qui décerne les prix et par le public qui vient là pour manger les plats.

A l'Amicale des sommeliers

Pour répondre à une demande de ses membres, la section montréalaise de l'Amicale des sommeliers vient de mettre sur pied un cours intitulé "Connaissances générales sur le vin". Cet aspect "formation" répond d'ailleurs à l'une des principales raisons d'être de l'Amicale.

Quatre rencontres sont prévues, échelonnées sur autant de mois. La première aura lieu le 23 février et sera organisée, comme les suivantes, à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie. C'est d'ailleurs un professeur de cette école, M. Jean Draghi, qui sera chargé des cours.

Une dégustation commentée de deux ou trois vins sera comprise dans chaque cours. La partie théorique traitera, lors de la première rencontre, des diverses conceptions de la qualité, du vocabulaire et des éléments de la dégustation. Les trois cours suivants seront donnés les 13 mars, 17 avril et 8 mai.

Une soirée amicale où il y aura des intronisations a été fixée au 27 mars et le dîner dansant marquant la fin de saison sera donné le 29 mai.

Chez les hôteliers des Laurentides

Les hôteliers des Laurentides réunis en assemblée générale annuelle viennent de réélire à la présidence de l'Association des hôtels de villégiature de cette région touristique et gastronomique pour la sixième année consécutive, M. John Parker, de Val-David. M. Serge Dubois, de St-Jovite, devient vice-président; M. Michel Stein, de St-Sauveur, deuxième vice-président; M. Gérard Siegmán, de Ste-Adèle, trésorier et M. Hans Gadmer, de Ste-Agathe, secrétaire.

Cours de service de table

Un cours de perfectionnement en service de bas et service de table (grand service) sera présenté simultanément à Farnham et à Lachute, le 13 au 23 mars, par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, en collaboration avec les Centres de main-d'œuvre du Canada et la Direction générale de l'Éducation du Québec.

Le cours de Farnham sera donné au Café canadien et celui de Lachute au motel la Lorraine, du lundi au vendredi, de 14h. à 17h. et répété le soir de 19 h. à 22 h. Filles et Garçons y sont admis.

Pour tout renseignement, communiquer avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, 550 rue Poupart, Montréal 154. (Tél.: 514-873-4152).

Les Arts ménagers à Paris

Chaque année, le Salon des arts ménagers offre aux visiteurs qui viennent de tous les coins de France et de Navarre l'événement le plus complet et le plus nouveau qui soit de tout l'équipement domestique. Il se tiendra du 8 au 19 mars au Palais de la défense, à Paris.

Au catalogue figurent sept cent marques d'appareils de cuisson, de réfrigérateurs et de congélateurs, de lave-vaisselle, de batteries de cuisine, d'installations et de meubles de cuisine, de petits appareils électro-ménagers, etc. Les stands présenteront des marques françaises et étrangères; les marques mondiales les plus réputées seront en grande partie présentées en démonstration.

Quand paraît la soupière

Que l'on place une soupière sur une table et tout change. En terre, en faïence, en poterie, ronde et pansue, elle réconforte par sa seule présence.

La soupe, autrefois, était le plat, celui qui faisait tout le repas. C'est encore comme cela quand on la sert après une longue randonnée d'hiver, après une journée de plein air.

Les recettes présentées ici constituent des plats de résistance contenant les éléments nutritifs essentiels.

SOUPE-REPAS

- 1/2 t. de carottes hachées
- 1/4 t. de céleri haché
- 1/4 t. d'oignon haché
- 4 c. à soupe de beurre
- 4 c. à soupe de farine

- 1/2 c. à thé de moutarde en poudre
- 3 cubes de bouillon de poulet
- 3 t. d'eau bouillante
- 4 t. de lait
- 2 t. de fromage râpé Gouda importé de Hollande

- 2 boîtes de thon en morceaux (6 1/2 onces)
- 2 c. à soupe de piment doux, haché (si désiré)

— Faire revenir les carottes, le céleri et les oignons jusqu'à ce qu'ils soient ramollis, mais sans les faire brunir.

— Sauter la farine, la moutarde en poudre; incorporer le bouillon de poulet (reconstitué à partir des cubes et de l'eau bouillante); porter au point d'ébullition et

laisser mijoter ensuite pendant une dizaine de minutes.

— Ajouter le lait et le fromage râpé; remuer continuellement en maintenant la casserole sur feu doux jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu.

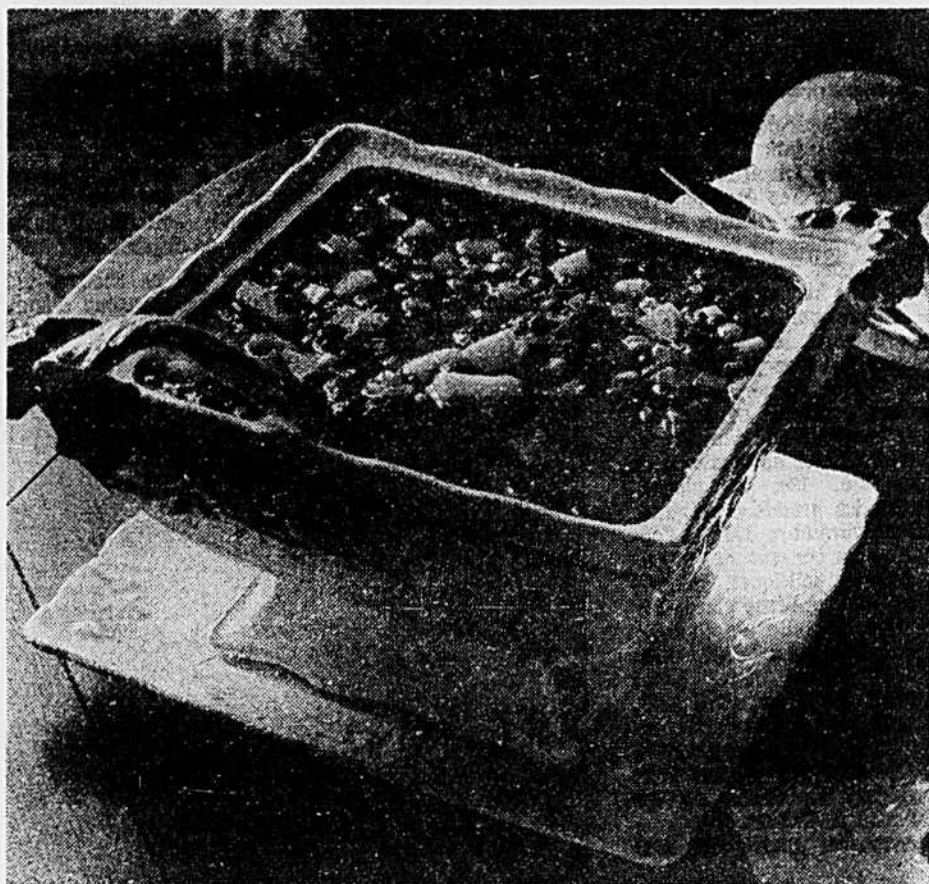
— Incorporer le thon détaché en morceaux et l'eau de la conserve.

— Servir immédiatement. Accompagner de biscuits salés ou de tranches de pain grillé et beurré.

NB — Cette recette donne huit tasses.

POTAGE PARMENTIER

- 1 1/2 t. d'oignons hachés
- 1/2 t. de céleri en dés
- 3/4 t. de carottes hachées
- 1 gousse d'ail écrasée
- 3 c. à soupe de beurre



Pour rendre une soupe plus nourrissante, on peut lui ajouter des pommes de terre coupées en petits dés; le bouillon est un peu moins clair mais le potage est plus consistant.

Des beignes... sans trou

Des petits gâteaux cuits à la grande friture s'appelaient autrefois, dit-on, des beignes. Comme le centre n'était en général jamais assez cuit, quelqu'un eut l'idée d'enlever un morceau de pâte à cet endroit. Ce "trou" cuit séparément devient beigne également.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

Quelle que soit la pâte que l'on prépare pour faire ces gâteaux, le mode de cuisson demeure toujours le même: la friture profonde. Chauffer graduellement le bain de friture jusqu'à ce qu'il atteigne 375 degrés F. (un cube de pain dore alors en soixante secondes). Si la friture n'est pas assez chaude, les beignes s'imprègnent de graisse. Si la friture est trop chaude, elle fume; les beignes brunissent rapidement et cuisent mal.

La "Tsarine du sexe" s'en prend à l'évolution de la sexualité...

CAMBRIDGE, Mass. — Malgré la nouvelle vague d'éducation sexuelle dans les écoles, en dépit de la permissivité de plus en plus grande et peut-être à cause de cette permissivité, les étudiants, semble-t-il, entrent à l'Université plus perplexes que jamais au sujet du sexe. C'est pourquoi, après toutes ces constatations, les autorités de l'Université de Harvard se sont crues obligées de nommer une sorte d'"ombudsman" chargé de régler les problèmes psychologiques en-

gendrés par la dite libération sexuelle.

C'est à une jeune femme de 23 ans, originaire de Philadelphie et fraîche émoulue de Radcliffe qu'incombe cette tâche. Son titre officiel est "Assistante attachée au directeur des services médicaux de l'université d'Harvard". Le titre officieux que lui décerne le Bulletin des étudiants est celui de "Tsarine du sexe" (Sex Czarina).

Cette appellation pourrait sembler outrancière si la majorité des problèmes qui re-

tombent sur le dos de la nouvelle assistante ne provenaient pas d'une mauvaise interprétation de la libération sexuelle par des jeunes à qui elle cause plus de tort que de bien. Mademoiselle MacKenna aide ces jeunes à trouver, quand besoin il y a, l'aide médicale ou psychologique dont ils ont besoin. Elle-même conseille et dirige ceux qui viennent la voir, quand elle en a le temps.

Evidemment, pour arriver à cette situation, Margaret MacKenna a prouvé qu'elle

possédait, en plus de la formation académique, des qualités essentielles à un poste aussi responsable: elle est accueillante, elle a un physique agréable, elle est dotée d'un esprit clair, net et précis et... elle aime les jeunes.

Au cours d'une entrevue accordée la semaine dernière, alors qu'on demandait à Mlle MacKenna si, à son avis, les jeunes d'aujourd'hui différaient beaucoup, sur le plan de l'évolution sexuelle de ceux des générations précédentes, elle a répondu: "A mon avis, s'il y a changement, c'est négatif. Les jeunes sont plus perdus que jamais. Ils vivent en pleine controverse: d'une part, leurs parents n'ont pas encore accepté l'idée nouvelle de liberté sexuelle et ils continuent de prôner que le sexe hors-mariage est tabou. D'autre part, en dehors de la famille, on leur prêche la liberté et l'émancipation. Chez les filles principalement, cette opposition des influences est traumatisante: rester vierge pour faire plaisir à ses parents ou ne plus l'être pour se conformer aux nouvelles tendances. Chacune essaie bien d'établir son propre code d'éthique. Elles ne réussissent pas toutes. D'où un grand nombre de problèmes."

"C'est assez surprenant", poursuit Mlle MacKenna, "mais la société et les diverses organisations sociales et religieuses qui y vivent n'apportent pas beaucoup d'aide. En ce moment, on se préoccupe davantage d'éducation sexuelle au niveau de l'école élémentaire. A ce stade, le sexe est représenté, pour les enfants, par des images et des statistiques. A l'âge universitaire, les étudiants confrontent une tout autre réalité, celle à laquelle se rattachent les relations sexuelles, l'intimité vécue et les responsabilités. Si on les laisse se débrouiller sans poursuivre l'éducation commencée et sans les aider à franchir ce cap, il y a des risques pour plusieurs, d'accidents ou de problèmes. Je suis persuadée que les jeunes universitaires doivent être aussi guidés et aidés précisément à un moment où ils font face à des problèmes d'adultes et où ils n'ont pas encore acquis l'expérience nécessaire pour le faire seuls."

Mlle MacKenna croit qu'on a beaucoup exagéré les faits au sujet de l'émancipation sexuelle sur les campus. D'après elle, il n'y a pas un changement extraordinaire entre la génération actuelle et celle qui l'a précédée. Là où la différence existe, c'est que maintenant, il n'y a plus de secrets.

Les dessous de Jacqueline Onassis atteignent \$2,000 au marché noir

NEW YORK (AFP) — Aristote et Jacqueline Onassis ont été à un doigt du divorce en 1970; Aristote se tient mal à table et les dessous de Madame atteignent 2,000 dollars au marché noir... Ces révélations et bien d'autres apparaissent dans le numéro de mars de McCall's Magazine qui publie les "bonnes feuilles" du livre "The Fabulous Onassis" à paraître prochainement. L'auteur, Christian Carafakis, est un ancien chef steward à bord du yacht de l'armateur grec.

En mai 1970, raconte Carafakis, rien n'allait plus dans le ménage. Après une série de scènes orageuses dans l'appartement de Jacqueline, à New York, Aristote excédait par son comportement finit par lui dire qu'il allait demander le divorce. Leur mariage, lui dit-il, était un échec complet et le mieux était de se séparer. Jacqueline accepta apparemment les arguments de son mari sans objections, se contentant de répondre qu'à l'avenir "leurs rapports seraient réglés par l'intermédiaire de leurs avocats." Selon Carafakis, Onassis prit l'avion le jour suivant pour Paris où quelques jours plus tard il fut photographié en train de

diner avec Maria Callas avec qui il avait été précédemment très lié.

Cette photo, affirme l'auteur, eut apparemment le don de stimuler Jacqueline qui prit elle aussi un avion pour Paris où elle se présenta à l'appartement de l'avenue Foch défaite et les yeux rougis par les larmes derrière ses lunettes noires. Son mari était sorti. Elle s'assit dans un fauteuil et attendit. "Quand Onassis finalement rentra vers 20 h 30, elle se leva, très pâle, avançant de quelques pas et se jeta dans ses bras éplorés en sanglots. C'est ce geste qui sauva la situation", écrit Carafakis, ajoutant: "Pour la première fois depuis des années, elle était descendue de son piédestal pour se conduire comme une femme ordinaire, comme une femme amoureuse de son mari".

Faisant état des confidences d'une femme de chambre de Jacqueline, Carafakis décrit son désordre inimaginable: "En moyenne Jackie change de vêtements quatre fois par jour et à chaque fois elle essaye une douzaine de robes avec différentes combinaisons d'accessoires et de dessous qu'elle laisse ensuite par terre là où elle se

trouve de sorte qu'il faut la suivre à la trace pour remettre tout en place — et elle est furieuse si quelque chose n'est pas à sa place". En voyage elle emporte toujours une douzaine de paires de draps en soie rose et ne dort jamais deux fois de suite dans les mêmes draps, écrit encore l'ex-steward.

Carafakis révèle également que les hommes d'équipage du "Christina", le yacht des Onassis, se faisaient des extras non négligeables en revendant les vêtements de Madame. Une robe, un pull, une paire de souliers ou le blue jeans rapportent de 300 à 500 dollars, affirme-t-il. Mais une pièce de lingerie atteint facilement de 1,000 à 2,000 dollars.

Parmi d'autres détails pittoresques, Carafakis a noté qu'Aristote avait le don d'agacer sa femme par ses manières plutôt frustes à table: il fait du bruit en mangeant sa soupe. Enfin l'armateur, homme d'action, déteste rester assis inactif tandis que Jacqueline peut passer toute la journée au lit pour apparaître plus fraîche au dîner. Et quand elle n'a pas son coiffeur sous la main, elle dort assise dans son lit pour ne pas déranger sa coiffure.

à Noter

Mini-prix Bourgogne organise un bazar

Le Mini-prix Bourgogne organise un bazar qui se tiendra le mercredi 23 février, de 9 h à midi; de 1 h à 5 h p.m. et le soir de 6 h à 9 h. Il y aura tirage d'un radio et un jouet pour fillette et d'un autre pour garçon.

Cueillette anti-pollution

Les gens du centre-ville montréalais auront l'occasion de se débarrasser de leurs vieux journaux, contenants, bouteilles et autres déchets réutilisables, samedi, le 26 février à l'occasion d'un dépôt de recyclage d'une journée organisée par STOP (Society to Overcome Pollution) avec la collaboration du Yellow Door Coffee House et de la Ligue anti-chômage de Montréal.

Ce dépôt aura lieu de 10 a.m. à 4 p.m. au Yellow Door, 3625, rue Aylmer (deux rues à l'est de University et une rue et demie au sud de l'Avenue des Pins). Les journaux doivent être ficelés ou placés dans des boîtes de carton. Les contenants et bouteilles doivent être propres. On aura également besoin de guenilles.

STOP et la Ligue anti-chômage travaillent ensemble à un dépôt de recyclage permanent au Centre d'achats de Beaconsfield et d'autres sections de STOP ont installé des dépôts de réception de journaux, bouteilles et contenants. L'événement du 26 est la première expérience du genre dans le centre montréalais.

STOP organise des dépôts pour démontrer l'intérêt que le public porte au recyclage de déchets afin de persuader la municipalité de prendre en main la collecte du matériel de recyclage. Déjà, la municipalité de Westmount fait la collecte des journaux.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Yellow Door, 392-4947

ou Mary Soderstrom, 238-3968.

A l'Association des veuves

La réunion mensuelle de l'Association des veuves de Montréal se tiendra le dimanche 27 février, au centre du Bon Conseil, 65, est Dorchester. Une messe sera célébrée à 11 h. 30 suivie du dîner à la cafétéria. Une conférence sera prononcée à 2 h. p.m. L'entrée est libre. Pour renseignements: 254-4281.

Soirée d'information sur le diabète

Une soirée d'information sur le diabète se tiendra à l'hôpital du Sacré-Coeur, salle polyvalente, aile "J", le mardi 29 février, de 8 h. à 10 h. p.m. Des diététistes professionnels répondront à toutes les questions touchant l'alimentation. Il y aura projection d'un film sur le diabète d'une durée de 20 minutes. L'entrée est libre. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme P. Leduc à 381-1083.

vous médecin vous parle

Oxyures prolifiques

par le Dr T. R. Van Dellen (collaboration spéciale)

Plusieurs médicaments efficaces contre les oxyures (petits vers blancs) sont disponibles. Une seule dose de pamoate de pyriminium éliminera la plupart des infestations. L'adipate de Piperazine, qui est également très efficace et bien toléré par l'organisme, est un médicament qui doit être pris quotidiennement durant une semaine à 10 jours.

Les oxyures sont difficiles à contrôler parce qu'ils sont prolifiques. La femelle vit dans la voie intestinale de l'homme, et chaque nuit quitte son gîte et dépose plus de 11,000 oeufs au niveau de l'anus.

Avec le temps, on trouve de ces parasites dans la literie, les pyjamas, sur les mains et les orteils, l'ameublement, les planchers et dans la poussière provenant de toutes les parties de la pièce occupée par la victime. Les oeufs restent viables très longtemps et reprennent vie chaque fois qu'ils pénètrent dans l'organisme, ordinairement par la bouche via des doigts contaminés et la poussière inhalée.

Les oeufs, trop petits pour

être vus à l'oeil nu, se découvrent facilement au microscope. Une façon simple de déterminer la présence de tels oeufs c'est de toucher les parties atteintes avec le côté collant d'un ruban de cellophane adhésif. Les oeufs adhèrent au ruban, et ce dernier est placé sur une lame de verre pour être étudié sous le microscope. Dans certaines maisons, la contamination est incroyablement

La première étape de l'éradication c'est d'éliminer les vers dans l'organisme. A moins qu'une hygiène personnelle soit maintenue et que tous les oeufs soient détruits, une réinfection apparaît. Les vêtements, la literie, l'ameublement, les tapis et les autres articles ménagers contaminés doivent être stérilisés.

Les oxyures sont plus une source d'inconfort qu'une maladie grave. On blâme les vers pour presque tout ce qui arrive à un enfant, à partir du fait qu'il se ronge les ongles jusqu'à son mauvais rendement à l'école. Mais il est surprenant de constater que de nombreux enfants hébergés de ces parasites sans pour autant être ennuyés par l'infestation.



Pourquoi continuer d'être gênée par ces poils faciaux?

Vous devriez régler ce problème sans tarder. Il pourrait affecter votre vie sociale et même votre santé mentale. Les livres sur la médecine, anciens ou nouveaux, fourmillent de problèmes dus aux poils superflus.

C'est un problème qu'on ne règle pas avec des pincettes, un rasoir, de la cire, ou un dépilatoire. L'emploi répété de ces moyens ne fera que vous rappeler la présence des poils sans les enlever.

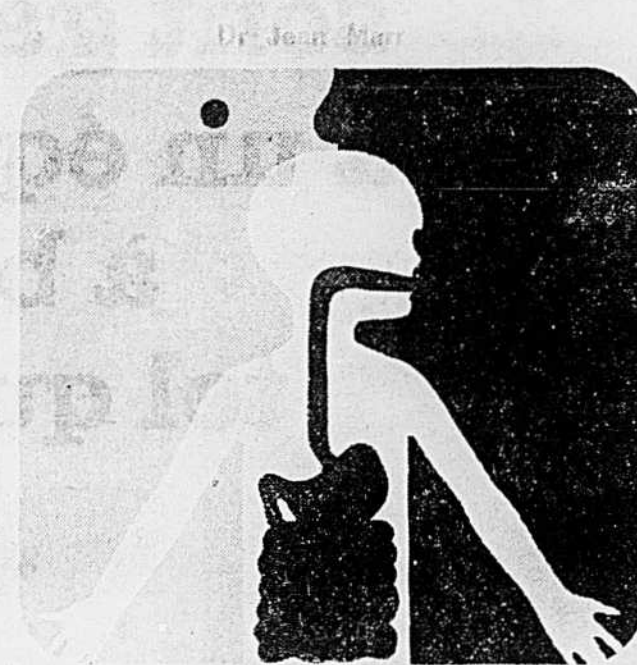
La seule solution c'est la thermolyse Gregory. C'est la méthode moderne d'enlever vos poils superflus de façon permanente... si rapide et peu coûteuse que de nombreuses femmes élégantes dans quatre pays se font épiler des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes... si confortable que la cliente cause, lit et même sommeille pendant le traitement.

Vu qu'il est facile de vous rendre à l'une des cliniques Gregory, vous ne devriez plus continuer d'être gênée par ces poils superflus.

Pourquoi ne pas vous décider dès aujourd'hui? Visitez la clinique Gregory pour un examen et un "traitement-échantillon" sans frais. C'est alors que vous réglerez votre problème d'épilation permanente.

SYSTEME gregory
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. à 7 h. p.m. - samedi de 9 h. à 2 h.
CENTRE-VILLE: 301, Édifice Dominion Square
1010 curst. rue Ste Catherine.
En métro: station Peel - Tél. 861-9741
SHOWDON: 5253 boul. Décarie (à côté du Théâtre Snowdon) - Tél. 481-3522
GALLERIES D'ART: suite 227 354-1000
8001, boul. Les Galeries d'Anjou
Écrivez pour brochure gratuite.

La bonne drogue et la mauvaise drogue



Un ouvrage pour les moins de 10 ans

Les enfants surtout ont besoin de savoir

par Hélène Sabourin

Le problème de la drogue n'en est plus un d'adolescents ou de jeunes adultes, il a gagné le monde des enfants. Et le fait que de nombreux parents refusent d'y croire n'arrange rien; au contraire, il favorise peut-être la complication du phénomène.

Un récent ouvrage "La bonne drogue et la mauvaise drogue" écrit à l'intention des 7 à 10 ans par le Dr Jean Marr et publié aux Éditions Paulines, adopte une "approche intelligente". Il propose deux voyages: l'un avec une bonne drogue (un médicament), l'autre avec une mauvaise drogue (un hallucinogène).

Dans la notice accompagnant le livre, on lit cet avertissement qui s'adresse aux parents comme à leurs enfants: "Avant qu'il ne soit trop tard".

Le Dr Marr croit, en effet, qu'il est urgent de sensibiliser les enfants à la drogue. De bien faire la différence entre "la bonne" et "la mauvaise". Et en décrivant les réactions du

corps en présence de ces deux substances, il permet justement aux jeunes lecteurs de se former une opinion à ce sujet.

Souviens-toi...

Le livre de 48 pages est étayé de grandes illustrations de couleur, si convaincantes que le texte peut à première vue nous sembler superflu. Toutefois, les commentaires, concis, bien faits, ajoutent à l'image et complètent l'enseignement. "Une bonne drogue, c'est ce que le médecin te prescrit lorsque tu es malade. Celui-ci peut te dire quelle partie de ton corps est touchée et quel genre de médicament tu dois prendre pour redevenir en bonne santé."

"Une mauvaise drogue, c'est ce que quelqu'un t'offre lorsque tu n'es pas malade mais que tu te sens bien et que tu es en bonne santé. Cette personne, ce pourrait bien être un étranger ou, pire encore, un de tes amis. Il t'assurera que cette drogue ne te fera aucun mal. Cette personne se trompe."

En guise de conclusion, le Dr Marr donne un avertissement salutaire: "Puisque les médicaments et les narcotiques se présentent sous deux formes de pilule, de sirop ou d'injection, il est souvent difficile de les différencier. Alors n'en prends jamais sans consulter ton médecin ou tes parents."

Une collection jeunesse

"La bonne drogue et la mauvaise drogue" n'est qu'un des nouveaux volumes offerts par les Éditions Paulines, aux jeunes du Québec.

Cette maison d'édition de Sherbrooke, il faut le noter, fait beaucoup d'efforts depuis quelque temps pour relancer la littérature de jeunesse dans la province.

Avec la publication de ce livre, elle réussira non seulement à intéresser et informer les enfants mais également leurs parents et les professeurs. Il faut dire qu'à propos de la drogue, un peu tout le monde a besoin d'éclaircissement.

Lampes ravissantes

Pour créer une ambiance agréable et un éclairage intime à peu de frais, voici des lampes à prix fort modique.

En haut, à gauche: "Empire", une colonne antique de métal doré sur une boule de verre ambré; abat-jour en rayonne ou vinyle; 35" de haut.

Au centre: lampe de table noir et or; style lampe à huile; 36" de haut.

À droite: "Empire", base girandole en cristal; abat-jour de tissu sur vinyle laminé; 38" de haut.

\$29.95 chacune

BIRKS
JOAILLIERS

EATON

Le tailleur classique

Importé de France. D'une simplicité raffinée avec jupe plissée devant et veste à boutonnage simple. Un tailleur sophistiqué en polyester et laine gris.

Tailles 10 et 12.

225⁰⁰

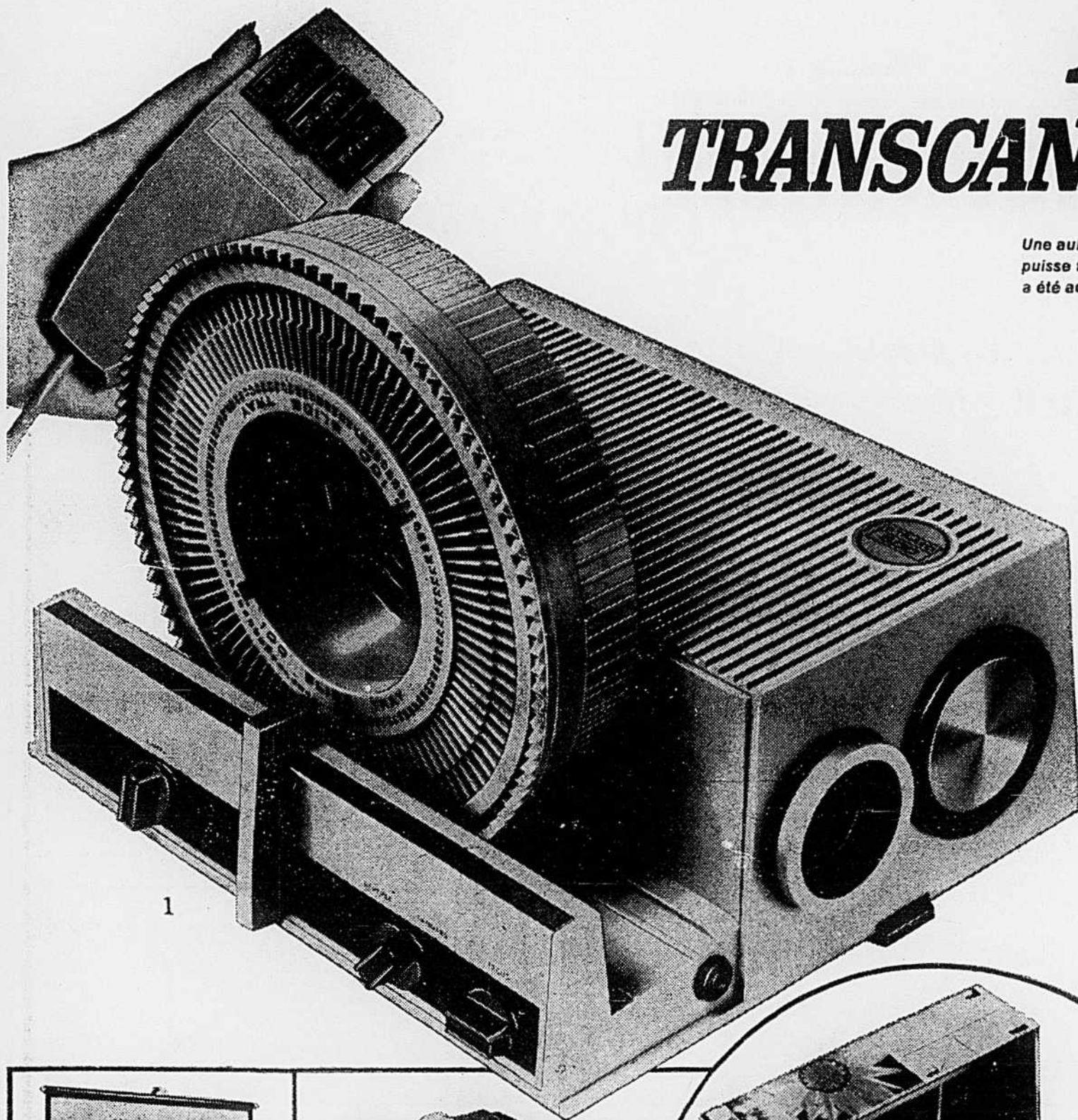
La Diligence. Troisième étage
Rayon 546
Achats au magasin seulement



**En images, photos, diapositives
ou sur films, les souvenirs
sont gardés fidèlement grâce
à un équipement précis offert
à bas prix inhabituel
tel que suggéré lors d'une**

AUBAINE TRANSCANADIENNE EATON

Une aubaine transcanadienne Eaton est une assurance-qualité; c'est l'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée en vue de satisfaire les besoins de nos clients d'un littoral à l'autre.



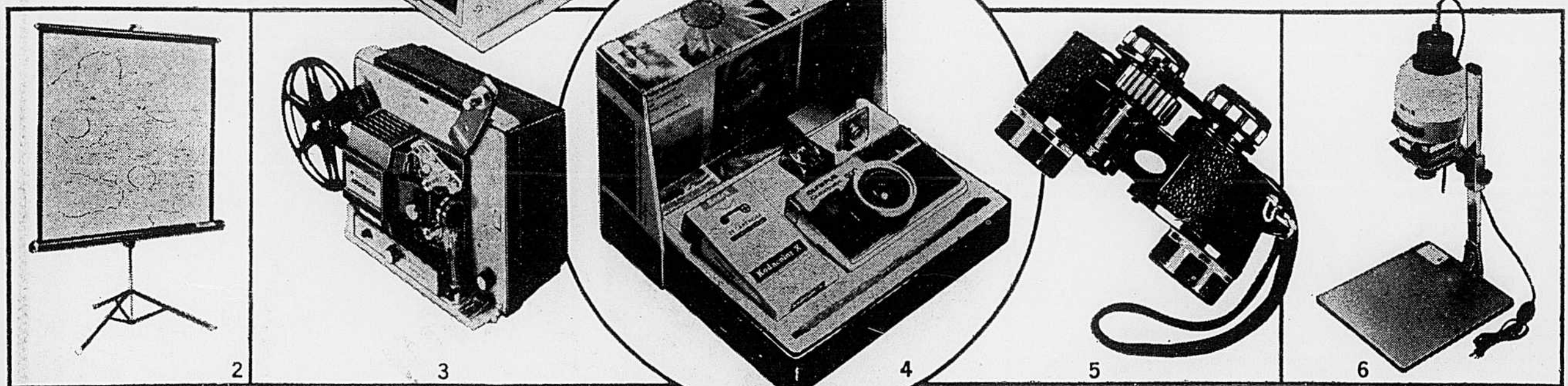
**1. Projecteur à diapositives
Strato 600 avec chargeur
rotatif pour 100 diapositives**

Prix courant 109.95

Aubaine Transcanadienne Eaton

84⁹⁵

1. Ce projecteur Strato 600 est exclusif à Eaton et bénéficie de caractéristiques très avantageuses. Construction robuste tout métal dans les tons de crème et brun. Cordon de contrôle à distance et bouton de marche avant et arrière; marche normale des diapositives et réglage de la mise au point. Lampe de 500 watts à ventilation contrôlée conçue pour conférer de la brillance aux diapositives. Tout cela est vôtre à prix réduit! Cet appareil accepte également les chargeurs Sawyer "Easi-Edit" et Universal.



**2. Écrans au fini perlé
de marque 'Majestic'**
Aubaine Transcanadienne Eaton

40" x 40" **10⁹⁵** ch.

50" x 50" **15⁹⁵** ch.

2. Écran perlé qui confère le maximum de qualité à la couleur. Trépied en métal facile à plier pour un rangement pratique. Existe en 2 dimensions. Une projection de bas prix!

**3. Ciné-projecteur
Bell and Howell**
Aubaine Transcanadienne Eaton

99⁹⁵

3. Modèle 357ZE exclusif à Eaton. Objectif F/1.6 à zoom, 15 mm. - 25 mm. Bobinage automatique. Indicateur de mise au point et réglage de l'image à 3 positions (avant, arrière et arrêt). Avec bobine de 400 pieds.

**4. Appareil photo
Olympus "Quickmatic 600"**
Aubaine Transcanadienne Eaton

34⁹⁵

4. Appareil facile à faire fonctionner possédant un posemètre CdS pour une exposition entièrement automatique. Compacité remarquable du boîtier. Comprend: appareil avec courroie-bracelet, film Kodacolor, cube-éclair, piles et étui.

5. Jumelles "Carl Wetzlar"
Objectif 6 x 25 mm.
Aubaine Transcanadienne Eaton

27⁹⁵

5. Modèle léger et compact jouissant d'un puissant rapport. Molette centrale avec bonnette d'oculaire droit correcteur. Pas encombrant du tout. Courroie cou et étui en cuir.

**6. Agrandisseur Vivitar E-32
pour un prix minime**
Aubaine Transcanadienne Eaton

65⁹⁵

6. Comprend: objectif 50 mm. prévu pour 35 mm., 126 et autres négatifs allant jusqu'à 2 1/4" x 2 1/4". Ti-roir pour filtre-couleur (pouvant s'adapter aux agrandissements couleur). Construction robuste. Ensemble de caches et système de condensateur double à lentille traitée; housse protectrice.

Eaton est juste au bout du fil... **842-9211** Eaton centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 512.

EATON